



Agence wallonne du Patrimoine

Rapport d'activités **2025**

Table des matières

L'AWaP, 2025 en un coup d'œil	4
Mot de l'Inspectrice générale et du Directeur général	7
L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)	11
L'AWaP à l'international	19
Protéger le patrimoine	33
Restaurer le patrimoine	45
Réaliser des opérations archéologiques, conserver et étudier	77
Former aux métiers du patrimoine	105
Sensibiliser au patrimoine	133
Valoriser le patrimoine	171

L'AWaP, 2025

en un coup d'œil

Gérer

- 312 agents qui œuvrent pour le patrimoine
- un budget annuel de 49 millions€
- 31 millions € de subventions octroyées
- une présence internationale : 81 missions à l'étranger

Protéger

- 1 classement d'un patrimoine 20^e siècle : l'ancienne bibliothèque des sciences de Louvain-la-Neuve
- 24 fiches patrimoniales rédigées

Restaurer

- 15 millions€ de subventions octroyées pour la restauration du patrimoine wallon
- 839 réunions de patrimoine pour des projets de restauration ou évènements sur des biens classés
- 301 avis sur permis

Fouiller

- 98 opérations archéologiques menées en Wallonie (suivis, évaluations, fouilles)
- 16 découvertes fortuites
- 1,4 million € engagé pour l'archéologie et 5 conventions scientifiques
- 438 personnes détentrices de l'autorisation de détectorisme

Former

- 2 centres de formation aux métiers du patrimoine
- 1 624 participants aux formations pour adultes
- 126 formations pour adultes
- 37 formations pour le public scolaire

Sensibiliser

- 91 045 participants aux grands événements patrimoniaux
- 19 791 visiteurs à l'Archéoforum de Liège, un site archéologique unique
- 12 publications éditées pour des publics diversifiés : grand public, scientifique, enfants...
- 6 824 publications vendues, démontrant un intérêt certain du public pour « son » patrimoine
- 1,6 million € de subvention pour la sensibilisation et la valorisation du patrimoine

Valoriser

- 20 propriétés régionales confiées à l'AWaP
- 1 391 000 € de subventions/conventions octroyés pour la valorisation de 3 propriétés régionales

2025

1 nouveau Directeur général

Nommé en juin 2025 à la tête du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie (TLPE), Sébastien Pradella succède à Annick Fourmeaux. Issu du monde de la recherche publique, il a dirigé le Centre d'Études en Habitat Durable de Wallonie (CEHD), centre de référence pour le suivi des politiques wallonnes du logement et de l'aménagement du territoire. Enseignant à l'UCLouvain FUCaM Mons, il a construit une solide expertise à l'interface entre données probantes et décision publique. Son profil, alliant rigueur scientifique et sens du service public, s'inscrit pleinement dans les missions de cohérence territoriale que porte le TLPE, dont l'AWaP relève directement.

Mot de l'Inspectrice générale et du Directeur général



Sophie Denoël : 2025 restera, pour l'AWaP, une année à part. Pas parce qu'elle a été simple – elle ne l'a pas été. Mais parce qu'elle a démontré, une fois encore, ce que 312 agents peuvent accomplir quand ils se mettent au service d'une mission qui les dépasse : préserver, pour les générations qui viennent, un patrimoine qui appartient à toutes et à tous.

Ce rapport d'activités est le reflet fidèle de cette mobilisation. Trente et un millions d'euros de subventions octroyées pour la restauration du patrimoine wallon. Nonante-huit opérations archéologiques menées sur le territoire. Plus de nonante et un mille participants aux grands événements patrimoniaux. Douze publications destinées à des publics variés, des spécialistes aux enfants. Ces chiffres disent quelque chose d'essentiel : l'AWaP n'est pas qu'une administration. C'est une agence vivante, ancrée dans les réalités du territoire, portée par des femmes et des hommes qui savent pourquoi ils viennent travailler chaque matin.

Je tiens à leur dire ici, simplement, merci. Merci pour le sérieux, pour la constance, pour cette capacité à rendre concret ce qui pourrait rester abstrait. Une autorisation de détectorisme traitée avec soin, une réunion de chantier préparée, une formation dispensée avec engagement, un avis rendu dans les délais : c'est dans ces gestes du quotidien que se joue, en réalité, la politique patrimoniale de la Wallonie.

L'AWaP est une institution publique au sens plein du terme : elle rend des comptes, elle documente, elle conseille, elle protège. Chaque année, elle instruit des centaines de dossiers de classement et de restauration, délivre des autorisations patrimoniales, forme des professionnels du secteur, répond à des questions parlementaires, représente la Wallonie dans les instances internationales du patrimoine. Ce travail, souvent invisible pour le grand public, est le socle sur lequel repose la qualité de notre cadre de vie bâti. Il engage l'Agence vis-à-vis des propriétaires, des communes, des maîtres d'ouvrage, des architectes et des entreprises qui interviennent sur le patrimoine wallon. Il l'engage aussi vis-à-vis des citoyens, qui ont le droit d'exiger de leur service public transparence, cohérence et efficacité. Ce rapport est notre réponse à cette attente.



Sébastien Pradella : Dès ma prise de fonction à la tête du SPW TLPE en juin 2025, j'ai rencontré les équipes de l'Agence. Ce qui m'a frappé d'emblée, c'est la qualité des expertises présentes, leur diversité, et cet esprit de coopération qui fait la différence. Quand l'archéologie nourrit la réflexion sur la restauration, quand la formation aux métiers du patrimoine s'articule avec les chantiers en cours, quand la sensibilisation du grand public renforce la portée des politiques de classement, c'est une administration avec de véritables synergies et de la fluidité dans ses processus. Pour les prochaines années, l'Agence amplifiera ces interactions avec les autres départements du TLPE – Énergie, Logement, Aménagement du territoire et services transversaux. Ce vœu de transversalité, longtemps formulé, est aujourd'hui devenu une nécessité face aux défis qui s'annoncent.

Ces défis, nous voulons les nommer clairement. La transition numérique transforme nos manières de travailler, d'archiver, de communiquer avec les publics. Le changement climatique interroge nos pratiques de conservation du bâti ancien : les matériaux, les techniques, les calendriers d'intervention ne peuvent rester figés. La crise du logement appelle à repenser la place du patrimoine bâti dans les politiques d'aménagement, au croisement de la protection et de la réaffectation. Enfin, dans un contexte de fragmentation sociale, la valorisation du patrimoine contribue à la cohésion de nos territoires et à la construction d'une identité wallonne partagée. Derrière chacun de ces enjeux, il y a des citoyens qui attendent de leur service public qu'il soit fiable et accessible.

Je souhaite aussi souligner l'engagement de tous nos agents et – j'ose le dire – notre passion commune pour le patrimoine architectural, archéologique ou immatériel. Les 19 791 visiteurs de l'Archéoforum de Liège, les 1 624 adultes formés aux métiers du patrimoine, les 6 824 publications vendues : autant de signaux qui confirment l'attachement du public wallon à son héritage. Notre objectif est de créer les conditions pour qu'il puisse le découvrir, s'y reconnaître et se l'approprier.

L'année 2025 aura également été marquée par des réalisations concrètes et visibles : l'inauguration de l'abbatiale restaurée de la Paix-Dieu, l'achèvement des chantiers de Spa, l'emménagement du nouveau Centre de conservation et d'étude à Suarlée. Nos vingt propriétés régionales sont en pleine transformation ; quatre-vingt-une missions à l'étranger témoignent d'un rayonnement international réel. Ces engagements exigent des ajustements, de la souplesse, parfois de la créativité – et la confiance entre les équipes, entre les directions, entre l'Agence et ses tutelles.

**Le patrimoine de la Wallonie, c'est une responsabilité partagée.
Nous la portons ensemble – avec fierté, avec rigueur, et avec la certitude
que ce qui est préservé aujourd'hui sera transmis demain.**

Sophie Denoël • Inspectrice générale f.f. de l'AWaP
Sébastien Pradella • Directeur général du SPW TLPE



312

agents

49 millions €

pour le patrimoine wallon
et le fonctionnement de l'AWaP

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

- **Le patrimoine de Wallonie est un héritage partagé par toutes et tous**

La Région wallonne, à travers l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), en assure la protection, la conservation et la valorisation.

Rattachée au Service public de Wallonie (SPW), au sein de l'entité *Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie* (TLPE), l'AWaP joue un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Elle contribue, par ses actions quotidiennes, à préserver l'identité historique et culturelle de la Wallonie et à la transmettre aux générations futures.

L'Agence est implantée à Namur, sur le site des Moulins de Beez.



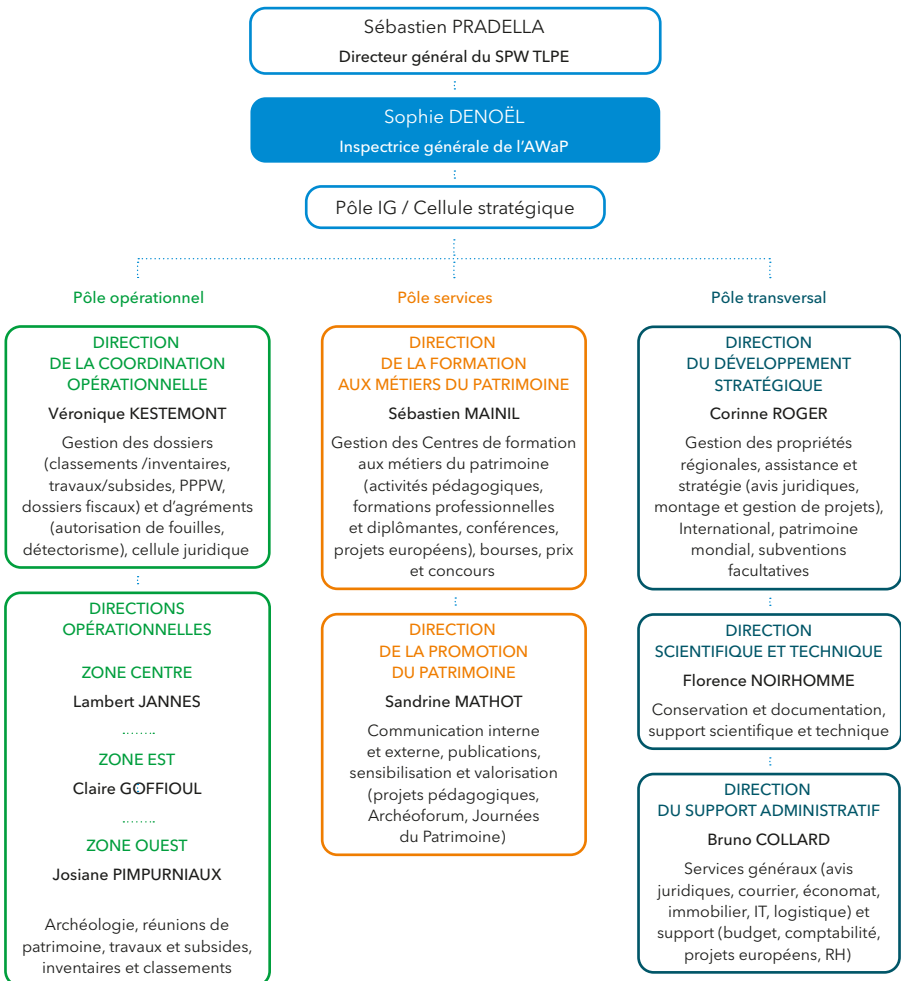
| Moulins de Beez à Namur

Six missions principales de l'AWaP



Une Agence structurée autour de neuf directions

L'AWaP s'appuie sur neuf directions complémentaires, réparties sur tout le territoire wallon. Ensemble, elles assurent la protection, la gestion, la connaissance, la transmission et la mise en valeur du patrimoine.



Derrière les missions : nos moyens humains et financiers

L'AWaP rassemble 312 agents issus de parcours variés, porteurs de compétences multiples et de métiers complémentaires. Cette diversité fait la force de l'Agence : elle permet de combiner expertise scientifique, savoir-faire techniques, capacités opérationnelles et compétences administratives pour mener à bien l'ensemble de ses missions.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- Montant total engagé : 46 075 932,64 €
- Montant total liquidé : 49 134 500,36 €
- Montant des subventions octroyées (en engagement) : 31 313 974,38 € – soit 68% du budget total de l'AWaP

L'AWaP est un service administratif à comptabilité autonome (SACA). L'AWaP gère son propre budget, distinct de celui du Service public de Wallonie.

Concrètement, cela signifie que l'Agence dispose de sa propre comptabilité, distincte de celle du SPW, ce qui lui offre une gestion budgétaire plus souple et adaptée à ses missions. Une équipe comptable dédiée assure la préparation, le suivi et la coordination du budget, afin de garantir la bonne utilisation des moyens financiers de l'Agence et la transparence de ses opérations.

Chaque euro dépensé fait l'objet d'un suivi rigoureux, dans une logique de transparence et de bonne utilisation des deniers publics.

En 2025, ce budget s'est élevé à près de 49 millions d'euros.

D'où vient cet argent ?

L'essentiel du financement de l'AWaP provient directement de la Région wallonne, qui lui verse une subvention annuelle de 49,5 millions d'euros. Le reste – un peu moins de 700 000 euros – provient des activités propres de l'Agence : vente de publications, location de l'Auditorium des Moulins de Beez, recettes liées aux entrées de l'Archéoforum ou encore aux inscriptions aux formations aux métiers du patrimoine.

Où va cet argent ?

La réponse est simple : l'immense majorité sert directement à protéger et restaurer le patrimoine wallon. Sur les 46,1 millions d'euros engagés en 2025, plus de 91 % sont consacrés aux missions de l'Agence sur le terrain. Seulement 7 % financent le fonctionnement administratif – locaux, informatique, logistique – et 2 % s'inscrivent dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie.

Le chiffre le plus parlant est celui des subventions : 31,3 millions d'euros ont été octroyés en 2025 pour soutenir des travaux de restauration et de valorisation du patrimoine, que les biens appartiennent à des particuliers, à des communes, à des fabriques d'église ou à d'autres institutions publiques. Cela représente 68 % du budget total de l'Agence.

Concrètement, ce sont des clochers consolidés, des façades classées ravalées, des fermes-châteaux préservées, des croix de chemin restaurées. En 2025, 176 dossiers de travaux ont été soutenus, dont des projets d'envergure comme la restauration des anciens Thermes de Spa (près de 8,5 millions sur plusieurs années) ou la tour-clocher de l'église Saint-Martin d'Arlon (7,9 millions).

Les subventions bénéficient en priorité aux monuments classés relevant du secteur public – communes, fabriques, institutions – qui reçoivent 14,1 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 5,9 millions via des accords-cadres pluriannuels. Le secteur privé – propriétaires de biens classés – bénéficie pour sa part de 4 millions d'euros. Les propriétés appartenant à la Région wallonne et confiées à l'AWaP font l'objet de 3 millions d'euros de travaux directs.

Et le reste ? Les 15 millions consacrés aux dépenses courantes de mission financent tout ce qui ne se voit pas toujours mais rend possible le travail de l'Agence au quotidien : les fouilles archéologiques et leurs études, les formations aux métiers du patrimoine, les Journées du Patrimoine et les autres événements de sensibilisation, l'entretien des propriétés régionales, les conventions avec les universités, ou encore les publications mises à disposition du public.

Au total, l'AWaP aura liquidé 49,1 millions d'euros en 2025 – un taux d'exécution de près de 94 % – confirmant sa capacité à mobiliser efficacement les moyens qui lui sont confiés au service d'un patrimoine qui appartient à tous les Wallons.

Questions parlementaires : un droit démocratique, un travail quotidien exigeant

Les questions parlementaires constituent un droit démocratique essentiel, garantissant la transparence de l'action publique et le contrôle parlementaire. Elles permettent aux citoyens, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, de poser des questions sur des sujets qui les concernent directement.

Pour l'AWaP, y répondre représente une charge de travail importante. En 2025, nos équipes ont traité 258 questions parlementaires sur des sujets très variés. Les délais sont particulièrement serrés : une semaine en moyenne pour les questions écrites, et un à deux jours seulement pour les questions orales. La préparation de ces réponses mobilise de nombreux services, exige une vérification rigoureuse de l'information et une coordination rapide. Ce travail discret mais essentiel illustre l'engagement de l'AWaP à garantir une information fiable, précise et disponible dans des délais très courts, au service du Gouvernement wallon, du Parlement wallon... et donc des citoyens.

Questions parlementaires traitées par l'AWaP en 2025





81

missions internationales

39

agents partis représenter la Wallonie
à l'étranger

10

pays où les agents de l'AWaP
ont mené leurs missions

L'AWaP à l'international

En 2025, l'AWaP poursuit son action sur la scène internationale, dans un contexte où le patrimoine continue d'occuper une place importante lors de nombreux évènements mondiaux.

La Belgique a siégé au Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO jusqu'en novembre 2025, ce qui implique une participation régulière aux groupes de travail, aux concertations internationales et à la préparation des sessions annuelles. L'AWaP contribue à ces travaux en collaboration avec les autres Régions, Wallonie Bruxelles International (WBI), la Communauté germanophone ainsi que le SPF Affaires étrangères qui assure la coordination belge pour l'UNESCO.

L'Agence assure également le suivi des biens wallons inscrits ou candidats au Patrimoine mondial. Avec l'entrée en vigueur du CoPat en 2024, plusieurs chantiers ont été relancés : mise à jour des systèmes de gestion, réactivation des comités de gestion, travail sur les attributs des biens, élaboration ou adaptation des plans de gestion et suivi des recommandations issues des rapports périodiques. Une partie importante du travail consiste à réaliser les rapports sur l'état de conservation, les études d'impact patrimonial, ainsi qu'à surveiller l'évolution des zones tampons ou des projets susceptibles d'affecter les biens (parcs éoliens, projets solaires, aménagements).

Les échanges avec l'UNESCO et l'ICOMOS International se sont intensifiés ces dernières années, tout comme la coopération transnationale pour les biens en série, qui nécessitent une coordination active entre tous les pays concernés.

Au niveau belge, l'AWaP participe aux réunions entre entités fédérées pour partager les évolutions de la politique patrimoniale, harmoniser les positions à l'international et travailler sur des problématiques communes, par exemple la gestion de crise au sein du groupe ATHENA.

Enfin, la coopération internationale évolue. Après une période marquée par la révision des conventions avec WBI et par les restrictions sanitaires qui ont freiné de nombreuses initiatives, une nouvelle dynamique s'installe. Les priorités s'orientent désormais vers des projets directement liés au patrimoine mondial, en cohérence avec les plans de gestion des biens inscrits.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 81 missions internationales : 7 prises en charge financière par WBI et 74 par l'AWaP
- 39 agents partis représenter l'AWaP à l'étranger
- 10 pays concernés par les missions des agents de l'AWaP (hors Belgique) : France, Luxembourg, Allemagne, Angleterre, Autriche, Pays-Bas, Malte, Pologne, Slovaquie et Italie

La Belgique clôture son mandat au Comité du Patrimoine mondial (2021 - 2025)

La session annuelle du Comité du Patrimoine mondial s'est tenue en juillet 2025 à Paris. Accueillie au siège de l'UNESCO et portée par la présidence bulgare, cette 47^e session était également la dernière durant laquelle la Belgique a siégé en tant que membre depuis 2021.

Assurer un mandat au sein du Comité implique un engagement dans de nombreux travaux dont seul le Comité a la mission. Les plus prestigieux sont celui d'inscrire un bien sur la Liste du patrimoine mondial ou de retirer un bien de la liste en péril. Pour la deuxième fois de son histoire, la Belgique a exercé ce mandat (1999-2003 et 2021-2025), avant d'en transmettre la responsabilité lors de l'Assemblée générale de novembre 2025. L'AWaP a assuré la représentation wallonne au sein de la Délégation belge.

Durant cette session du Comité à Paris, l'occasion a été saisie de fêter le passage de flambeau de la présidence du groupe des représentants des sept états du bien en série «Grandes Villes d'Eaux d'Europe». Ce groupe coordonne, à l'échelle internationale, la gestion, la surveillance et la protection du bien inscrit, tout en veillant à promouvoir les meilleures pratiques et une gouvernance partagée. Ce réseau transnational regroupe onze stations thermales emblématiques, dont Spa est la seule représentante belge. L'Autriche a cédé la présidence à la Belgique lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris en présence de la Ministre wallonne du Patrimoine. C'est l'AWaP qui assurera ce rôle pour la Belgique en 2025 et 2026. Le siège de la Délégation Wallonie-Bruxelles a accueilli une exposition présentant les onze villes thermales de la série durant tout l'été.

Avec l'accord de la Ministre du Patrimoine, l'AWaP a également soutenu le travail mené par le Centre du Patrimoine mondial, secrétariat du Comité, dont les missions s'intensifient d'année en année face à l'ampleur des besoins pour la protection et la conservation des biens inscrits sur cette prestigieuse liste. À l'occasion de la session annuelle du Comité du Patrimoine mondial, la Ministre wallonne du Patrimoine, Madame Valérie Lescrenier a remis au directeur du Centre, Monsieur Lazare Eloundou Assomo, une contribution volontaire de 20 000€ pour les travaux du Centre.



Réunion AWaP et ICOMOS International en présence de la Ministre wallonne du Patrimoine lors de la 47^e session du Comité du Patrimoine mondial à Paris



Passage de flambeau à Paris : la Belgique reprend la présidence du bien en série « Grandes Villes d'Eaux d'Europe » dont fait partie la Ville de Spa



Exposition au siège de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Paris présentant les onze villes thermales reconnues par l'UNESCO

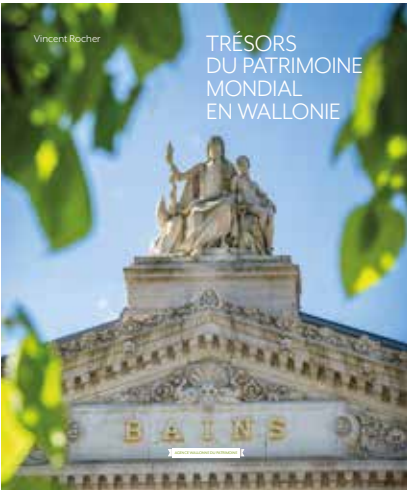
Les trésors du patrimoine mondial en Wallonie : une publication pour les révéler

Depuis l'adoption de la Convention de l'UNESCO en 1972 et sa ratification par la Belgique en 1996, la Wallonie s'est imposée comme une région incontournable pour les amateurs de patrimoine. Avec huit biens inscrits, elle illustre la richesse et la diversité de son héritage :

1. Quatre ascenseurs du canal du Centre (depuis 1998)
2. Sept beffrois : Tournai, Mons, Thuin, Binche, Charleroi, Namur et Gembloux (entre 1999 et 2005)
Inscrits dans la série transnationale des 56 beffrois de Belgique et de France
3. Minières néolithiques de silex de Spiennes, à Mons (depuis 2000)
4. Cathédrale Notre-Dame de Tournai (depuis 2000)
5. Quatre sites miniers majeurs de Wallonie : Bois-du-Luc, Bois du Cazier, Grand-Hornu, Blegny-Mine (depuis 2012)
6. Forêt de Soignes (depuis 2017)
Inscrite dans la série transnationale des Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe
7. La Ville de Spa (depuis 2021)
Inscrite dans la série transnationale des 11 «Grandes Villes d'Eaux d'Europe»
8. Les 16 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front ouest) (depuis 2023)
Inscrits dans une série transnationale des 139 «sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale»

Ces lieux, porteurs d'une valeur universelle exceptionnelle, témoignent de l'histoire, de l'ingéniosité et de la beauté naturelle de la région.

En 2025, l'AWaP met une nouvelle fois en lumière cet ensemble prestigieux à travers une publication entièrement dédiée au patrimoine mondial en Wallonie. Réalisé par Vincent Rocher, photographe au sein de l'AWaP, cet ouvrage richement illustré rassemble 190 clichés spectaculaires sur près de 224 pages, offrant une immersion visuelle inédite au cœur de ces trésors reconnus par l'UNESCO.



*Couverture de la publication
éditée par l'AWaP en 2025*

Bien plus qu'un simple panorama, ce livre constitue une vitrine internationale du savoir-faire de l'AWaP en matière de documentation, de valorisation et de transmission du patrimoine. Il accompagne et renforce la présence de l'AWaP dans les réseaux internationaux du patrimoine, tout en invitant le lecteur à (re)découvrir la Wallonie sous l'angle d'un patrimoine exceptionnel et partagé.

Participation à des salons internationaux

En 2025, l'AWaP a consolidé sa visibilité internationale auprès des professionnels du patrimoine en prenant part à deux salons d'envergure : le Salon international du Patrimoine culturel à Paris et le Salon Rocalia à Lyon. Ces rendez-vous ont offert une vitrine privilégiée pour promouvoir le patrimoine wallon, valoriser les formations proposées par les centres de formations de l'AWaP et développer de nouveaux partenariats.

- **Salon international du Patrimoine culturel à Paris :
l'AWaP au cœur du carrefour professionnel du patrimoine**

Du 23 au 26 octobre 2025, l'AWaP a participé au Salon international du Patrimoine culturel à Paris, un rendez-vous incontournable réunissant les acteurs majeurs du secteur. Cette présence a permis de mettre en lumière la richesse du patrimoine wallon, les savoir-faire artisanaux et les formations spécialisées proposées par l'Agence.



Conférence et stand de l'AWaP au Salon international du Patrimoine culturel de Paris, octobre 2025

L'espace de l'AWaP présentait les deux centres de formation, ainsi qu'un aperçu du patrimoine exceptionnel de Wallonie, notamment les biens UNESCO. Une exposition photographique et des démonstrations artisanales, dont la peinture décorative et la technique du sgraffite, ont illustré l'importance de préserver et transmettre les métiers du patrimoine. Ces animations ont rencontré un vif intérêt auprès du public et des professionnels. Une conférence dédiée aux technologies innovantes appliquées à la restauration est venue compléter la démarche, soulignant la volonté de l'AWaP de s'inscrire dans une dynamique à la fois patrimoniale et prospective.

La participation de l'AWaP poursuivait plusieurs objectifs :

- sensibiliser les publics à la conservation du patrimoine et à ses métiers
- valoriser les missions de l'AWaP et renforcer la visibilité internationale de l'Agence
- promouvoir les savoir-faire wallons et les opportunités de formation

Cette présence a permis de développer de nouveaux contacts institutionnels, d'envisager des collaborations internationales, notamment pour l'accueil de stagiaires ou l'échange d'expertises, et d'ouvrir la voie à des projets partagés.

• **Le Salon Rocalia à Lyon : l'AWaP renforce son réseau autour de la pierre naturelle**

Quelques semaines plus tard, du 2 au 4 décembre 2025, l'AWaP participait pour la première fois également au Salon Rocalia à Lyon, événement de référence pour les professionnels de la pierre naturelle. Le stand mettait en avant les formations du Pôle de la Pierre de Soignies ainsi que le projet Interreg *Ecopierre*, consacré à la professionnalisation de la filière pierre sèche en Grande Région. Cette présence a favorisé l'émergence de nouvelles synergies, notamment avec la Fédération française des Professionnels de la Pierre sèche, et ouvert des pistes de collaboration autour d'actions de communication, de formations pour prescripteurs ou encore de projets artistiques valorisant les pierres wallonnes.

Les conférences suivies par les équipes ont enrichi la réflexion sur les enjeux contemporains de la pierre sèche : transmission des savoir-faire, durabilité, sensibilisation du jeune public et innovations dans la filière.



| Stand de l'AWaP au Salon Rocalia, décembre 2025

Une présence wallonne au cœur des réseaux européens du patrimoine

En parallèle à sa participation à des salons internationaux, l'AWaP a intensifié son engagement au sein des réseaux européens en participant à trois rencontres dédiées aux enjeux de conservation, de gestion et de politiques patrimoniales. Ces participations ont permis d'affirmer notre expertise, de nourrir la coopération transfrontalière et de contribuer aux réflexions stratégiques menées au niveau européen.

- **Preserving by Maintaining à Bratislava (Slovaquie)**

Du 11 au 13 mars 2025, l'AWaP a participé à la conférence internationale *Preserving by Maintaining* à Bratislava (Slovaquie). Le programme des trois journées a réuni des experts de 19 pays européens et s'est concentré sur l'importance cruciale de l'entretien préventif pour la conservation du patrimoine bâti. «Mieux vaut prévenir que guérir», comme dit l'adage.

Les expériences et bonnes pratiques dans les différents pays ont été abordées, notamment les activités de Monumentenwacht aux Pays-Bas. Son modèle d'organisation - inspection annuelle des biens patrimoniaux dont les propriétaires sont affiliés à l'organisation - a servi de modèle et été repris avec succès dans plusieurs pays et régions (en Flandre, en Angleterre, en Écosse, en Slovaquie et en Lituanie).

Les présentations, tables rondes et ateliers interactifs ont permis de donner un aperçu complet des différentes pratiques en place : types de structure et leur financement, nature des interventions incluant dans certains cas des conseils en matière de rénovation énergétique, méthodes et moyens d'investigation, profil des agents chargés des inspections, recherche et formation... Lors des visites de terrain à Trnava et Banská Štiavnica (ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial), les participants ont eu l'occasion d'assister à une inspection de monument et de se rendre compte des effets positifs de ce monitoring régulier.

- **European Archaeological Council à Gdansk (Pologne)**

Du 27 au 29 mars 2025, la Ville de Gdańsk (Pologne) a accueilli le 26^e symposium annuel de l'EAC - *European Archaeological Council* - consacré, en 2025, aux archives archéologiques et à son rôle évolutif dans la gestion du patrimoine.

Parmi les interventions remarquées figure celle de la Wallonie, représentée par Sophie Denoël et Claire Goffioul de l'AWaP. Leur communication, intitulée *Archaeological archives in Wallonia : Conservation, resilience and digital transformation*, a mis en avant la manière dont les archives archéologiques wallonnes ont été mobilisées, préservées et revalorisées après les inondations dévastatrices de 2021.

En illustrant comment le patrimoine a pu faire preuve de résilience grâce à une politique de conservation adaptée et une transformation numérique accélérée, cette intervention rappelle le rôle essentiel des archives dans la compréhension, la reconstruction et la transmission de notre histoire - même en temps de crise. Cette prise de parole confirme l'engagement de la Wallonie en matière de gestion du patrimoine et de réponse face aux aléas climatiques.



| European Archaeological Council à Gdansk (Pologne), mars 2025

- **European Heritage Heads Forum à La Valette (Malte)**

Du 24 au 26 septembre 2025, l'Inspectrice générale de l'AWaP, Sophie Denoël, a représenté l'institution à la 19^e édition du *European Heritage Heads Forum* (EHHF), qui s'est tenue à La Valette, capitale de Malte. Ce forum réunit chaque année les responsables des politiques patrimoniales des pays européens afin d'échanger sur les grands enjeux du secteur.

Accueillis dans le cadre prestigieux du *Mediterranean Conference Centre* et au cœur des sites historiques de La Valette, les participants ont partagé réflexions et expériences autour des 30 ans de la Convention de La Valette, de la préservation des sites inscrits au patrimoine mondial et des nouvelles dynamiques européennes en matière de conservation, d'archéologie et de gestion du patrimoine bâti. Des ateliers thématiques et des retours d'expériences concrets ont enrichi les débats, permettant à chacun d'apporter sa contribution aux défis contemporains.

European Heritage Heads Forum
à La Valette (Malte)



La participation de l'AWaP à cet événement de haut niveau témoigne de son engagement à renforcer la visibilité de la Wallonie sur la scène internationale et à nourrir les coopérations transfrontalières. La rencontre s'est conclue par la passation de la Troïka à la Croatie, ouvrant de nouvelles perspectives pour les travaux à venir de l'EHHF et confirmant l'importance de ce réseau dans la coopération européenne en matière de patrimoine.



1

classement

24

fiches patrimoniales rédigées

Protéger le patrimoine

L'AWaP assure la pérennité du patrimoine immobilier et veille à son maintien dans un environnement bâti et naturel de qualité. Protéger le patrimoine immobilier wallon passe entre autres par le classement et l'inventaire.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 1 classement du patrimoine 20^e siècle
- 4 ouvertures de procédures en vue d'un classement/établissement d'une zone de protection
- 24 fiches patrimoniales rédigées
- 1 déclassement
- 3 communes actualisées dans l'Inventaire régional du Patrimoine, au total, 104 communes actualisées

• Protéger le patrimoine : les différents statuts en Wallonie

L'Inventaire régional du patrimoine

L'Inventaire régional du patrimoine a pour objectifs la connaissance, la protection et la gestion des biens inscrits ainsi que la sensibilisation du public. L'Inventaire est mis à jour en continu par les agents de l'AWaP et rassemble environ **54 000 biens**. Disponible en ligne, il sert de ressource principale pour les professionnels de l'urbanisme, tant au niveau communal que régional, ainsi que pour les architectes et les particuliers.

L'ajout d'un bien à l'Inventaire régional du patrimoine représente la première étape de sa reconnaissance en tant que patrimoine. Cette sélection se fait principalement selon la valeur patrimoniale du bien à l'échelle locale, basée sur une série de critères et d'intérêts établis par le Code du Patrimoine (CoPat).

Le patrimoine classé

Le classement est une reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un bien et de son intérêt régional. Il s'agit d'une mesure de protection destinée à assurer la conservation, l'entretien et la restauration. Un bien peut être classé au titre de monument, site, ensemble architectural ou site archéologique. Il est identifié par un écusson blanc et bleu.

En Wallonie, **4 007 biens** sont classés. Ils témoignent de la richesse culturelle et historique de la Wallonie : des châteaux, des cathédrales, des maisons, des sites archéologiques, des places de ville, des grottes, des rochers, des fontaines... Les agents de l'AWaP travaillent pour que ces lieux historiques soient préservés pour les générations futures en respectant leur valeur pour la société.

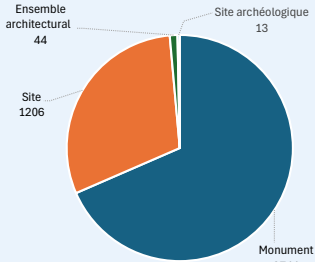
Pour être classé, un bien doit remplir plusieurs intérêts et critères :

- critères : authentique, entier, rare ou représentatif
- intérêts : archéologique, scientifique, artistique, social, technique, lié à la mémoire, architecturale, esthétique, historique, urbain ou paysager

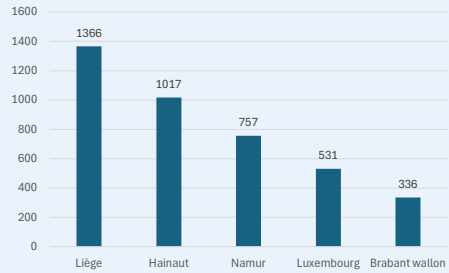
La répartition des biens classés par type de protection et province se présente comme suit :

Provinces	Monument	Site	Ensemble architectural	Site archéologique	Total
Liège	976	377	12	1	1366
Hainaut	755	247	12	3	1017
Namur	455	286	13	3	757
Luxembourg	354	169	4	4	531
Brabant wallon	204	127	3	2	336
Total	2744	1206	44	13	4007

Biens classés en Wallonie en 2025



Biens classés en Wallonie en 2025



Des zones de protection autour des biens classés

Une zone de protection peut être établie au moment du classement ou postérieurement à celui-ci. La zone de protection est un périmètre défini autour d'un bien classé afin de préserver son environnement et ses perspectives visuelles. Elle vise à garantir que les aménagements ou travaux réalisés à proximité respectent la valeur patrimoniale du bien et contribuent à sa mise en valeur. Fin 2025, on comptait **179 zones de protection** établies autour d'un bien classé.

Le patrimoine exceptionnel

Les biens dotés d'une haute valeur patrimoniale peuvent également figurer sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie qui compte actuellement **230 biens**.

Le patrimoine mondial

8 biens wallons sont également inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui vise à identifier, préserver et promouvoir des sites d'une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Le patrimoine mondial : une collaboration et un plan de gestion

Les « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale » forment une série de 139 cimetières et mémoriaux situés en France et en Belgique. La Wallonie compte 16 de ces sites, répartis en provinces de Liège, Luxembourg, Namur et Hainaut.

Afin de conserver la valeur universelle exceptionnelle de cet ensemble et de la faire rayonner, l'AWaP collabore étroitement avec la France et la Flandre. En 2025, l'AWaP a participé à cinq journées de réunions transnationales ainsi que de nombreuses concertations à distance.

En parallèle à cette collaboration, un plan de gestion a été établi pour les sites wallons. Conformément au Code wallon du patrimoine, ce travail a été confié au Comité de gestion, composé des principales parties prenantes : les gestionnaires et propriétaires, les neuf communes concernées, les cinq directions extérieures du DATU (Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme) et l'AWaP. En 2025, trois réunions plénières ont eu lieu, complétées par six réunions virtuelles et la visite de sept cimetières militaires à Mons, Tintigny et Comines-Warneton.



*Visite de terrain du Comité
de gestion dans le secteur mémoriel
de Ploegsteert, Comines-Warneton*

Le plan établit les objectifs pour les 10 prochaines années, selon cinq thématiques :

1. conservation
2. développement de capacités
3. communication
4. implication des communautés
5. coopération internationale

Le plan de gestion comprend un plan d'actions qui identifie les projets pour une première période de trois ans.

Une importance particulière est accordée à la collaboration des intervenants autour de chacun des 16 sites. Une telle approche concertée est indispensable pour préserver la qualité paysagère et urbanistique qui joue un rôle dans la valeur universelle exceptionnelle.

Le plan de gestion wallon contribue au système de gestion transnational qui couvre la série des 139 sites. Il s'intègre dans la vision commune partagée avec la France et la Flandre, qui devraient prochainement établir leurs propres documents de gestion.

Un monument classé : l'ancienne bibliothèque des sciences à Louvain-la-Neuve

L'ancienne bibliothèque des sciences constitue l'un des premiers moments forts de la naissance de Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle, une des plus jeunes d'Europe, Louvain-la-Neuve a été construite dès le début des années 1970. Son élaboration offrit la possibilité à une génération d'architectes de marquer de leur empreinte un nouveau symbole de modernité. Le but était d'ériger une cité universitaire à l'image des villes historiques européennes, cohérentes et homogènes, faites de places et de rues à taille humaine.

Au cœur de cette vision, la place des Sciences – dessinée entre 1970 et 1975 par l'architecte André Jacqmain – est la première place de la ville. Son architecture en béton, contrastant avec la prédominance de la brique alentour, affirme d'emblée la modernité

du projet urbanistique. L'ancienne bibliothèque des sciences illustre pleinement cet élan créatif : elle témoigne à la fois de l'urbanisme universitaire naissant, de l'œuvre d'André Jacqmain et de l'Atelier de Genval, figures majeures de l'architecture belge du 20^e siècle. Son intérêt historique, artistique et architectural est indéniable, notamment à travers ses lignes, ses jeux de volumes et la matérialité brute de sa construction.

Conçu en harmonie avec la place des Sciences, l'édifice s'intègre dans un ensemble plus large comprenant le restaurant universitaire, la Médiathèque, les auditorios généraux et les différentes bibliothèques scientifiques, tous repris comme « pastillés » à l'Inventaire régional du Patrimoine. Aujourd'hui transformée en musée, l'ancienne bibliothèque conserve ses critères d'authenticité, d'intégrité, de représentativité et de rareté.

Le 4 juin 2025, la Ministre du Patrimoine a signé un arrêté de classement comme monument, reconnaissant la valeur patrimoniale du bâtiment. Ce classement s'inscrit dans la dynamique de recensement thématique du patrimoine du 20^e siècle, amorcée lors de la précédente législature et poursuivie dans l'actuelle.



*Ancienne bibliothèque des sciences de Louvain-la-Neuve,
aujourd'hui Musée L.*

Valoriser la protection du patrimoine : l'identification des biens classés

En Wallonie, les biens classés sont reconnaissables grâce à des écussons blancs et bleus, apposés directement sur les monuments ou sites. Ces plaquettes servent à la fois de marqueur officiel du classement et de porte d'entrée vers une information numérique, accessible au public via trois modes de connexion : un QR code, une puce NFC ou un lien URL renvoyant vers une page descriptive contenant le texte de présentation du bien et une ou plusieurs images.

En 2025, l'AWaP a poursuivi le renouvellement de ces dispositifs grâce à de nouvelles plaquettes connectées. Un jalon important a été atteint avec la pose de 392 plaquettes supplémentaires. Au total, 3 083 écussons connectés sont installés en Wallonie, équipant tous les monuments classés ainsi qu'une partie des sites classés.

Ce déploiement général a permis d'établir un premier bilan d'usage : depuis la pose de la première plaquette en 2011, les contenus numériques accessibles via QR code, puce NFC ou URL ont enregistré plus de 470 000 consultations, témoignant de l'intérêt du public pour ce mode d'accès simple et immédiat au patrimoine.

Pour la suite, l'AWaP poursuivra sa campagne d'apposition de plaquettes dans les sites classés, afin d'assurer une gestion durable, cohérente et complète de ce dispositif d'identification.



*Plaquette apposée sur l'hôpital Notre-Dame
à la Rose à Lessines*

Actualisation de l'Inventaire régional du patrimoine

Créé dans les années 1970, l'Inventaire régional du patrimoine constitue un outil essentiel pour identifier, documenter et valoriser les biens présentant un intérêt patrimonial en Wallonie. Afin de garantir la fiabilité et la pertinence des informations qu'il contient, cet inventaire qui rassemble actuellement plus de 54 000 biens doit faire l'objet d'une actualisation régulière, commune par commune. Ce travail de longue haleine mobilise les équipes de terrain, chargées de revisiter le territoire, d'examiner les biens existants et d'en repérer de nouveaux à intégrer. En 2025, trois communes ont été actualisées entièrement.

À Ath, l'actualisation de l'Inventaire régional du patrimoine a débuté en 2025. La prospection de terrain actuellement en cours a permis de sélectionner 314 biens à intégrer dans la mise à jour. Parmi ceux-ci, la salle de spectacle *Le Palace*, construite en 1919 sur les plans de l'architecte communal Léon Fourdin. Elle se distingue par sa façade cimentée de style Art nouveau et ses décors de ferronnerie visibles au balcon et à l'attique.

À Charleroi, l'actualisation de l'Inventaire a également débuté en 2025. La prospection menée sur le terrain a permis de sélectionner 480 biens à intégrer dans la mise à jour. Parmi ceux-ci figure le Palais de Justice de Charleroi (Avenue Général Michel, 1-2), construit entre 1959 et 1963. Œuvre majeure de l'architecte Jacques Depelseinaire, il illustre un modernisme de style international typique de l'après-guerre. Sous-toiture plate, les bâtiments sont disposés selon une composition ouverte en U. Une partie des rez-de-chaussée disposée sur des pilotis, apporte une certaine légèreté aux bâtiments. Les bâtiments reposent sur une ossature en béton. Les façades sont caractérisées par deux types de traitement de parement. Pour les parties pleines, elles sont réalisées en pierre bleue selon une trame de carré asymétrique alternant une partie lisse et de petits carrés bruts en légère saillie. Pour les parties vitrées, il s'agit de façades-rideau. L'entrée principale, sur l'angle ouvert de l'îlot qui forme le parvis, est signalée par un auvent en béton au profil en forme de vague et invite à rentrer dans le bâtiment. L'intérieur se distingue par un agencement moderne, un mobilier conçu avec soin et un travail raffiné des matériaux : marbres, carreaux de verre ou grès décoratif, permettant de créer une ambiance sobre et élégante, notamment dans les cages d'escalier et les salles d'audience aux proportions harmonieuses.



*Salle de spectacle Le Palace à Ath,
bâtiment intégré à l'Inventaire régional
du Patrimoine*



*Palais de Justice de Charleroi, bâtiment
intégré à l'Inventaire régional du Patrimoine*



Journées de la protection et de la restauration : première édition

En 2025, l'AWaP a organisé la première édition des Journées de la protection et de la restauration, un nouveau rendez-vous consacré au patrimoine wallon. La thématique 2025 portait spécifiquement sur le patrimoine du 20^e siècle. Le colloque s'est tenu les 14 et 15 mai, à la Cité Miroir à Liège, en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement avec sa cellule architecture. Il s'inscrivait dans la continuité du travail mené conjointement autour de l'identification des 300 jalons régionaux illustrant la modernité architecturale en Wallonie et à Bruxelles.

Cet événement marque une étape importante dans la dynamique engagée par l'AWaP pour renforcer la connaissance, la reconnaissance et la prise en compte du bâti du 20^e siècle, aujourd'hui confronté à des enjeux majeurs de transformation, de rénovation et de protection. Il prolonge les efforts déjà initiés en matière de recensement, de médiation et de valorisation du patrimoine récent, tant sur les plans patrimoniaux que culturels.

L'analyse des profils des inscrits met en évidence une forte représentation des professionnels du patrimoine et de l'architecture, ainsi que des agents de l'AWaP, suivis par des représentants d'institutions publiques et, dans une moindre mesure, par d'autres publics. Les participants ont salué la qualité des interventions et la pertinence des thématiques abordées.

Cette nouvelle dynamique se poursuivra dès 2026, chaque édition des Journées de la protection et la restauration étant consacrée à une thématique différente, avant d'adopter un rythme biennal en alternance avec les Journées de l'archéologie.



*Les bains et les thermes de la Sauvenière
à Liège*



15 millions €

de subventions octroyées pour les travaux
sur le patrimoine wallon

839

réunions de patrimoine organisées

847

autorisations patrimoniales délivrées

301

avis sur permis rendus sur des biens pastillés
ou situés en zone de protection

Restaurer le patrimoine

La conservation des biens patrimoniaux demande une attention constante.

Les biens classés nécessitent régulièrement des travaux de prévention, d'entretien ou de restauration pour assurer leur conservation intégrée. L'AWaP aide les propriétaires et les auteurs de projets à assurer l'entretien et la conservation des monuments protégés et, ce, à différents stades des projets.

L'AWaP :

- guide les propriétaires vers la voie la plus utile dans l'exécution du projet
- instruit et assure le suivi des réunions de patrimoine auxquelles la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est associée
- délivre des autorisations patrimoniales pour travaux
- rend des avis sur permis
- élabore les fiches patrimoniales (outil d'évaluation patrimoniale d'un bien)
- gère, planifie et contrôle l'octroi de subventions pour les travaux subsidiables

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 15 016 101,07€ de subventions octroyées pour 176 dossiers de travaux sur le patrimoine wallon
- 839 réunions de patrimoine organisées pour des projets de restauration ou d'évènements sur des biens classés en Wallonie
- 847 autorisations patrimoniales délivrées pour des biens classés - 11 refusées
- 4 plans opérationnels patrimoniaux (POP) délivrés pour des biens classés
- 301 avis sur permis rendus pour des biens pastillés et pour des biens situés en zone de protection autour d'un bien classé
- 163 chantiers de restauration en cours en 2025

En 2025, l'AWaP a octroyé plus de 15 millions d'euros de subventions pour 176 dossiers, principalement dédiés aux travaux sur biens classés.

	Nombre de dossiers acceptés	Montant total octroyé
Pour des travaux sur biens classés	98	14 656 349,68€
Pour des travaux sur biens pastillés à l'Inventaire régional du patrimoine	23	194 100,64€
Pour des travaux sur le Petit patrimoine populaire wallon (PPPW)	55	340 350,75€
Total	176	15 016 101,07€

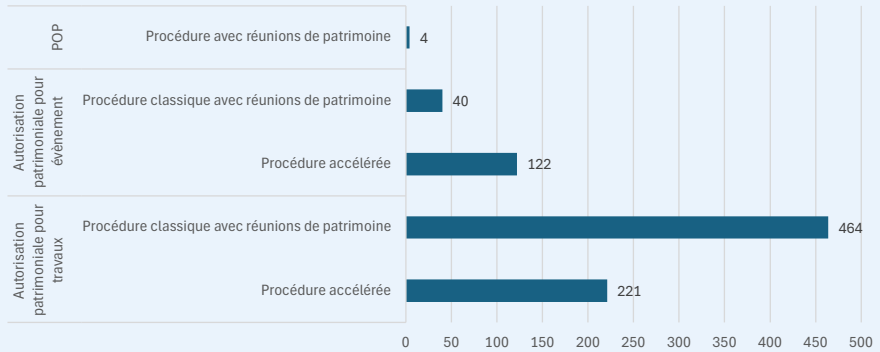
- **CoPat 2024 : l'impact concret observé en 2025 sur les procédures**

Depuis juin 2024, le Code du patrimoine (CoPat) permet aux usagers – citoyens comme entreprises – de recourir à une procédure accélérée pour les demandes de travaux ou évènements sur biens classés qui ne nécessitent pas de réunion de patrimoine. Cette nouveauté vise à simplifier et alléger le traitement des dossiers moins complexes.

En 2025, 32% des autorisations patrimoniales pour des travaux ont été gérés par cette procédure accélérée. Pour les évènements, la tendance est encore plus marquée : 75% des autorisations ont été octroyées via la procédure accélérée.

Ces chiffres montrent que la procédure accélérée répond réellement aux besoins des usagers, particulièrement pour les évènements, tout en offrant une alternative efficace pour une part significative des demandes de travaux.

Procédure d'autorisation pour travaux ou événements sur biens classés en 2025



Spa, patrimoine mondial : entre restaurations majeures et valorisation éditoriale

- **Les anciens Thermes de Spa : la fin d'un chantier d'envergure**

Montant de la subvention AWaP :

- 4 500 000,00€ HTVA (95% - accord-cadre pour l'enveloppe extérieure)
- 3 977 745,54€ HTVA (65% - subvention complémentaire pour l'intérieur)

Classé comme monument en janvier 1992, l'établissement des bains de Spa est un important témoin architectural du 19^e siècle. Il figure aujourd'hui sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Depuis juillet 2021, la Ville de Spa, dont les anciens Thermes, est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au sein du bien transnational « Grandes Villes d'Eaux d'Europe », aux côtés de dix autres villes thermales européennes.

Inauguré en 1868 et édifié au cœur de Spa par l'architecte Léon Suys, l'établissement thermal est resté en activité jusqu'en 2004, avant d'être progressivement abandonné au profit d'un nouvel équipement thermal implanté sur les hauteurs de la ville. Resté inoccupé et présentant des signes de dégradation, le bâtiment a fait l'objet dès 2010 d'un appel à projet lancé par la Ville de Spa afin d'en envisager la réaffectation en complexe hôtelier.

Les réunions de patrimoine menées par l'AWaP entre 2011 et 2016 ont permis de définir la philosophie générale de la restauration extérieure. Les travaux ont débuté en septembre 2019 grâce à l'accord-cadre de 4,5 millions d'euros octroyé par la Région wallonne. Cette phase a porté sur le nettoyage complet des façades, la restauration des éléments en pierre, l'amélioration énergétique des menuiseries et la restitution du bassin et du perron d'accès conformément aux plans d'origine.



Anciens Thermes de Spa. Façade principale et cour intérieure, vestibule d'entrée, salon des dames, ancienne cabine de bain

Lors des travaux intérieurs, plusieurs découvertes majeures ont mis en évidence l'intérêt patrimonial exceptionnel des décors, entraînant une extension de classement en 2021. Une nouvelle demande d'autorisation a alors été introduite et, en juillet 2023, un subside complémentaire de près de 4 millions d'euros a permis de restaurer les espaces intérieurs classés : hall d'entrée, salons, circulations et anciens espaces de bain.

Les travaux ont été réceptionnés en juin 2025. Les anciens Thermes de Spa ont retrouvé toute leur splendeur et sont aujourd'hui reconvertis en un hôtel cinq étoiles avec restaurant et espace wellness. Si certaines zones sont réservées à la clientèle, plusieurs espaces sont accessibles au public – hall d'entrée, salons et cour intérieure notamment – permettant à toutes et tous de redécouvrir l'un des joyaux du patrimoine spadois.

Au total, près de 8,5 millions d'euros de subsides de la Région wallonne ont été investis pour restituer toute la valeur patrimoniale de ce lieu emblématique.

- **Restauration de la Galerie Léopold II et du Pavillon Marie-Henriette à Spa**

Montant de la subvention AWaP : 5 066 020,49€ TVAC (75 %)

Inaugurée en 1878, la Galerie Léopold II est un vaste promenoir couvert, autrefois entièrement vitré, constitué d'une élégante structure en fonte finement ouvragée, encadrée à chacune de ses extrémités par un pavillon à deux niveaux de style éclectique. Cet ensemble emblématique du parc de Sept Heures illustre le raffinement de l'architecture de villégiature de la fin du 19^e siècle.

L'ensemble est protégé depuis le 20 avril 1982, date du classement global de la galerie et du pavillon. Depuis le 24 juillet 2021, il est intégré – tout comme les anciens Thermes de Spa – au périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au sein du bien transnational «Grandes Villes d'Eaux d'Europe».

Entre 2009 et 2015, les réunions de patrimoine pilotées par l'AWaP ont permis de définir la philosophie de restauration de la Galerie Léopold II et du Pavillon Marie-Henriette. Grâce à un subside de 5 066 020,49€ TVAC, représentant 75 % du montant des travaux et octroyé par la Région wallonne, le chantier a pu démarrer en septembre 2020.



Galerie Léopold II et Pavillon Marie-Henriette restaurés à Spa

Galerie Léopold II de Spa en cours de travaux.

Démontée et remontée

Pavillon Marie-Henriette. Détail stucs. Pavillon restauré

Le promenoir, qui avait connu un vif succès et fut agrandi à deux reprises pour accueillir un public toujours plus nombreux, nécessitait une intervention en profondeur. Un démontage complet de la structure a été réalisé afin de restaurer chaque élément dans les règles de l'art. Les colonnes en fonte ont été rénovées en atelier, certaines entièrement reconstituées. Le dallage et la toiture ont été intégralement restitués d'après les plans d'origine.

Une fois la structure remontée, les nombreux éléments de décor en toiture – garde-corps, luminaires et leurs consoles, frise de faîtage en zinc, pots à feu... – ont été fidèlement reproduits sur base de documents iconographiques historiques.

Le Pavillon Marie-Henriette est coiffé d'un toit bombé en zinc. Ce pavillon adopte un plan rectangulaire aux angles arrondis et des façades rythmées par un parement en brique à motifs et des pilastres en pierre calcaire. Une petite galerie couverte, légèrement surélevée, les entoure. Les travaux menés sur ce pavillon ont permis de restaurer et de renforcer la charpente du bâtiment, de restaurer la toiture et ses décors, les menuiseries, les décors intérieurs en stucs et le dallage d'origine complété par une nouvelle partie en granito.

Les travaux de restauration de la Galerie Léopold II et du Pavillon Marie-Henriette se sont achevés à la fin novembre 2025. Si l'intérieur du pavillon doit encore être aménagé en espace culturel avant son ouverture au public, la galerie, quant à elle, est déjà accessible et peut être empruntée lors d'une promenade dans le parc de Sept Heures.

- **Patrimoine spadois : restaurer, comprendre, valoriser**

L'année 2025 a été marquée par une véritable dynamique autour du patrimoine spadois. Alors que plusieurs chantiers d'envergure – comme la restauration des anciens Thermes de Spa, de la Galerie Léopold II ou du Pavillon Marie-Henriette – redonnent progressivement leur éclat aux témoins majeurs de l'histoire thermale, cette effervescence trouve un prolongement naturel dans la publication du 179^e numéro des *Carnets du Patrimoine*, entièrement consacré à Spa.



Couverture de la publication
éditée par l'AWaP en 2025

Cette nouvelle édition du carnet, revue et enrichie, arrive à un moment particulièrement opportun. Elle offre au public une lecture approfondie d'un territoire en pleine redécouverte et met en perspective les interventions récentes menées sur plusieurs sites emblématiques. À travers monuments restaurés, infrastructures thermales, sources légendaires, hôtels de voyageurs et promenades historiques, l'ouvrage illustre l'ampleur et la cohérence du patrimoine spadois, aujourd'hui porté par un renouvellement tangible sur le terrain.

Spa, qui compte 25 monuments classés – dont trois inscrits au Patrimoine exceptionnel de Wallonie – et sept sites protégés, bénéficie depuis 2021 d'une reconnaissance internationale renforcée grâce à son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le bien transnational des « Grandes Villes d'Eaux d'Europe ». Les restaurations en cours ou récemment achevées contribuent à consolider ce statut, tandis que la publication des *Carnets du Patrimoine* en propose une lecture accessible et structurée, témoignant d'une véritable émulation patrimoniale.

Ce dialogue entre travaux de restauration et mise en valeur éditoriale renforce la visibilité du patrimoine spadois et accompagne sa transmission auprès d'un large public. L'ouvrage invite à parcourir la ville sous un nouveau regard, à la croisée de l'histoire, de la mémoire thermale et du nouveau architectural.

Focus sur quelques chantiers de restauration de biens classés en 2025

- **Restauration de la ferme de La Ramée à Jauchelette (Jodoigne)**

Montant de la subvention AWaP : 1 522 747,21 €

L'ancienne abbaye cistercienne de la Ramée a été fondée vers 1215 en bordure de la Grande Gette. Cette ancienne abbaye constitue un vaste ensemble patrimonial entouré d'un parc, de prairies, de bois et d'étangs. Marquée par des destructions et reconstructions successives, le domaine a été remanié aux 19^e-20^e siècles. La propriété appartient aujourd'hui à une société privée qui y entreprend des travaux de restauration en continu depuis les années 1990.

Les travaux actuels concernent la restauration des façades et toitures des bâtiments dits Béthanie, La Chapelle, Le Quartier Latin, Le Château et Le Boulloy ; ces trois derniers étant repris sur la Liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Ces interventions visent à restituer la cohérence architecturale de l'ensemble et à assurer la pérennité des maçonneries, charpentes et couvertures. La restauration bénéficie d'un soutien important de l'AWaP, qui a octroyé 1 522 747,21 € de subsides pour les travaux en cours.

Lors de la restauration des maçonneries, un problème en apparence anodin a mis en évidence un enjeu majeur pour les chantiers patrimoniaux d'aujourd'hui et de demain : la raréfaction des ressources naturelles, en particulier les pierres locales. Comme la majorité des monuments anciens de la région, La Ramée a été construite en grande partie en pierre de Gobertange, matériau local traditionnel dont la disponibilité s'est aujourd'hui fortement réduite. Si de petits moellons restent accessibles en quantité limitée, il devient quasi impossible de trouver des blocs de pierre longs et sans défaut, nécessaires notamment pour les linteaux ou les appuis de fenêtre.



*Abbaye de La Ramée à Jauchelette
Linéau en pierre de Gobertange neuf, naturellement
altéré empêchant de facto sa mise en œuvre
par l'AWaP en 2025*

Face à cette situation, l'AWaP a entrepris un travail approfondi pour identifier une alternative compatible avec le matériau d'origine, tant sur le plan physico-mécanique qu'esthétique. À partir de la « carte d'identité physico-mécanique » de la pierre de Gobertange, différentes pierres ont été analysées afin de déterminer celle qui s'intégrerait le mieux au bâti ancien. C'est finalement la pierre britannique de Portland Jordans Whitbed qui a été retenue.

Ce chantier illustre pleinement les défis contemporains de la restauration patrimoniale : concilier authenticité, disponibilité des matériaux, respect des propriétés d'origine et exigences techniques. Il témoigne également de l'accompagnement de l'AWaP, attentive à orienter les interventions vers des solutions durables et scientifiquement étayées, garantes de la transmission d'un patrimoine d'une grande valeur historique.

- **Restauration de la tour clocher de l'église Saint-Martin à Arlon**

Montant de la subvention AWaP : 7896 000€



| Restauration de la tour clocher de l'église Saint-Martin à Arlon

Érigée entre 1907 et 1914, l'église néogothique se distingue depuis plus d'un siècle par sa silhouette imposante dominant la ville et l'horizon lointain. Classée comme monument depuis le 22 juillet 2002 et inscrite au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, elle fait aujourd'hui l'objet d'un vaste chantier de restauration.

Le chantier de restauration globale de l'édifice a débuté en avril 2015. À partir de mai 2019, les travaux se sont concentrés sur la flèche de croisée, dont la restauration s'est achevée au printemps 2024.

Les travaux consistent :

- au démontage partiel de la flèche en vue du remplacement des armatures internes aux maçonneries
- à la restauration et repose de la croix sommitale de la flèche
- au nettoyage des façades intérieures et extérieures
- à la restauration des sols et des voûtes des différents niveaux de la flèche et du fût
- à la restauration des menuiseries et des vitraux
- au remplacement du beffroi métallique par un nouveau beffroi en bois permettant la remise en action des cloches et la restauration de ces dernières

- **Restauration des menuiseries extérieures du château-fort d'Écaussinnes-Lalaing**

Montant de la subvention AWaP : 187 712,85€

Le château-fort d'Écaussinnes-Lalaing, classé comme monument en 1972 et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie en 2006, est un château d'origine médiévale (dernier quart du 13^e siècle). Perché sur un éperon rocheux, il constitue l'un des rares châteaux de hauteur dans la province du Hainaut.

Depuis sa fondation, le site a été occupé par des familles soucieuses de l'agrandir et de l'embellir, pérennisant ainsi son rôle défensif puis résidentiel au fil des siècles. Les premières transformations sont réalisées au 14^e siècle avec la construction d'un corps de logis en L et d'une chapelle greffée à l'aile septentrionale. Au tournant du 16^e siècle, l'aile occidentale est restaurée. Le gain d'espace, de luminosité et de confort confère un caractère résidentiel au château. Pendant un peu plus de deux siècles (1624-1854), la famille des van der Burch réside au château quotidiennement et y apporte des changements notables : la construction d'une aile d'habitation, d'une tour-porche, la transformation des façades intérieures (ailes nord et sud) et la construction de la ferme castrale. Au 20^e siècle, le chanoine Edmond Puissant entreprend des travaux de restauration et aménage un musée dès 1922. Depuis 1948, la Fondation van der Burch assure sa pérennité et la gestion du musée.

Le chantier de restauration actuel est réparti en trois lots confiés à deux entreprises spécialisées. Les lots 1 et 3 concernent la tour-porche, la façade sud de l'aile sud, les façades nord et sud de l'aile nord ainsi que la façade ouest de l'aile ouest. L'essentiel des interventions porte sur les châssis à croisée en pierre intégrant des verres sous plomb. L'étude des archives du château a permis de préciser leur datation aux années 1930, ce qui a guidé les choix de restauration. Le lot 2 porte exclusivement sur le portail de la tour-porche.



*Vue de la tour-porche du château-fort
d'Écaussinnes-Lalaing*



*Intérieur du châssis restauré de la façade est
de la tour-porche*



*Intérieur du châssis restauré de l'étage
de la façade sud de l'aile sud*

- **Restauration de la chapelle castrale d'Enghien**

Montant de la subvention AWaP : 566 046 €



| *Restauration de la chapelle castrale d'Enghien*

La chapelle castrale, située dans le parc d'Enghien, constitue le dernier vestige de l'ancien château médiéval datant du 12^e siècle. Classée comme monument, elle représente un élément historique majeur du site et témoigne de la splendeur d'antan du domaine.

Face à l'état de dégradation du bâtiment, un important chantier de restauration a été lancé à partir de septembre 2024. Cette intervention concerne principalement l'enveloppe extérieure de la chapelle afin d'assurer sa stabilité et sa conservation à long terme. Les travaux portent notamment sur le remplacement complet de la toiture, la restauration des corniches, le nettoyage et la consolidation des maçonneries, ainsi que la remise en état des menuiseries extérieures.



| *Restauration de la chapelle castrale d'Enghien*

Le projet bénéficie d'un soutien financier important de la Région wallonne par l'intermédiaire de l'AWaP, qui subside environ 60% du coût total des travaux soit 566 046€ TVAC. La Province de Hainaut participe également au financement, tandis que la Ville d'Enghien assure le solde. En plus de l'aide financière, l'AWaP a accompagné en profondeur le projet sur le plan technique afin de garantir le respect des méthodes de restauration adaptées aux bâtiments classés.

L'objectif de ce chantier est avant tout de protéger durablement la structure du bâtiment contre les infiltrations et les dégradations, condition indispensable avant d'envisager une restauration intérieure. En effet, l'intérieur de la chapelle, qui comprend encore des éléments patrimoniaux remarquables comme des vitraux et du mobilier ancien, nécessite lui aussi une intervention spécifique, mais celle-ci fera l'objet d'un projet ultérieur.

Cette restauration s'inscrit dans une volonté plus large de valorisation du parc d'Enghien et de son patrimoine historique, en préservant ses bâtiments emblématiques pour les générations futures et en renforçant l'attractivité culturelle du site.

• **Restauration de la flèche de l'église Saint-Christophe à Liège**

Montant de la subvention AWaP : 310 592,60€

Malgré ses allures néo-gothiques, résultat de la restauration menée au 19^e siècle, l'église Saint-Christophe du béguinage de Liège date des années 1240 et est donc la plus ancienne église conservée du mouvement béguinal en Europe. Elle est classée au titre de monument le 24 juillet 1936. L'état qui nous est parvenu aujourd'hui est le fruit de la restauration exécutée en 1885-1892, œuvre du gantois Auguste Van Assche, qui a profondément transformé le monument.



Restauration de la flèche de l'église Saint-Christophe à Liège

La charpente du clocher date de 1436, et demeure un élément marquant du paysage liégeois. Son état était extrêmement préoccupant en 2021 puisque de nombreuses infiltrations étaient constatées, les ardoises et zingueries ayant disparu en plusieurs endroits laissant la charpente et le voligeage à nu. Un dossier de restauration complet a alors été entrepris pour sauver l'édifice.

Un subside de 310 592,60€ a été octroyé en 2024 par l'AWaP à la Fabrique d'Église pour les travaux de restauration de la couverture du clocher de l'église Saint-Christophe et de la tourelle d'escalier.

En 2025, ce chantier exemplaire a permis la restauration des pièces dégradées des charpentes en chêne et des abat-sons (lames inclinées dont on garnit les ouvertures des clochers pour renvoyer vers le sol le son des cloches). Les autres boiseries extérieures ont été repeintes et préservées. Les ardoises naturelles ont été entièrement remplacées. Les différents raccords et étanchéités sont réalisés à l'aide de feuilles de plomb. Les ferronneries ajoutées par Van Assche ont également été restaurées à l'identique et partiellement reproduites. Le coq de la girouette trône à présent au sommet de la flèche, fier de sa nouvelle parure dorée.

Lors du chantier, un petit boulet de canon datant de 1568 a été découvert encastré dans une pièce de charpente de la flèche. Il aurait été tiré depuis le pied de la collégiale Saint-Martin et il n'avait pas été repéré depuis.

La restauration va à présent concerner d'autres parties de la toiture de l'église.

- **Restauration du stade des jeux de Namur.**
De l'autorisation patrimoniale au suivi du chantier

Montant de la subvention AWaP : 12 millions€ (accord-cadre de 2017 à 2026)

La Citadelle de Namur, classée patrimoine exceptionnel de Wallonie, est un site emblématique mêlant deux millénaires d'histoire militaire, urbaine et culturelle. Aujourd'hui, elle constitue un pôle touristique important, renforcé par des aménagements accessibles à

tous : téléphérique, Centre du Visiteur Terra Nova, train touristique et dispositifs d'accessibilité reconnus par Access1. La Citadelle est le théâtre d'évènements culturels et sportifs de portée régionale et internationale.

Au sein de cet ensemble, le Stade des Jeux et le Théâtre de Verdure, réalisés en 1910 par l'architecte Georges Hobé, occupent une place particulière. Ces infrastructures monumentales en béton peint, d'influence Art déco et Sécession viennoise, formaient à l'origine un vaste complexe dédié aux manifestations sportives, culturelles et récréatives. Le Stade - dominé par un promenoir courbe, une loge royale portant l'inscription *Ludus pro Patria* et une galerie rythmée de colonnes - souffrait de graves problèmes de stabilité.



Stade des Jeux

Photo ancienne proche de l'état d'origine



Théâtre de Verdure.

Photo juste avant les travaux

Photo ancienne proche de l'état d'origine (vers 1910)

Le Théâtre de Verdure, avec sa scène encadrée d'allégories sculptées et ses gradins en hémicycle intégrés dans le relief, nécessitait lui aussi une intervention en profondeur.

L'objectif du projet de restauration est double : assurer la stabilité des structures et réintégrer les fonctions événementielles au cœur des bâtiments (billetterie, bar, sanitaires...). Le dessous des gradins du Stade sera transformé en espace polyvalent avec sanitaires et vestiaires. La restauration s'inscrit également dans une vision plus large : conforter l'esplanade de la Citadelle comme pôle dynamique, en lien avec le Pavillon de Milan et le téléphérique.

Les procédures patrimoniales ont été menées en étroite collaboration avec l'AWaP. Pour le Stade des Jeux, le chantier a démarré en août 2024 pour une durée prévue de 650 jours ouvrables. Pour le Théâtre de Verdure, deux réunions de patrimoine et de nombreux échanges techniques ont permis d'aboutir à l'autorisation patrimoniale en novembre 2025. Ces accompagnements garantissent la bonne prise en compte des enjeux de conservation dans ces projets majeurs.

L'AWaP participe chaque semaine aux réunions de chantier du Stade des Jeux afin de garantir la conformité des travaux aux plans et documents ayant motivé l'autorisation et la subvention. Plusieurs éléments ont demandé essais, échantillons ou visites en atelier : menuiseries, vitrages, enduits, réparations des bétons, décapages, nettoyages des façades...

Deux adaptations importantes sont intervenues en cours de chantier :

- **Décapage du gunitage sous les gradins**
Le projet initial prévoyait un décapage pneumatique du gunitage pour vérifier l'état du béton Hennebique. Les conditions de travail rendaient cette méthode irréalisable. Après essais, l'hydrodémolition - déjà prévue ailleurs sur le bâtiment - a été validée. Bien qu'elle altère davantage la surface du béton, elle reste limitée à la couche carbonatée. Toutes les zones traitées seront restaurées avec un renforcement ponctuel des armatures et l'application d'un mortier de réparation adapté.
- **Finition des enduits de façade**
Le projet prévoyait une fine couche d'enduit de 2 mm sur l'ensemble des surfaces. Les essais ont démontré l'impossibilité d'obtenir un rendu homogène et fidèle aux modénatures. Le nettoyage a également révélé un état satisfaisant de l'enduit existant. La stratégie a donc été réorientée vers des restaurations localisées, complétées par l'application globale d'une lasure diluée, respirante et légèrement teintée afin d'assurer une homogénéité esthétique sans surcharge.

En janvier 2026, le chantier se poursuit conformément au planning, marquant une étape essentielle pour la préservation et la valorisation durable de ce site patrimonial majeur.

La restauration de biens pastillés à l'Inventaire régional du patrimoine

Chaque bien inscrit à l'Inventaire régional du patrimoine peut être distingué par une pastille, soulignant son importance et la nécessité de sa préservation : pour toute demande de permis d'urbanisme sur un bien pastillé, un avis simple de l'AWaP et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est requis, assurant que chaque décision contribue à la préservation de ce patrimoine unique.

Depuis la mise en place du nouveau Code du Patrimoine le 1^{er} juin 2024, la Wallonie soutient l'entretien et la restauration des biens pastillés en accordant des subventions pour certains travaux. Cette mesure permet aux propriétaires de bénéficier de subventions couvrant jusqu'à 75% des coûts des travaux, avec un plafond de 10 000€. Les travaux éligibles incluent la rénovation de maçonneries extérieures, la restauration de menuiseries et d'éléments métalliques de valeur patrimoniale, ainsi que les travaux sur la toiture.

• Un projet soutenu par l'AWaP à Tournai - Rue de l'Épinette 26

Montant de la subvention AWA : 10 000 €

Un subside a été accordé pour la restauration de la façade à rue d'un ancien commerce. La restauration comprend la remise en valeur de l'ancienne vitrine par une mise en couleur dans une teinte identique de bleu-vert accompagnée d'une restauration des boiseries. Un remplacement de châssis est également prévu. Ceux-ci seront réalisés à l'identique, apportant une amélioration visuelle de la façade ainsi qu'une amélioration énergétique. Les lucarnes seront également remplacées à l'identique. Il s'agit ici d'un projet de réhabilitation de patrimoine qui respecte toutes les caractéristiques patrimoniales du bien ayant conduit à son pastillage ainsi qu'une remise en valeur de cette ancienne habitation de commerce.



Façade de l'ancien commerce rue de l'Épinette 26, Tournai

Petit patrimoine populaire wallon (PPPW) : un soutien à la préservation

Le territoire wallon regorge de petits éléments patrimoniaux, qui constituent des points d'intérêt et des repères dans l'environnement : lavoirs, puits, calvaires, portails, bornes-frontières, horloges, monuments aux morts... Bien que modestes, ces éléments font partie de notre patrimoine et méritent d'être préservés. L'AWaP veille à leur préservation, en accordant des subventions selon les mêmes modalités que pour la restauration des biens pastillés à l'Inventaire régional du patrimoine, c'est-à-dire en couvrant jusqu'à 75 % des coûts des travaux, avec un plafond de 10 000 €.

- **Restauration des poteaux et plaques de rue dans le quartier de l'Hôpital à Verviers**

Montant de la subvention AWaP : 5 895,89 €



Poteau à l'angle de la rue Grétry et l'avenue Peltzer.

© Ville de Verviers



Poteau rue de la Marne.

© Ville de Verviers

Dans le quartier de l'Hôpital à Verviers, cinq poteaux indicateurs en fonte, accompagnés de plaques de rue émaillées ou en tôle, ont fait l'objet d'une restauration minutieuse. Ces éléments, installés entre 1875 et 1880 lors de l'aménagement des nouveaux quartiers sud conçus par l'urbaniste Victor Besme, constituent aujourd'hui un témoignage rare du développement urbain exceptionnel que la ville de Verviers a connu à la fin du 19^e siècle. Leur préservation contribue à maintenir un cadre de vie qualitatif pour les habitants comme pour les visiteurs.

Les interventions ont consisté à laver, décaper et repeindre les parties métalliques, tandis que les plaques émaillées, encore en bon état, n’ont nécessité qu’un nettoyage approfondi. Grâce à ce soutien, ces témoins modestes mais essentiels du paysage verviétois retrouvent une présence soignée et lisible dans l’espace public.

- **Les biens classés pour lesquels une subvention a été octroyée en 2025**

Province	Commune	Bien	Montant subvention
Brabant wallon	Braine-le-Château	Château des Comtes de Hornes	67 806,02 €
Brabant wallon	Jodoigne	Église Saint-Pierre (Sainte-Marie)	49 261,37 €
Brabant wallon	Jodoigne	Ferme d’Awans	16 606,69 €
Brabant wallon	Nivelles	Cure de Bornival	42 244,51 €
Brabant wallon	Wavre	Église Saint-Jean-Baptiste	176 074,72 €
Brabant wallon	Wavre	Hôtel de ville de Wavre	21 649,73 €
Hainaut	Beaumont	Église Saint-Lambert de Barbencon	7 256,10 €
Hainaut	Binche	Église Sainte-Marie-Madeleine d’Epinois	1 286,37 €
Hainaut	Binche	Église Sainte-Marie de Péronnes-lez-Binche	9 836,76 €
Hainaut	Celles	Église Saint-Martin d’Escanaffles	2 190,10 €
Hainaut	Celles	Église Saint-Christophe	38 188,57 €
Hainaut	Charleroi	Bâtiment Gramme	363 977,36 €
Hainaut	Charleroi	Cité de l’Enfance	607 362,80 €
Hainaut	Charleroi	Église Notre-Dame de l’Assomption de Roux	10 258,38 €
Hainaut	Écaussinnes	Château-fort d’Écaussinnes-Lalaing	187 712,85 €
Hainaut	Enghien	Église Saint-Martin de Marcq	389 862,94 €
Hainaut	Erquelinnes	Ferme du Château	31 101,84 €
Hainaut	Estinnes	Ferme Rochez de Vellereille-Les-Brayeux	13 072,35 €
Hainaut	Frameries	Maison Fénelon dite « Belle Maison »	31 666,08 €

Hainaut	Frasnes-lez-Anvaing	Château d'Anvaing	3 907,88€
Hainaut	Lessines	Château de l'Estriverie	5 490,00€
Hainaut	Lessines	Hôpital Notre-Dame à la Rose	5 898,75€
Hainaut	Mons	Collégiale Sainte-Waudru	199 411,40€
Hainaut	Mons	Église Sainte-Élisabeth	21 824,77€
Hainaut	Mouscron	Orgues de l'Église Saint-Barthélemy	31 726,20€
Hainaut	Soignies	Église Notre-Dame de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies	4 288,24€
Hainaut	Soignies	Ferme de l'Abbaye de Neufvilles	17 594,64€
Hainaut	Tournai	Beffroi	36 232,63€
Hainaut	Tournai	Hôtel de ville	6 758,25€
Hainaut	Tournai	Immeuble anciennement presbytère Saint-Jean rue des Croisiers	39 451,32€
Hainaut	Tournai	Immeuble sis quai des Poissonsceaux	478 836,02€
Hainaut	Tournai	Maisons de fondations sises rue de Marvis	55 129,05€
Hainaut	Tournai	Ruines de l'ancien « Château César » de Vaulx	37 514,02€
Liège	Ans	Cense Monfort	59 112,07€
Liège	Anthistes	Ferme dite d'Omalius	83 658,68€
Liège	Aywaille	Château de Dieupart	160 622,64€
Liège	Aywaille	Château de Harzé	70 504,84€
Liège	Aywaille	Église Notre-Dame des Anges de Dieupart	559 575,58€
Liège	Comblain-au-Pont	Maison du peuple de Poulseur	20 763,60€
Liège	Fléron	Ferme rue Heid des Chênes	204 103,48€
Liège	Herstal	Église Notre-Dame de la Licourt	86 477,19€
Liège	Herstal	Église Saint-Lambert rue Saint-Lambert	26 978,16€
Liège	Huy	Église Notre-Dame de la Sarte	132 408,06€
Liège	Liège	Ancien hospice rue Agimont	446 517,14€
Liège	Liège	Cathédrale Saint-Paul	1 791 827,87€
Liège	Liège	Chapelle Saint-Roch	84 506,09€

Liège	Liège	Église des Rédemptoristes (Saint-Gérard)	25 814,06€
Liège	Liège	Église du Saint-Sacrement	8 257,04€
Liège	Liège	Église Saint-Jacques	104 286,58€
Liège	Liège	Fontaine Saint-Jean-Baptiste rue Hors Château	11 543,40€
Liège	Liège	Hôtel actuellement Musée Curtius	100 251,03€
Liège	Liège	Hôtel de ville de Liège	166 806,53€
Liège	Liège	Immeuble de la Cour des Prébendiers	214 009,37€
Liège	Liège	Immeuble Mont Saint-Martin	160 374,17€
Liège	Liège	Maison rue Mont-de-Piété	79 625,70€
Liège	Liège	Orgues de la Cathédrale Saint-Paul	328 838,80€
Liège	Liège	Université de Liège place du 20-Août	285 297,63€
Liège	Liège	Villa l'Aube de Gustave Serrurier Bovy	14 573,05€
Liège	Limbourg	Maison place Saint-Georges	26 953,56€
Liège	Malmédy	Cathédrale Saints Pierre, Paul et Quirin	81 092,17€
Liège	Oreye	Église Saint-Hubert de Lens-sur-Geer	212 779,54€
Liège	Soumagne	Église Saint-André de Cerexhe-Heuseux	144 163,40€
Liège	Spa	Chapelle Leloup	5 847,32€
Liège	Spa	Immeuble Coquelicot Place Royale	14 484,18€
Liège	Spa	Immeuble Fauconnier Place Royale	82 508,65€
Liège	Spa	Waux-Hall	216 627,82€
Liège	Stavelot	Chapelle des Capucins	3 339,60€
Liège	Stavelot	Immeuble rue du Vinève	32 658,78€
Liège	Stavelot	Maison rue Haute	45 126,86€
Liège	Theux	Château Franchimont	1 290 333,33€
Liège	Trooz	Église Sainte-Catherine	86 548,71€
Liège	Verviers	Église Notre-Dame des Récollets	29 975,26€
Liège	Verviers	Presbytère église Sainte-Julienne	47 197,42€
Liège	Visé	Charbonnage du Hasard	218 820,00€
Liège	Waremme	Église Saint-Denis de Grand-Axhe	21 033,09€

Liège	Welkenraedt	Église Saint-Georges	134 466,25 €
Luxembourg	Arlon	Château de Guirsch	180 305,21 €
Luxembourg	Arlon	Église Saint-Martin	2 286,90 €
Luxembourg	Bertrix	Château de Biourge	71 082,05 €
Luxembourg	Bouillon	Château ferme de Dohan	47 948,34 €
Luxembourg	Chiny	Château néogothique du Faing	292 846,83 €
Luxembourg	Florenville	Abbaye Notre-Dame d'Orval-Ruines de l'abbaye	878 851,81 €
Luxembourg	Marche-en-Famenne	Église Saint-Remacle	72 963,00 €
Luxembourg	Marche-en-Famenne	Ferme des Blancs Curés	14 408,05 €
Luxembourg	Tellin	Ancienne Fonderie des Cloches	52 262,03 €
Luxembourg	Vaux-sur-Sûre	Château ferme de Monceau	28 326,78 €
Namur	Bièvre	Église Saint-Denis	1 604,76 €
Namur	Couvin	Château ferme Saint-Roch	80 436,13 €
Namur	Couvin	Domaine Saint-Roch - Gai Logis	23 519,73 €
Namur	Dinant	Bien sis rue de Mahène	32 619,06 €
Namur	Dinant	Collégiale Saint-Perpète	391 464,70 €
Namur	Dinant	Église Notre-Dame à Foy Notre-Dame	16 241,22 €
Namur	Gembloux	Beffroi de Gembloux	628 580,64 €
Namur	Gesves	Ancien moulin Abbaye Grandpré	1 599,01 €
Namur	Mettet	Château de Thozée	13 844,82 €
Namur	Namur	Cimetière de l'abbaye Notre-Dame du Vivier	61 897,21 €
Namur	Namur	Église de l'abbaye Notre-Dame du Vivier	603 861,51 €
Namur	Somme-Leuze	Chapelle de la Nativité de la Vierge	227 232,48 €

- **Les subventions octroyées en 2025 pour des travaux sur biens pastillés à l'Inventaire régional du Patrimoine**

Province	Commune	Bien	Montant subvention
Brabant wallon	Jodoigne	Habitation place Saint-Lambert à Jodoigne	10 000,00€
Brabant wallon	Wavre	Immeuble sis rue de Bruxelles à Wavre	10 000,00€
Hainaut	Binche	Habitation rue du Cygne	10 000,00€
Hainaut	Tournai	Habitation (ancien commerce) rue de l'Espinette	10 000,00€
Hainaut	Tournai	Habitation rue des Sœurs noires	8 101,05€
Liège	Esneux	Ancien couvent place Jean D'Ardenne	10 000,00€
Liège	Esneux	Habitation avenue de la Grotte	10 000,00€
Liège	Hamoir	Château de Lassus	10 000,00€
Liège	Liège	Habitation place des Franchises	10 000,00€
Liège	Liège	Habitation rue Delforge	6 353,88€
Liège	Liège	Habitation rue Delfosse	2 828,61€
Liège	Liège	Habitation rue Étienne Soubre	10 000,00€
Liège	Liège	Habitation-commerce place Verte	9 820,50€
Liège	Malmédy	Habitation rue de la Warche	10 000,00€
Liège	Wanze	Habitation rue de Wanzoul	5 000,00€
Liège	Wanze	Habitation rue de Wanzoul	5 000,00€
Luxembourg	Sainte-Ode	Château-ferme de Laval	6 493,56€
Luxembourg	Tintigny	Église Saint-Nicolas de Rossignol	6 757,22€
Namur	Anhée	Abbatiale de Maredsous	10 000,00€
Namur	Éghezée	Ancienne ferme du Moulin - habitation sise Tiège du Moulin à Liernu	5 492,12€
Namur	Houyet	Habitation rue de Gendron	10 000,00€
Namur	Namur	Habitation-commerce rue des Carmes à Namur	10 000,00€
Namur	Namur	Presbytère des Églises Saint-Nicolas et Notre-Dame	8 253,70€

- **Les subventions octroyées en 2025 pour des travaux sur le Petit Patrimoine populaire wallon (PPPW)**

Province	Commune	Bien	Montant subvention
Brabant wallon	Beauvechain	Chapelle Gosin à Nodebais	2 105,40€
Brabant wallon	Chastre	Portes de la chapelle Saint-Antoine	7 500,00€
Brabant wallon	Genappe	Fontaine Saint-Jacques rue du Béguinage à Houtain-le-Val	4 640,96€
Brabant wallon	Walhain	Chapelle Notre-Dame	4 006,61€
Brabant wallon	Wavre	Chapelle Saint-Jean-Baptiste de la ferme des Templiers	9 655,80€
Hainaut	Antoing	Chapelle rue Paul Pastur 45	7 983,28€
Hainaut	Charleroi	Statue de la Vierge à l'Institut de la Providence à Gilly	3 466,65€
Hainaut	Courcelles	Chapelle Notre-Dame de Bon Secours à Souvret	7 228,24€
Hainaut	Erquelinnes	Ancien pendule de l'horloge de l'église Saint-Médard à Solre-sur-Sambre	3 811,50€
Hainaut	Honnelles	4 frères pleureurs à Montignies-sur-Roc	2 178,00€
Hainaut	Les Bons Villers	Chapelle Saint-Jacques à Villers-Perwin	9 601,35€
Hainaut	Mons	Balcon chaussée de Beaumont 459 à Harmignies	7 628,01€
Hainaut	Mons	Frise chaussée de Beaumont 459 à Harmignies	1 001,96€
Hainaut	Mons	Frise chaussée de Beaumont 457 à Harmignies	1 025,92€
Hainaut	Mons	Balcon chaussée de Beaumont 461 à Harmignie	4 805,42€
Hainaut	Mons	Frise et colonne chaussée de Beaumont 461 à Harmignies	2 022,43€
Hainaut	Mons	Balcon rue de la Croix-Rouge 19	1 812,60€
Hainaut	Mouscron	Porte d'entrée rue du Luxembourg 25	5 167,50€
Hainaut	Pecq	Monument aux morts	7 938,81€
Hainaut	Pecq	Calvaire d'Esquelmes	10 000,00€

Hainaut	Péruwelz	Chemin de croix de Callenelle	10 000,00€
Hainaut	Tournai	Porte d'entrée rue des Volontaires 2	437,25€
Hainaut	Tournai	Vitraux boulevard du Roi Albert 126	7 500,00€
Liège	Braives	2 tilleuls à l'école maternelle communale d'Avennes	884,81€
Liège	Chaufontaine	Portail du potager de l'ancien prieuré de Beaufays	7 976,02€
Liège	Ferrières	Fournil sis le Trou 19	7 500,00€
Liège	Flémalle	Chapelle du Crucifix	6 675,57€
Liège	Héron	Porte de la fontaine des Fortes Haies	2 109,94€
Liège	Liège	Portes d'entrée et de garage Art déco rue des Houblonnières 22	9 014,50€
Liège	Liège	Porte cochère rue de la Loi 14	1 335,60€
Liège	Liège	Balcon rue Fabry 5	6 403,73€
Liège	Liège	Porte d'entrée boulevard Frère Orban 50	10 000,00€
Liège	Nandrin	Portail de la Tour de Nandrin	10 000,00€
Liège	Oupeye	Portail de la maison place Communale 39 à Haccourt	8 258,25€
Liège	Verviers	5 poteaux et plaques de rue du quartier de l'Hôpital	5 895,89€
Liège	Waimes	Ancienne cabine d'aiguillage de la gare de Sourbrodt	10 000,00€
Luxembourg	Bouillon	Lavoir de Poupehan	7 500,00€
Luxembourg	Habay	Mur mitoyen en pierre sèche rue de la Ramourie 4	7 500,00€
Luxembourg	Manhay	Rue du Moulin d'Odeigne	7 500,00€
Luxembourg	Manhay	4 croix (1 ^{er} dossier)	3 557,40€
Luxembourg	Manhay	4 croix (2 ^e dossier)	3 557,40€
Luxembourg	Manhay	Frêne commun remarquable	2 178,00€
Luxembourg	Manhay	Mur en pierre sèche du moulin d'Odeigne	7 500,00€
Luxembourg	Vielsalm	Fontaine et chapelle Saint-Gengoux	10 000,00€
Luxembourg	Virton	Croix Bradfer	5 626,50€

Namur	Anhée	Mesures conservatoires de 10 arbres remarquables	7 282,69€
Namur	Assesse	Vitrail néo-roman de l'église Saint-Martin	10 000,00€
Namur	Assesse	Source de Cratch à Sorinnes-la-Longue	10 000,00€
Namur	Bièvre	Mur en pierre sèche du moulin de Gros Fays	10 000,00€
Namur	Floreffe	Érable sycomore	499,13€
Namur	Floreffe	Chapelle sise rue Patigny 24	7 577,63€
Namur	La Bruyère	Grilles d'entrée du château d'Ostin	7 500,00€
Namur	La Bruyère	Pavillons encadrant la grille d'entrée du château d'Ostin	7 500,00€
Namur	Ohey	Chapelle funéraire Dutilleux au cimetière d'Ohey	7 500,00€
Namur	Sombreffe	Portail du cimetière de Tongrinne	10 000,00€



254

impositions archéologiques

114

opérations archéologiques

1,4 million €

engagés pour l'archéologie

5

conventions scientifiques
pour un montant total de 386 000 €

438

personnes détentrices de l'autorisation
de détectorisme

Réaliser des opérations archéologiques, conserver et étudier

L'AWaP a pour mission de gérer le patrimoine archéologique wallon, enfoui ou hors-sol :

- le découvrir et l'étudier
- favoriser son exploitation scientifique
- le protéger
- le mettre en valeur

Ce travail est mené en collaboration avec des associations privées et avec les universités francophones qui bénéficient soit de subsides, soit de conventions.

En Wallonie, la plupart des interventions de terrain relèvent de l'archéologie préventive. Réalisées dans le cadre de projets urbanistiques et d'infrastructures, elles sont réalisées dans le but d'étudier et de documenter les vestiges avant leur destruction inéluctable et dans un délai rapproché. L'archéologie préventive permet de recueillir des informations extrêmement précieuses dans toute une série de disciplines scientifiques partenaires de l'archéologie dont les résultats fondent la connaissance de nos villes et de nos campagnes à travers les âges. Les fouilles de prévention se font en concertation avec les aménageurs.

Dans le cadre de cette mission, l'AWaP gère également :

- les demandes d'autorisation de fouilles
- les demandes d'autorisation de prospection avec un détecteur à métaux
- les demandes d'agrément des dépôts de biens archéologiques
- les déclarations de découvertes fortuites

L'AWaP communique activement les résultats de ses fouilles à la communauté scientifique par le biais de colloques et d'articles dans des revues spécialisées. Elle diffuse également ses découvertes à travers diverses actions, telles que la publication annuelle de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, des ouvrages thématiques et l'organisation des « Journées d'archéologie en Wallonie ». L'AWaP organise régulièrement des visites de chantiers archéologiques, permettant ainsi à un large public de découvrir et d'apprécier le patrimoine archéologique de la région.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 254 impositions archéologiques
- 98 opérations archéologiques (suivis, évaluations et fouilles)
- 16 découvertes fortuites
- 1 416 960,52 € engagés pour l'archéologie (fouilles, matériel, études, restaurations...)
- 5 conventions scientifiques pour un montant total de 386 000 €
- 7 autorisations de fouilles délivrées - 3 refusées
- 438 personnes détentrices de l'autorisation de détectorisme au 31/12/2025
- 2 500 objets découverts et déclarés par les détectoristes - 641 déclarations de découvertes

- **Quelques données chiffrées pour l'archéologie préventive en Wallonie en 2025**

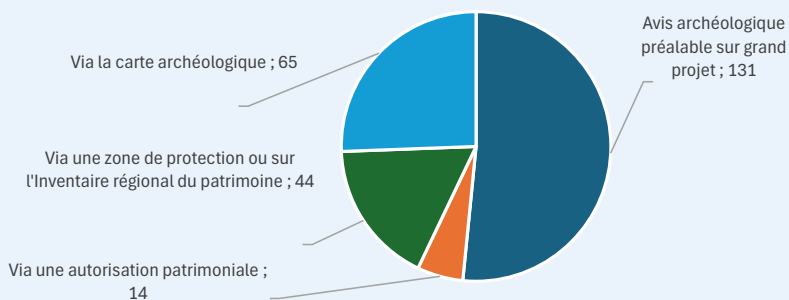
L'avis archéologique est un outil essentiel pour accompagner les projets d'aménagement tout en préservant le patrimoine enfoui. En 2025, l'AWaP a analysé 2 556 demandes nécessitant un avis archéologique, qu'il s'agisse de grands projets, de permis en zone de protection ou de demandes situées dans la carte archéologique.

Au total, 1 365 demandes ont été traitées, soit un peu plus de la moitié (53 %) de l'ensemble des dossiers reçus. Une grande partie des demandes favorables l'est « par défaut » (46 %), ce qui témoigne du fait que nombre de projets ne présentent pas d'enjeux archéologiques majeurs.

En parallèle, 254 prescriptions archéologiques ont été imposées (10 % des demandes), garantissant que les projets concernés intègrent les mesures nécessaires pour protéger les traces du passé.

Prescriptions archéologiques imposées par l'AWaP en 2025				
	Demandes reçues	Demandes traitées	Demandes favorables par défaut	Impositions archéologiques
Avis archéologique préalable sur grand projet	421	372	49	131
Avis archéologique dans une autorisation patrimoniale				14
Avis archéologique dans un permis situé en zone de protection autour d'un bien classé ou à l'Inventaire régional du patrimoine	399	291	108	44
Avis archéologique dans un permis situé dans la carte archéologique	1 736	702	1 034	65
TOTAL	2 556	1 365	1 191	254

Impositions archéologiques par l'AWaP en 2025



En 2025, l'AWaP a mené 114 opérations archéologiques : suivis de chantiers, sondages d'évaluation, interventions sur le bâti, fouilles préventives et découvertes fortuites. Cela reflète la diversité des approches nécessaires à la protection du patrimoine archéologique. La durée d'une intervention varie fortement : quelques jours pour un suivi, plusieurs semaines pour une fouille complète. Au total, ces missions représentent 1493,5 jours/homme.

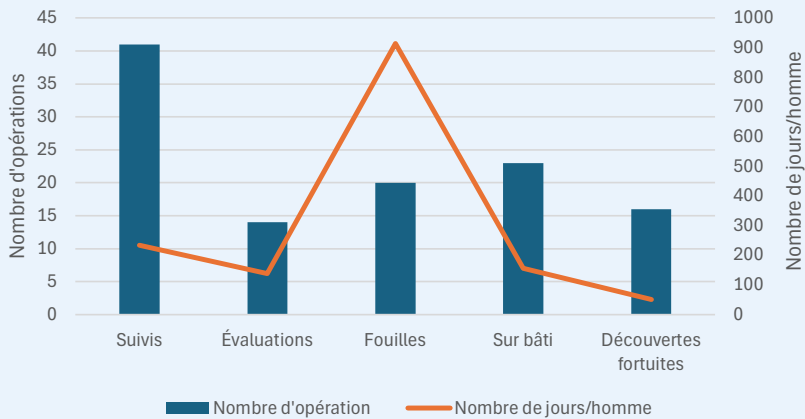
Les suivis de travaux constituent la part la plus importante des interventions (41 opérations, soit 36%). Ils mobilisent en général peu de temps, il s'agit d'accompagner les chantiers pour documenter d'éventuelles découvertes.

Les sondages d'évaluation (14 opérations, 12%) permettent de vérifier la présence et l'état de vestiges avant de prescrire, si nécessaire, des mesures plus approfondies.

Lorsque des éléments significatifs sont identifiés, des fouilles préventives sont réalisées. En 2025, 20 fouilles – soit 17% des opérations – ont mobilisé 914 jours/homme, soit 61% du nombre de jours sur terrain en 2025. Chaque opération archéologique est unique : certaines se bouclent en quelques jours, d'autres s'étendent sur plusieurs mois selon l'ampleur des découvertes.

Type d'opérations archéologiques	Nombre	Nombre de jours/hommes
Suivis	41	234
Évaluations	14	138
Fouilles	20	914
Sur bâti	23	156
Découvertes fortuites	16	51,5
TOTAL	114	1493,5

Impositions archéologiques de l'AWaP en 2025



Focus sur quelques chantiers archéologiques

- **Opération archéologique de Braine-le-Comte - Grand Place**

Dans le cadre de la mise en œuvre du permis d'urbanisme de la rénovation de la Grand Place de Braine-le-Comte, une opération archéologique comprenant la surveillance du creusement des tranchées d'impétrants a commencé le 9 décembre 2024 et est toujours en cours en janvier 2026. Parallèlement, la fouille préventive du creusement d'un bassin d'orage s'est déroulée entre le 9 décembre 2024 et le 7 juillet 2025.

Le suivi archéologique des impétrants est une opération réalisée totalement par des agents de l'AWaP alors que la fouille du bassin d'orage a été effectuée par une équipe mixte : les agents de l'AWaP en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections Archéologiques. Ces deux opérations ont permis la découverte de deux caves anciennes, de plusieurs dizaines de fosses, de trous de poteaux et de niveaux de circulation qui révèlent une occupation continue de la Grand Place entre le 13^e siècle et l'époque actuelle, ainsi que des indices résiduels de présence au Premier Moyen Âge. Les opérations de post-fouille sont en cours depuis le 8 juillet 2024 et devraient se terminer au cours de l'année 2026.

Deux évènements majeurs ponctuent l'occupation de la Grand Place de Braine-le-Comte : au 13^e siècle, on assiste indubitablement à une très importante phase d'aménagement qui se manifeste par le creusement de nombreuses fosses d'extraction de limon, contemporaines de la construction du premier hôtel de ville - la « Halle de sa Majesté » citée dans les archives, démolie à la fin du 14^e siècle - et de la cave la plus ancienne de l'hôtel d'Arenberg - bâtiment classé daté de 1550, toujours debout. On sait que Baudouin IV, comte de Hainaut, rachète Braine-la-Villotte au chapitre de Sainte-Waudru en 1150 et il n'est donc pas étonnant que les comtes aménagent cette place entre la seconde moitié du 12^e siècle et le 13^e siècle.



Braine-le-Comte. Découverte des premières fosses médiévales et de l'égouttage du 19^e siècle



Braine-le-Comte. Fouille des fosses médiévales

Par ailleurs, une série de très grandes fosses contenant les vestiges d'un incendie généralisé sont datées du début du 15^e siècle. Elles livrent des quantités impressionnantes de torchis brûlé, de charbon de bois, de tuiles et d'ardoises qui témoignent de la destruction du quartier. Il s'agit très probablement des traces du siège, de la prise et de l'incendie de Braine-le-Comte par l'armée du frère du duc de Brabant, en 1424.

Une seconde série de fosses d'extraction de limon et la création d'un nouveau niveau de circulation, partiellement pavé, illustrent la reconstruction du quartier après l'incendie. Il faut attendre le 19^e siècle pour constater de nouveaux terrassements significatifs, liés à l'installation de l'égouttage sous la Grand Place.

Une première expertise archéologique du site laisse entrevoir le caractère cossu des lieux à travers la richesse du mobilier découvert. L'analyse complète du contenu des fosses, en particulier celles du 15^e siècle, conjointement à l'étude des archives historiques disponibles, permettra de comprendre l'architecture du quartier, le statut social de ses habitants et les activités qui y étaient menées.

• Diagnostic mené sur le site d'Yvoir-Évrehailles dit «Villa du Chenoy» à l'été 2025 : quand les surprises archéologiques sont au rendez-vous !

L'AWaP est intervenu entre juin et août 2025 sur deux parcelles à bâtir à proximité du village d'Yvoir (Province de Namur) pour effectuer des tranchées de diagnostic en vue d'une opération d'archéologie préventive plus approfondie prévue en 2026.

Cette intervention s'effectue en amont de la construction d'un complexe résidentiel de plus d'une vingtaine d'habitations unifamiliales réparties sur les 11 hectares de terrain. Ce dernier est, au moment de l'opération archéologique, une pâture dégagée légèrement à fortement en pente vers le sud, parsemée de bosquets et entourée de végétation haute.

Dans les années 1980, le site a déjà fait l'objet d'une petite opération archéologique menée par Paul Van Ossel. Il met alors au jour les vestiges d'un hypocauste, des fragments d'enduits peints et de céramiques romaines datées du 2^e siècle après J.-C. Ces éléments sont interprétés comme étant la preuve qu'une villa gallo-romaine a été bâtie à cet emplacement stratégique : les parcelles offrent un replat relatif exposé au sud et



*Vue des deux parcelles concernées par le diagnostic
archéologique effectué à l'été 2025*

dominant la vallée mosane. C'est une position stratégique à la confluence de la Meuse avec le Bocq. Elle permet de contrôler les différentes voies commerciales de la vallée. Le diagnostic a effectivement permis d'identifier cet habitat, ainsi que de révéler d'autres découvertes inattendues. À l'été 2025, cinquante tranchées de diagnostic sont réalisées, orientées nord-est/sud-ouest, larges de 2 mètres et espacées de 10 mètres. La parcelle orientale livre un ensemble relativement concentré de structures négatives composées de fosses, de trous de poteau et de fossés ainsi qu'une structure circulaire de 7,55 mètres de diamètre. Cette dernière est maçonnée sur quelques rangées avec des moellons de pierre de grès, conservée sur sept assises. Installée en bord d'un talus, le long d'un chemin, sa fonction est à ce jour inconnue mais l'hypothèse d'un tambour de tumulus n'est pas exclue. L'angle d'un petit bâtiment a également été mis au jour à proximité.

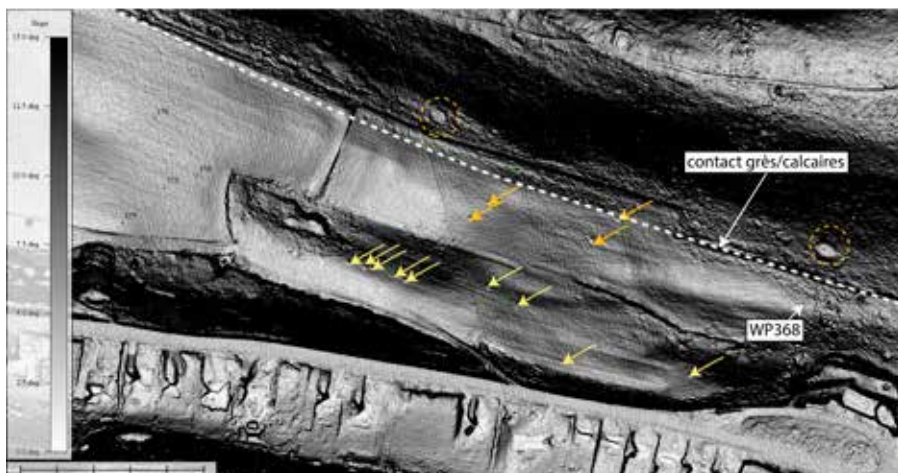
La parcelle septentrionale, quant à elle, révèle un ensemble plus conséquent de fondations de diverses structures, dont des murs d'époque romaine confirmant la localisation de la villa romaine évoquée précédemment. Elle livre également des fondations d'une étonnante double enceinte composée de moellons de pierre calcaire, non équarrie et sans mortier, longeant toute la partie nord de cette parcelle. Un mur de refend ferme cette enceinte à l'est sur une portion de mur courbe. Cette structure, dont la fonction reste à déterminer, semble toutefois avoir conditionné le parcellaire jusqu'à nos jours.



*Structure circulaire maçonnée
sur la parcelle orientale*



*Une des pièces de la villa gallo-romaine
avec son seuil d'entrée*



*Relief du terrain avec localisation d'anomalies du relief
(Carte des pentes, données du lidar 2021-2022)*

Ses limites sont hors de l'emprise des fouilles et se prolongent à l'ouest dans la pente de la parcelle voisine. À l'est, cette enceinte n'a pas été repérée mais des portions de fossé peuvent lui être attribuées.

L'ensemble des découvertes archéologiques se révèle varié, tant par leur fonction que par leur chronologie, relevant tout l'intérêt de ce site dans le paysage régional et local, notamment à proximité du château de Poilvache et du gué de Houx, et la nécessité de poursuivre les investigations.

Ce que l'étude des sols révèle à Yvoir-Évrehaillies

En parallèle du diagnostic archéologique réalisé entre juin et août 2025, une étude géopédologique réalisée par l'AWaP a permis de mieux comprendre la nature du terrain et l'évolution du paysage. Cette analyse replace les vestiges découverts dans leur contexte naturel et éclaire la manière dont le site s'est formé au fil du temps.

Le terrain, situé sur le plateau du Condroz, présente une fine couche de terre reposant directement sur des roches calcaires. Par endroits, la pierre affleure presque en surface. Cette configuration explique que certains vestiges soient peu enterrés et que d'autres aient été affectés par l'érosion. L'étude a également mis en évidence des traces d'anciennes exploitations : extraction de pierre pour produire des moellons, petits creusements visibles sur les données lidar, ou encore accumulations de blocs et de terres caillouteuses qui témoignent du travail de la pierre dans le secteur.

Par endroits, des colorations rougeâtres dans le sol indiquent la présence d'oxydes de fer, laissant supposer qu'un minerai local a pu être exploité par le passé. L'analyse a aussi révélé plusieurs dépressions naturelles liées aux phénomènes karstiques typiques des terrains calcaires : ce sont des dolines, cavités formées progressivement par la dissolution de la roche en profondeur.

En combinant ces indices naturels et ceux observés par les archéologues, l'étude géopédologique enrichit considérablement la compréhension du site. Elle permet de distinguer ce qui relève de l'activité humaine, de l'histoire géologique ou de processus naturels, et accompagne ainsi les équipes.

• Archéologie du bâti à Bierset

La campagne de fouille 2024-2025 à Bierset s'est concentrée sur l'étude de deux ensembles bâtis rue de la Boverie, dans le Hameau de Rouvroy (Horion-Hozémont), aujourd'hui démolit. Un relevé par scan 3D de l'enveloppe des différents bâtiments a été effectué, complété par un enregistrement photographique. Des prélèvements ont été effectués dans des pièces de charpente et des sommiers en vue d'une datation par dendrochronologie. Les opérations archéologiques menées à Bierset impliquent plusieurs services de l'AWaP ainsi que des partenaires locaux (SOWAER, Commission Historique de Grâce-Hollogne, Comité de quartier de Hozémont, Les Chercheurs de la Wallonie) et des partenaires scientifiques (IRPA, Prehistomuseum, Fremen).

La bâtisse sise rue de la Boverie n° 4 est connue pour avoir été la propriété de Frédéric Rouveroi (1771-1850), bourgmestre de Hozémont et échevin à Liège. Les observations du bâti ont révélé que l'aspect actuel du logis est dû à un reparaementage, vraisemblablement opéré au 19^e siècle. Différents éléments tels que des ancrs, un pignon en moellons et l'agencement des caves semble indiquer que le logis était plus petit dans une phase antérieure, ce que confirment les décapages réalisés à l'intérieur. La grange, située en vis-à-vis du logis, porte le millésime « 1712 ». Le tracé d'un ancien fossé a été repéré le long du mur de jardin. Par ailleurs, un vaste sondage pratiqué à l'angle sud-ouest du logis a révélé la présence d'un ensemble de maçonneries dont deux d'entre elles se rattachaient au soubassement en moellons du mur du jardin. Le remblai abondant qui les recouvrait date du milieu du 19^e siècle.

| Rue de la Boverie 4



La bâtisse sise rue de la Boverie n°18, connue sous le nom de « Converterie » est réputée avoir appartenu au chapitre de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. Il s'agit d'une cense en carré dont les ancrs de la grange affichent le millésime «1660». Les observations faites sur le terrain permettent d'esquisser une hypothèse quant à la constitution du bâti autour de la cour centrale.



| Rue de la Boverie 18 - « Converterie »

• Enghien, un patrimoine archéologique riche et varié

En 2025, l'AWaP a saisi l'opportunité qu'il lui était offerte à l'occasion d'une conférence de dresser un tour d'horizon de l'activité archéologique sur la commune d'Enghien depuis les années 1990 à nos jours. La présentation est revenue sur les multiples campagnes d'investigations témoignant de la richesse et de la diversité du patrimoine archéologique enghiennois. Cette année encore, l'Agence a assuré la surveillance des travaux de terrassements aux abords immédiats de l'église Saint-Martin de Marcq, dans le cadre de travaux de restauration.

Depuis les années 2020, l'attention des archéologues se focalise prioritairement sur le parc d'Enghien, inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Dans les années 1990 déjà, plusieurs campagnes de fouilles avaient accompagné les travaux de restauration de jardins et bassins agrémentant autrefois la propriété des Arenberg, seigneurs d'Enghien

depuis le début du 17^e siècle et dont les jardins exceptionnels étaient réputés dans tout le nord-ouest de l'Europe. En 2025, le rapport d'intervention concernant la découverte fortuite des vestiges de l'ancienne orangerie (construction 1751 - démolition 1914) a été finalisé. L'examen d'un déversoir mis au jour dans l'étang des Canards en 2022, dans un état de conservation exceptionnel, s'est poursuivi, accompagné par un important travail d'infographie des éléments de bois qui le composent. Des prélèvements pour analyses des essences et datations dendrochronologiques ont été réalisés en collaboration avec l'IRPA dont les résultats sont attendus pour 2026.

À côté de ces interventions de terrain, les archéologues de l'AWaP ont assuré un accompagnement régulier des projets de restauration à venir, dans le cadre des procédures d'autorisations patrimoniales, entre autres la restauration des berges de l'étang du Miroir ou du mur de la digue du Grand canal.



Enghien. L'étude du déversoir en bois mis au jour dans l'étang des Canards en 2022 s'est poursuivie en 2025

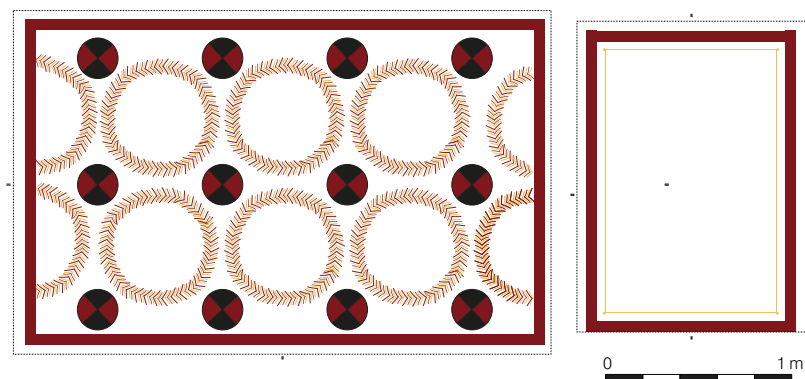
Un projet de recherche archéologique

- **Entre décor et architecture : les enduits peints des thermes antiques découverts au «Prieuré» à Ramillies (Autre-Église)**

La découverte des thermes dans les terres de la ferme du Prieuré remonte à 2006. L'intervention du service de l'archéologie du Service public de Wallonie – aujourd'hui AWaP – faisait suite à une fouille menée en cet endroit en 1977 ayant révélé une pièce chauffée par hypocauste.

Le complexe a été bâti au 2^e siècle, puis progressivement agrandi pour atteindre une superficie de 350 m² au 3^e siècle, avant d'être abandonné et détruit. La récupération ultérieure des matériaux ne laissa intacts que les fondations et une partie des systèmes d'hypocauste.

La grande quantité d'enduits peints découverte dans l'unique pièce dégagée en 1977 méritait de ce fait une attention particulière. Issu de la destruction du bâtiment, ce type de matériel conserve des informations cruciales en rapport avec l'élévation architecturale des bains totalement perdue. Son intérêt n'est pas uniquement décoratif et artistique. Les couches de mortier qui le constituent – l'envers du décor en quelque sorte – conservent l'empreinte des matériaux utilisés pour la construction des murs et de leurs équipements techniques si la pièce est chauffée (tubulature, cheminées...).



Guirlandes, couronnes de feuillages et encadrements de panneaux

© DAO C. Devillers, CSSA

L'étude de la collection a donc été confiée à une archéologue spécialisée, attachée à l'asbl Commission du sous-sol archéologique (CSSA). Cette dernière a reconstitué partiellement plusieurs ensembles décoratifs ; elle en a identifié les recettes de fabrication et en a déterminé la chronologie. Elle est même parvenue à associer certains d'entre eux avec un type de support mural précis. Toutes ces données viendront alimenter la réflexion sur la place et l'évolution des décors dans les différentes pièces, sur la fonction qui est assignée à ces espaces au fil de l'agrandissement des thermes, mais aussi sur le savoir-faire des ateliers de fresquistes et sur les goûts artistiques des commanditaires.

Participation de l'AWaP au Congrès IKUWA 8 : l'archéologie des cours d'eau en Wallonie mise en valeur à l'international

Du 13 au 17 octobre 2025 se tenait, à Ostende, la 8^e édition du Congrès international consacré au patrimoine subaquatique qui a rassemblé plus de 400 participants issus des cinq continents. IKUWA (*Internationaler Kongreß für Unterwasserarchäologie*) est un réseau mondial d'organismes traitant d'archéologie subaquatique avec pour objectifs de rassembler les professionnels de la matière et de sensibiliser le public au patrimoine subaquatique. Pour cette première en Belgique, Marnix Pieters (Flanders Heritage Agency) a sollicité l'AWaP pour être associée, aux côtés d'autres institutions et organismes belges, à l'organisation et au Comité scientifique.



| Colloque IKUWA à Ostende, octobre 2025

Plus de 20 sessions sur différents thèmes ont été soumises. L'AWaP a coprésidé une session relative à l'archéologie des rivières et des eaux intérieures qui a recueilli près de 40 propositions. Au total, 22 communications dont trois en Wallonie ont été retenues, de même qu'une dizaine de posters sur l'archéologie fluviale en Europe, Asie et Amérique latine. Les présentations se sont déroulées sur un jour et demi, en traduction simultanée organisée par l'Agence et ont intéressé plusieurs dizaines de participants. L'occasion a été offerte d'exposer un bilan des découvertes, interventions et perspectives dans les cours d'eau en Wallonie, avec notamment la présentation des exceptionnels bateaux gallo-romains de Pommerœul et des recherches menées à Han-sur-Lesse.

Les journées étaient agrémentées par des conférences données par des experts internationaux et le Congrès s'est poursuivi avec diverses excursions. L'AWaP a ainsi organisé une visite de l'Espace gallo-romain à Ath, où sont exposés les embarcations gallo-romaines (propriété de l'AWaP) dont on a célébré les 50 ans de la découverte en 2025, puis à l'Archéosite d'Aubechies où se trouve la réplique du chaland. La vingtaine d'experts internationaux ont été impressionnés tant par la qualité des objets que des lieux reconstitués.



| Visite de l'Archéosite d'Aubechies : réplique du chaland

Le détectorisme

Le détectorisme est la recherche par des amateurs d'objets métalliques enfouis au moyen d'un détecteur de métaux. L'activité est encadrée par une réglementation précise en Wallonie qui interdit l'utilisation de détecteurs de métaux pour préserver les sites d'intérêt archéologique, mais qui prévoit une exception pour les amateurs conscients de la valeur de leur activité. Ils doivent ainsi respecter certaines règles, parmi lesquelles l'obligation de participer à une séance d'information préalable organisée par l'AWaP afin d'obtenir une autorisation écrite valable un an et renouvelable. Le détectoriste autorisé doit également prévenir l'Agence de son activité 3 jours à l'avance, remettre en état les terrains explorés et surtout localiser et déclarer chaque découverte auprès de l'AWaP dans un délai de 15 jours.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 11 séances d'information de détectorisme comptabilisant 347 participants
- 438 personnes détentrices de l'autorisation de détectorisme au 31/12/2025
- 442 demandes d'autorisation/renouvellement de détectorisme
- 641 déclarations de découvertes archéologiques - soit 2 500 objets déclarés
- 25 publications liées aux découvertes réalisées par les détectoristes

• Quelques statistiques pour la période 2019-2024

La législation encadrant le détectorisme est entrée en vigueur en Wallonie en 2019, mettant fin à une interdiction totale de cette pratique. Depuis lors, l'AWaP organise 11 séances d'information par an, qui rassemblent en moyenne près de 400 participants. Le nombre de demandes de premières autorisations introduites à l'issue de ces séances reste, lui, stable, oscillant entre 223 et 278 demandes annuelles.

Le ratio entre participants aux séances d'informations et demandes d'autorisation témoigne d'un pouvoir de conviction croissant : il était de 45 % en 2019 et atteint 74 % en 2024. Tant les premières autorisations que les renouvellements sont en augmentation constante, signe d'une adhésion progressive au dispositif. La législation est de mieux en mieux comprise et acceptée.

Contrairement aux craintes initiales d'un « appel d'air » par les détracteurs du détectorisme, l'évolution demeure maîtrisée en Wallonie. Ces inquiétudes provenaient souvent de la comparaison avec la Flandre, où l'autorisation est gratuite et valable à vie, ce qui a conduit à plus de 8 000 autorisations délivrées mais avec un taux de déclaration de découverte très faible (4 à 5 %). En Wallonie, le cadre est plus responsabilisant : l'autorisation est valable 12 mois, coûte 40 €, et n'est renouvelée que si le détenteur a rempli ses obligations (déclarations d'activité, de découverte, et rapport annuel). Sans ces déclarations, le renouvellement de l'autorisation n'est pas accordé.

En Wallonie, les déclarations d'activités et de découvertes ont fortement augmenté dès la deuxième année, avant de progresser plus modérément. De manière générale, les détenteurs d'autorisation respectent leurs obligations déclaratives. Le nombre d'objets déclarés a connu une forte hausse la deuxième année, une diminution en 2022 et 2023, puis une nette reprise en 2024 où l'AWaP a enregistré 634 déclarations de découvertes pour 2 742 objets.

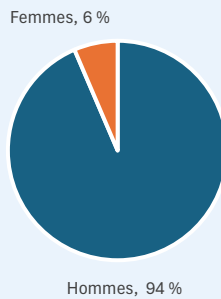
Chaque année, l'AWaP met en place une sélection des objets découverts et déclarés par les détectoristes. L'Agence réalise un travail de publication et valorise les contributions des détectoristes. Leurs découvertes permettent d'identifier de nouveaux sites archéologiques jusqu'alors inconnus des archéologues, enrichissant ainsi l'inventaire archéologique régional et contribuant à une meilleure connaissance du patrimoine wallon.

À ce jour, 19 sites archéologiques inconnus ont ainsi été ajoutés à l'inventaire et l'AWaP sera interpellée en cas de projet urbanistique.

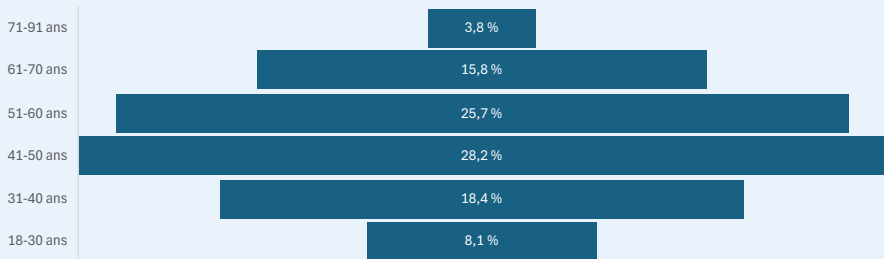
• Profil des détectoristes en Wallonie :

- 94 % des détectoristes sont des hommes
- Plus de la moitié ont plus de 50 ans, et un cinquième plus de 60 ans.
Le doyen atteint 91 ans
- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés, ouvriers et retraités, qui constituent ensemble les deux tiers des autorisés

Détectoristes : répartition femmes / hommes



Pyramide des âges des détectoristes



- **Une applique gallo-romaine à tête de Méduse découverte par un détectoriste en 2025**

Cette applique a été découverte dans un champ à Marcq (commune d'Enghien, Hainaut). Elle représente la tête de Méduse dans un style assez sommaire. La chevelure en boucles sauvages encadre un visage effrayant, avec deux yeux exorbités et une bouche mince et crispée sous un nez large et froncé ; l'ensemble donnant un air grimaçant au monstre. Le cou est enserré par les queues de deux serpents qui se nouent sous le menton, élément très caractéristique qui ne laisse aucun doute sur l'identification. Au revers de la pièce, moulé en creux, le tenon en fer manque mais son ancrage, marqué par la rouille, est encore bien visible.

Les appliques à tête de Méduse sont assez courantes et couvrent une large aire géographique ; des exemples étant notamment illustrés en Belgique, où un moule a également été trouvé à Nimy sur la route Bavay-Asse, en Hollande, en Allemagne à Trier et à Bonn, en France à Lyon, en Angleterre, en Serbie et même au Maroc.

La gorgone Méduse, monstre de la mythologie grecque dont le regard pétrifiait toute personne le croisant, est représentée de manière de plus en plus humaine et féminine depuis le 5^e siècle avant J.-C., adoptant, comme d'autres êtres demi-humains (sphinx, sirènes...) les standards esthétiques de la période grecque classique. On lui attribuait des vertus apotropaïques et elle figurait sous diverses formes sur les monuments funéraires, l'architecture sacrée, l'équipement militaire, la vaisselle et divers objets décoratifs. Là où les représentations grecques ou étrusques figurent en détails les nombreux attributs de Méduse, les exemplaires romains ou gallo-romains sont plus sommaires : les ailes sont esquissées sur le haut de la tête, les dents et les serpents dans la chevelure sont le plus souvent absents, de même que la langue.

D'un point de vue chronologique, comme tous les bronzes romains figurés trouvés hors contexte, il n'est pas possible de situer l'applique de Marcq de manière précise et fiable au sein de la période gallo-romaine.



*Applique à tête de Méduse découverte
par un détectoriste à Marcq (commune d'Enghien, Hainaut)*

Valoriser et partager

En 2025, les agents de l'AWaP ont continué à partager largement leurs travaux et leurs connaissances sur le patrimoine wallon, en Belgique comme à l'étranger. Chercheurs, archéologues, historiens, restaurateurs, gestionnaires de sites et experts techniques ont contribué à une communication active et diversifiée, destinée tant aux professionnels qu'aux citoyens. Cette diffusion régulière renforce la compréhension des enjeux patrimoniaux, valorise les recherches menées par l'Agence et nourrit des collaborations utiles avec les institutions scientifiques, les universités, les associations et le monde communal.

Tout au long de l'année, les équipes se sont mobilisées pour proposer des visites guidées sur les chantiers archéologiques, des conférences liées à des découvertes récentes, des initiations à l'archéologie du bâti, des visites professionnelles de bâtiments patrimoniaux, des séances d'information pour les détectoristes ou encore des activités destinées aux étudiants et aux enseignants. Les agents ont également répondu aux demandes des médias et assuré la présence de l'AWaP lors de nombreux événements publics (job day, salons spécialisés, activités associatives...).

L'année 2025 a aussi été marquée par la Journée d'archéologie en Wallonie, consacrée au thème de la médiation. Cette édition a mis en lumière la manière dont les archéologues partagent leurs résultats, dialoguent avec les publics et rendent accessibles des recherches souvent complexes. Ateliers, présentations, retours d'expériences et échanges ont illustré l'importance de la transmission dans la protection du patrimoine archéologique.

Les agents de l'AWaP participent également régulièrement à des colloques, journées d'étude et rencontres scientifiques, où ils publient articles, posters et actes, contribuant à faire connaître les avancées patrimoniales wallonnes au sein de la communauté de la recherche.

Des conventions scientifiques

L'AWaP conclut des conventions de coopération horizontale avec :

- plusieurs établissements scientifiques fédéraux :
 - ~ Institut royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB)
 - ~ Institut royal du patrimoine artistique (IRPA)
 - ~ Institut royal météorologique de Belgique (IRM)
 - ~ Archives générales de l'État (AGR)
- une université : ULiège pour mener les fouilles et la post-fouille du site archéologique de Vaux-sous-Chèvremont
- une asbl : Musée de la Mine et du Développement Durable (MMDD)

En dehors de la convention avec la MMDD qui vise à la valorisation d'une propriété régionale, ces conventions scientifiques couvrent un large éventail d'études spécifiques en matière de sciences naturelles appliquées à l'archéologie, des recherches archivistiques liées aux contextes de fouille, ainsi que les campagnes de datations archéomagnétiques menées en Wallonie. Ces études permettent de mobiliser des expertises pointues nécessaires au traitement, à la compréhension et à la valorisation des données archéologiques collectées par l'AWaP.

En résumé, les conventions de coopération horizontale, ce sont :

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 6 conventions de coopération horizontales
- 386 000 € octroyé par l'AWaP en 2025 (hors MMDD) - *budget total habituel* : 982 500 € (hors MMDD)*

*Afin d'assurer une cohérence entre l'année d'engagement budgétaire et l'année réelle d'exécution des travaux, les conventions de coopération horizontale liant l'AWaP à l'IRM, aux Archives générales du Royaume et à l'IRPA n'ont pas été engagées en 2025, à la demande de la Ministre du Patrimoine. Elles le seront en 2026, ce qui permettra de revenir à un fonctionnement aligné et de garantir une meilleure lisibilité dans la gestion des crédits affectés à ces conventions. La convention avec l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a, quant à elle, été validée pour six mois au second semestre 2025, dans le même objectif : permettre un retour à un cycle normalisé d'engagement et de fonctionnement dès 2026.

- **Vaux-sous-Chèvremont : une coopération horizontale entre l'AWaP et l'ULiège**

Les projets de coopération entre institutions publiques se diversifient. 2025 a vu par exemple l'entame concrète des recherches liées à la convention de coopération horizontale liant l'AWaP à l'Université de Liège concernant le site archéologique de Vaux-sous-Chèvremont (297 000€ engagés en 2024), et qui seront poursuivies en 2026.

Au regard d'un projet de réaffectation en appartements du couvent et de la basilique des Carmes juchés sur la colline, la mise en œuvre de recherches archéologiques préventives s'était imposée sur le site. C'est dans ce contexte que les deux institutions publiques que sont l'AWaP et l'ULiège ont uni leurs compétences au travers d'une convention de coopération horizontale afin d'intervenir conjointement sur le site et d'y mener les opérations de fouille, d'étude, d'interprétation et de diffuser les résultats de leurs recherches archéologiques. L'Agence a engagé fin 2024 un montant forfaitaire annuel de 297 000€ destinés à couvrir les coûts de la recherche de l'année 2025.

Le suivi de cette convention a permis de constater toute l'importance des travaux menés conjointement par les deux partenaires en 2025, tant au niveau du résultat des fouilles, de leur étude mais aussi des actions menées pour valoriser ce travail auprès du grand public : visites des écoles de la commune de Chaudfontaine, valorisation du site par le biais de l'office de tourisme de la Commune... D'autres activités de communication sont régulièrement planifiées pour valoriser les découvertes exceptionnelles liées à ce haut lieu de pouvoir carolingien en Wallonie.

Sur base de l'analyse de l'AWaP, la Ministre du Patrimoine a marqué accord pour que cette coopération soit poursuivie en 2026, permettant ainsi d'achever les travaux liés à cette convention avant le lancement du chantier prévu sur ce site.



*Vaux-sous-Chèvremont, site archéologique classé
en cours d'investigation en 2025*



2

centres de formation aux métiers
du patrimoine

1624

participants aux formations pour adultes

126

formations pour adultes

37

formations pour le public scolaire

Former aux métiers

du patrimoine

En 2025, l'AWaP a poursuivi et renforcé une mission fondamentale : concevoir et organiser une offre diversifiée de formations dédiée aux métiers de l'étude, de l'entretien et de la restauration du patrimoine bâti. Fidèle à leur vocation, les centres de formation contribuent activement à la collecte, la conservation, la transmission et la diffusion des savoirs et savoir-faire, qu'ils soient traditionnels ou issus des technologies les plus innovantes. Ils veillent également à intégrer ces pratiques dans les normes contemporaines, tout en promouvant des métiers manuels et techniques indispensables à la préservation du patrimoine.

- **Une offre de formation pour tous les publics**

Les deux centres de formation de l'AWaP ont développé un parcours d'apprentissage véritablement continu, allant de la sensibilisation des plus jeunes au perfectionnement avancé des professionnels. Cette offre s'adresse à une grande diversité de publics :

- professionnels du secteur, indépendants, entreprises et apprentis
- personnes en insertion professionnelle, réfugiés et bénévoles
- agents des administrations, pouvoirs locaux et associations patrimoniales
- élèves, étudiants, enseignants et personnels scolaires

Cette diversité témoigne de la volonté de l'Agence de favoriser l'accès aux métiers du patrimoine et de soutenir l'intégration socioprofessionnelle dans un secteur porteur.

• Des formations ancrées dans les réalités du terrain

Les contenus pédagogiques ont été conçus en tenant compte :

- des évolutions techniques, technologiques et réglementaires du secteur
- des enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à l'adaptation du bâti ancien
- des besoins spécifiques exprimés par les entreprises et les communes, pour lesquelles des formations sur mesure sont développées

Les activités se sont déroulées dans les deux Centres des métiers du patrimoine – la Paix-Dieu à Amay et le Pôle de la Pierre à Soignies – ainsi que sur des sites extérieurs, chantiers-école, entreprises partenaires ou via des modules à distance (e-learning, webinaires).

• Des partenariats académiques renforcés

Enfin, l'Agence a poursuivi le développement de collaborations avec des institutions académiques afin de proposer des formations diplômantes de niveau universitaire, renforçant ainsi la reconnaissance académique et professionnelle des métiers du patrimoine.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 1 624 participants aux formations pour adultes
- 126 formations pour adultes
- 37 formations pour le public scolaire
- 4 participations à des salons de promotion des formations et des événements de sensibilisation aux métiers

Deux centres de formation aux métiers du patrimoine

- **La Paix-Dieu à Amay**

Le Centre de formation de la Paix-Dieu, installé au sein de l'ancien complexe monastique cistercien d'Amay, poursuit depuis son ouverture en 1999 une mission essentielle : préserver et transmettre les savoirs et savoir-faire liés au patrimoine architectural et au bâti ancien.

En 2025, le Centre a continué de développer une offre diversifiée comprenant des formations professionnelles, des activités pédagogiques de sensibilisation et des formations diplômantes. Il dispose également d'une infrastructure complète destinée à accueillir les apprenants, avec un restaurant, des dortoirs et des studios individuels.

Le site abrite par ailleurs un Centre d'Information et de Documentation (CID) ainsi qu'une matériauthèque, constituant des ressources pédagogiques et documentaires essentielles au service des formations et des publics accueillis.

- **Le Pôle de la Pierre à Soignies**

Depuis son implantation en 2016 dans les bâtiments classés et restaurés de l'ancienne carrière de pierre bleue de Soignies, le Pôle de la Pierre s'affirme comme un acteur incontournable de la formation aux métiers liés à la pierre. Il propose un ensemble structuré de formations couvrant l'ensemble de la filière : extraction en carrière, taille, sculpture, gravure, conservation et restauration du patrimoine bâti.

En 2025, le Pôle a également poursuivi le développement de ses modules consacrés aux technologies innovantes. Les techniques numériques de relevé et de modélisation, l'impression 3D et l'usinage par machines à commandes numériques occupent désormais une place essentielle dans l'offre de formation, permettant de répondre aux besoins évolutifs du secteur et de renforcer l'articulation entre savoir-faire traditionnels et outils contemporains.



| Site d'Amay - Ancienne abbaye de la Paix-Dieu



| Site de Soignies - Ancienne Grande
Carrière Wincqz

Des formations pour adultes

- **Un nouveau catalogue de formations**

En 2025, l'AWaP a développé un nouveau catalogue des formations, pensé pour rendre l'offre plus lisible, plus attractive et plus accessible à l'ensemble des publics. Présenté en avant première lors de la journée portes ouvertes de la Paix-Dieu le 10 octobre 2025, ce catalogue modernisé se distingue par une structure claire composée de fiches thématiques, soutenue par un système de codes couleurs et de pictogrammes facilitant la navigation. Chaque thématique est clôturée par un calendrier reprenant l'ensemble des dates de formation, offrant une vision d'ensemble immédiatement exploitable.

Dans la continuité de ce travail de refonte, un nouveau site d'inscriptions en ligne reprenant la même logique de présentation a été développé. Cette version numérique du catalogue constituera courant 2026 un point d'entrée centralisé pour les utilisateurs. Elle permet un accès simplifié et rapide à l'information, tout en offrant une procédure d'inscription facilitée, pensée pour guider efficacement les professionnels, les étudiants et les amateurs dans leur recherche de formation.

Grâce à cette double démarche - refonte du catalogue imprimé et modernisation de la plateforme en ligne - l'Agence renforce la visibilité de son offre, optimise l'expérience utilisateur et poursuit son objectif de soutenir la transmission des savoir-faire liés au patrimoine en facilitant l'accès à la formation.

- **Aides financières et agréments des formations**

En 2025, l'AWaP a poursuivi de manière proactive l'ensemble des démarches liées à l'agrément des formations dispensées dans le cadre du dispositif des chèques-formation de la Région wallonne. L'agrément arrivé à échéance le 8 septembre 2025, une demande de renouvellement a été introduite auprès de l'administration compétente. Un audit de conformité a été réalisé par la *Belgian Quality Association* (BQA), certificateur mandaté par le Gouvernement wallon.

Cet audit, mené au sein des deux Centres de formation, a porté sur l'analyse des ressources financières, humaines et matérielles de l'organisme, sur les contenus pédagogiques et sur le respect des obligations sociales et fiscales. À l'issue de l'évaluation, un rapport favorable a été transmis à l'administration, permettant à la Ministre du Patrimoine de renouveler l'agrément pour une période de trois ans, soit jusqu'au 8 septembre 2028. Ce renouvellement garantit aux indépendants et à leurs travailleurs la possibilité de continuer à bénéficier du dispositif, basé sur l'acquisition de chèques de formation dont la Région wallonne prend en charge une partie du coût.

Parallèlement, une demande d'extension de l'agrément dans le cadre du congé-éducation payé (CEP) a été introduite pour neuf formations supplémentaires. La Commission paritaire de la construction a reconnu ces formations comme ouvrant droit au CEP lors de sa décision du 11 décembre 2025. Toutes les formations répondant au critère réglementaire d'une durée minimale de 32 heures sont ainsi désormais reconnues pour une durée indéterminée. Ce dispositif permet aux travailleurs du secteur privé de suivre des formations sur leur temps de travail tout en maintenant leur rémunération.

L'année 2025 a également été marquée par l'identification d'un nouvel incitant financier à destination des ouvriers relevant du secteur 145.04 (parcs et jardins). La Mission Wallonne des Secteurs Verts prend désormais en charge les frais liés aux formations suivies par ces travailleurs et rembourse à l'employeur la journée de travail des salariés participants.

Enfin, les démarches nécessaires ont été menées auprès du Conseil régional de la Formation afin de garantir l'agrément des programmes pour l'année à venir, tant pour les formations de base – incluant un contrôle de l'acquis – que pour les formations continuées valorisables, limitées à 20 % du volume total. Ces agréments permettent notamment aux ouvriers communaux de valoriser leur parcours et de bénéficier d'opportunités d'évolution ou de promotion.

- **Mise en valeur de la terre crue dans les actions de formation en 2025**

En 2025, le Centre de formation aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu a renforcé son engagement en faveur de la valorisation de la terre crue, matériau durable et porteur d'enjeux contemporains pour le patrimoine bâti.

Trois actions structurantes ont été menées afin d'élargir la sensibilisation et de soutenir la montée en compétences des publics professionnels et éducatifs.

Formation « Terre crue » - Deuxième édition

La deuxième édition de la formation « Terre crue » s'est déroulée sur six jours et a combiné un apport théorique, deux modules consacrés aux enduits en terre et un chantier pratique centré sur la mise en œuvre du torchis.

Les participants ont travaillé au château de Jehay, où la première moitié d'une paroi a été réalisée et un écorché pédagogique créé. La poursuite du chantier est programmée en février 2026.

Diffusion du documentaire Toucher Terre

Le 26 juin 2025, la Paix-Dieu a accueilli la projection du film documentaire *Toucher Terre*. Cette initiative visait à favoriser la compréhension des pratiques liées à la construction en terre crue à travers des témoignages professionnels, des exemples de chantiers participatifs et des retours d'expérience.

Stage « Voyage au cœur de la terre »

Un stage d'été intitulé « Voyage au cœur de la terre » et destiné aux enfants de 8 à 12 ans a été organisé du 7 au 11 juillet 2025 en collaboration avec le château de Jehay. Ce programme a proposé une introduction aux techniques de construction en terre ainsi qu'un volet consacré à la terre nourricière et au potager, articulant sensibilisation au patrimoine et découverte environnementale.



Réalisation d'enduits en terre à la Paix-Dieu dans le cadre de la formation « Terre crue ». © provincedeliege



Mise en place du torchis dans le cadre de la formation « Terre crue » au château de Jehay. © provincedeliege



Stage d'été « Voyage au cœur de la terre », juillet 2025

Ces trois actions témoignent de la volonté de l'AWaP de structurer une offre cohérente autour de la terre crue, de renforcer la transmission des savoir-faire et d'accompagner l'évolution des pratiques dans le secteur du patrimoine bâti.

- **Formation «Technique et méthodologie de pose de pavage» - Une nouvelle offre pour renforcer les compétences techniques**

L'année 2025 a marqué le lancement d'un nouveau module dédié aux principes fondamentaux du pavage; conçu pour constituer une introduction structurante aux savoir-faire traditionnels. Cette formation s'inscrit en amont du module «Restauration de pavage», déjà proposé depuis plusieurs années, et en constitue désormais un préalable pertinent.

Le programme aborde les bases indispensables : choix des matériaux, sélection des outils adaptés et techniques traditionnelles de pose. Les participants sont guidés depuis la préparation du support jusqu'aux finitions, en intégrant notamment la conception des pentes et la gestion des eaux, éléments essentiels à la durabilité des aménagements pavés. L'approche pédagogique privilégie la progressivité et la mise en pratique, avec des exercices d'appareillage et de pose réalisés en bac à sable avant la participation à un chantier réel.

Pour cette première édition, les stagiaires ont eu l'opportunité d'intervenir sur une portion existante du pavage du Pôle de la Pierre, afin d'en restituer le filet d'eau, composante indispensable au bon fonctionnement de l'ouvrage. Cette alternance entre simulation et situation réelle permet de consolider les acquis, tout en offrant une compréhension élargie des enjeux techniques propres au pavage.



| Formation en Technique et méthodologie de pose de pavage (décembre 2025)

Des formations pour le public scolaire (élèves et enseignants)

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 37 formations pour le public scolaire :
- 8 « classes d'orientation » pour les élèves du deuxième degré du secondaire
- 12 formations +16
- 7 formations +16 en chantier extérieur destinées aux élèves du troisième degré du secondaire
- 4 formations à destination des étudiants bacheliers
- 6 formations IFPC à destination du public enseignant

• **Formation pour bacheliers : collaboration entre l'École Saint-Luc de Bruxelles et le Lycée La Salle de Troyes**

Les ateliers du Centre de formations aux métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » ont accueilli, durant une semaine à la fin de l'année 2025, un groupe d'étudiants bacheliers provenant de deux établissements partenaires : l'École Saint-Luc de Bruxelles, option Dessin technique en architecture, et le Lycée La Salle de Troyes, section BTS Réalisation d'agencement.

Cette collaboration pédagogique reposait sur un projet ambitieux : constituer des binômes mixtes réunissant un étudiant de chaque école afin de stimuler le croisement des regards et des savoir-faire. Ensemble, ils ont été invités à concevoir des bas-reliefs autour de la thématique de la *dualité* – un thème volontairement ouvert, permettant d'explorer une diversité de contrastes et les oppositions tels que naturel/artificiel, matières brutes/matières transformées ou encore vie/mort.

Le projet imposait également l'intégration de deux techniques artisanales au sein d'une même œuvre. Plusieurs combinaisons ont ainsi été expérimentées :

- la taille de pierre et la mosaïque
- la terre crue et la céramique
- la menuiserie et le travail du métal (ferronnerie, dinanderie)

Encadrés par les formateurs spécialisés du Centre, les étudiants ont pu confronter leurs méthodes, découvrir de nouveaux gestes techniques et développer un langage commun pour donner naissance à des réalisations originales. Les ateliers se sont transformés en véritables espaces d'expérimentation, où la diversité des profils et des pratiques a favorisé l'émergence d'œuvres singulières, chacune offrant une interprétation personnelle de la dualité et mettant en lumière la complémentarité des savoir-faire.

Les créations produites dans le cadre de cette collaboration feront l'objet d'une exposition itinérante présentée dans les deux établissements partenaires.



*Jury sur les projets réalisés par les étudiants
de Saint-Luc Bruxelles et du Lycée La Salle
de Troyes (décembre 2025)*

- **Formation +16 chantier extérieur : restauration des monuments funéraires sur le site classé du vieux cimetière de Marche-en-Famenne**

En mai 2025, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », dans le cadre de ses formations +16 sur site extérieur, a encadré un chantier de restauration mené par les élèves de 7^e rénovation de l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne. Durant cinq jours, du 12 au 16 mai 2025, les étudiants ont participé à l'entretien, la consolidation et la restauration de trois sépultures d'importance historique locale situées dans le vieux cimetière classé de Marche-en-Famenne.

Ce chantier-école a été réalisé en partenariat avec Constructiv, l'organisme sectoriel de soutien aux ouvriers et employeurs du secteur de la construction. Il s'inscrit pleinement dans l'offre de formations scolaires proposée par l'AWaP, qui vise à sensibiliser les jeunes à la conservation du patrimoine via des projets concrets.

Cette initiative permet aux élèves de s'immerger dans un véritable chantier de restauration, encadrés par un formateur spécialisé du Centre. Elle favorise l'apprentissage par la pratique, tout en offrant aux jeunes l'occasion de contribuer à la sauvegarde d'un élément patrimonial local et de comprendre les enjeux liés à l'entretien du patrimoine.



| Site du vieux cimetière de Marche-en-Famenne

- **Formation IFPC : former le monde enseignant aux savoir-faire du patrimoine**

En tant qu'opérateur de formation pour l'Institut Interréseaux de la Formation Professionnelle Continue (IFPC), l'AWaP a développé plusieurs programmes conçus spécifiquement pour le public enseignant, avec l'objectif d'ouvrir ces professionnels aux savoir-faire traditionnels et de favoriser leur intégration dans les pratiques pédagogiques.

Entre 2023 et 2025, l'Agence a proposé, via le catalogue IFPC, deux sessions annuelles dédiées à quatre techniques emblématiques : la taille de pierre, la mosaïque, la maçonnerie en pierre sèche et le vitrail. Ces formations ont permis aux participants d'expérimenter des gestes artisanaux, de comprendre les principes de conservation du patrimoine architectural et d'enrichir leurs approches éducatives grâce à des contenus concrets et mobilisables en classe.

En 2025, ces formations ont poursuivi leur montée en puissance, tant en termes de participation que de qualité pédagogique, confirmant l'intérêt du corps enseignant pour les savoir-faire traditionnels et l'importance d'un accompagnement spécialisé dans ce domaine.



| Formation IFPC à la Paix-Dieu : technique de décor



| Formation IFPC au Pôle de la Pierre (mars 2025) :
initiation à la stéréotomie et à la taille de chapiteaux
en pierre tendre

• Sensibilisation et formations aux métiers de la pierre

En 2025, le Pôle de la Pierre a poursuivi ses actions de sensibilisation et de formation auprès des publics scolaires, des enseignants et des jeunes en insertion, confirmant son rôle central dans la transmission des savoir-faire liés à la pierre et à la préservation du patrimoine.

Tout au long de l'année, plusieurs initiatives ont permis d'intégrer la connaissance de la pierre dans les parcours éducatifs :

- Formation pour les élèves de 5^e secondaire artistique de Saint-Luc Bruxelles (avril 2025) comprenant une journée d'initiation à la gravure sur pierre et à la géologie de la Belgique.
- Journées de sensibilisation pour les étudiants en architecture de LOCI Tournai (octobre 2025) et LOCI Bruxelles (novembre 2025), intégrant géologie, démonstrations de taille et prise en main des outils.
- Stage d'été en collaboration étroite avec les Ateliers de l'Escalier, Centre d'Expression et de Créativité (asbl Le Quinquet), consacré à la taille de pierre tendre autour du thème de la métamorphose : réalisation de sculptures en pierres tendres en s'initiant à la technique de l'anamorphose et en menant une réflexion sur la transformation du patrimoine.



| Formation pédagogique Saint-Luc Bruxelles (avril 2025). © Grégoire Charlier



| Formation pour LOCI Bruxelles (novembre 2025)



| Formation pour Le Quinquet (août 2025)

Des formations diplômantes

- **Master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier**

Le master de spécialisation conjoint en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier poursuit son développement et confirme, en 2025, son rôle structurant au sein du paysage académique francophone belge. Il s'agit du seul programme en Communauté française de Belgique couvrant l'ensemble du champ du patrimoine culturel immobilier, ses enjeux et ses spécificités. Cette formation repose sur une approche combinant interdisciplinarité et pluridisciplinarité, véritables piliers de son identité pédagogique.

S'appuyant sur les savoirs issus de l'ensemble des universités partenaires et sur l'expertise de spécialistes de domaines variés, le master constitue un véritable pôle d'excellence. L'intégration de ces compétences complémentaires renforce la qualité et la pertinence des enseignements proposés.

Administrativement géré par l'AWaP, le programme de 120 crédits est dispensé par des professeurs issus des cinq universités partenaires francophones (UCL, ULB, ULiège, UMONS, UNamur) et de la Haute École Charlemagne, ainsi que par des conférenciers et praticiens de haut niveau intervenant sous le titulariat des professeurs.

Durant l'année académique 2024-2025, le master a accueilli 32 étudiants, répartis en deux promotions, provenant de formations diverses - architecture, histoire de l'art, ingénierie architecturale ou construction - et représentant une grande variété de nationalités : Algérie, Belgique, Cameroun, Colombie, Ukraine, Maroc et France. En 2025, 13 étudiants ont été diplômés. Leur profil, particulièrement recherché, trouve rapidement des débouchés tant en Belgique qu'à l'international.

Dans une logique d'amélioration continue, un travail de révision du programme a été engagé par le Comité de gestion et le corps professoral afin d'adapter les contenus pédagogiques aux enjeux contemporains du secteur : environnementaux, énergétiques ou encore économiques.



*Étudiants du master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et Restauration
du Patrimoine culturel immobilier - Voyage d'étude au château de Chambord
(Promotion 16 - Mars 2025). © MSC16*

Comme chaque année, la formation a également organisé sa conférence de rentrée, un rendez-vous désormais incontournable rassemblant près d'une centaine d'étudiants et de professionnels du secteur. Le 5 novembre 2025, l'invité d'honneur, François Icher, Inspecteur d'académie honoraire, Docteur en histoire et spécialiste du compagnonnage, a captivé l'auditoire autour de son exposé intitulé « Le Compagnonnage, une certaine idée de la formation et de la transmission ».

- **Gestionnaire de chantier de patrimoine**

En 2025, l'AWaP a poursuivi l'organisation de sa formation diplômante consacrée à la restauration du bâti ancien, en collaboration avec l'IFAPME - Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises.

Destinée aux professionnels du secteur, cette formation d'un an vise à améliorer la qualité d'exécution des chantiers de restauration. Elle permet aux gestionnaires de chantiers d'acquérir des connaissances techniques spécifiques liées au patrimoine bâti et de renforcer la coordination avec les acteurs de terrain : ouvriers, conducteurs, auteurs de projets ou encore représentants du patrimoine.

Un programme modulaire axé sur l'expertise métier

Dispensée par des artisans et techniciens expérimentés, la formation est structurée en modules abordant les problématiques rencontrées sur les chantiers de restauration. Les intervenants partagent leur expertise pratique, ce qui ancre fortement la formation dans la réalité du terrain.

Un public varié et engagé

En 2025, onze apprenants aux profils diversifiés se sont inscrits : deux gestionnaires de chantier, un chef d'équipe maçonnerie dans une entreprise « gros-œuvre », un expert immobilier, un ingénieur architecte, un architecte spécialisé dans le patrimoine, un graphiste, un archéologue, un ingénieur architecte à la commune de Forest, un entrepreneur et un ingénieur industriel. Cette richesse de profils constitue un atout majeur, favorisant l'échange d'expériences et la pluridisciplinarité, indispensables dans le domaine du patrimoine.

En fin d'année, neuf apprenants ont été diplômés. Une participante a décidé de reporter son examen final à 2026 et un apprenant a renoncé pour raisons de santé.

Une demande croissante et une féminisation progressive du secteur

Le nombre élevé d'inscriptions confirme la prise de conscience du secteur de la construction quant à la nécessité de développer des compétences spécifiques pour intervenir sur le patrimoine. Les entreprises reconnaissent de plus en plus l'importance d'une bonne évaluation des aptitudes des équipes et d'une coordination renforcée entre acteurs de terrain.

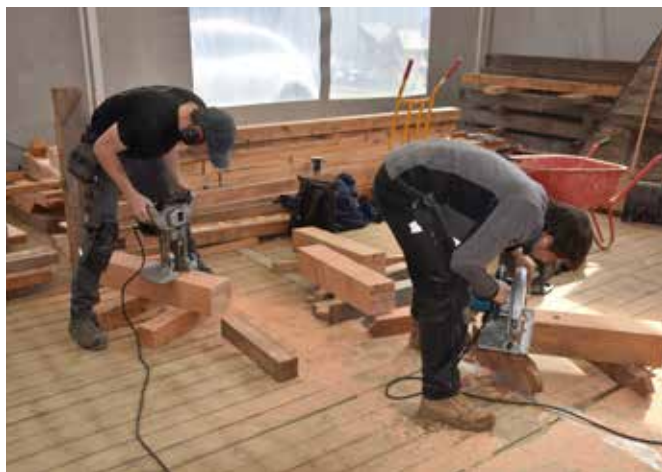
À l'image des tendances observées ces dernières années, la formation attire également davantage de femmes – trois en 2025 – illustrant la progression continue de la féminisation dans le domaine de la construction et de la restauration patrimoniale.

- **Module «Charpente et patrimoine»**

En 2025, l'AWaP a organisé, pour la 4^e année consécutive et en collaboration avec l'IFAPME, le module C71 «Charpente et patrimoine», destiné aux apprenants en charpenterie des centres de Gembloux et de Braine-le-Comte. Deux groupes se sont ainsi succédé à la Paix-Dieu pour un programme immersif de quatre jours.



| Formation C71 - Charpente et patrimoine



| Formation C71 - Charpente et patrimoine

Le module propose une approche complète mêlant découverte du patrimoine, apprentissages théoriques et pratique des gestes traditionnels. Les participants bénéficient notamment d'une visite des charpentes historiques du site, d'une introduction à la philosophie et à la gestion du patrimoine, ainsi que de cours consacrés à la dendrochronologie et aux pathologies des charpentes anciennes. Ces apports sont complétés par des ateliers d'assemblage, permettant aux apprenants de manipuler outils et techniques propres au métier.

Cette quatrième édition enregistre une hausse notable de participation, avec 21 inscrits contre 16, 11 et 10 lors des trois années précédentes, confirmant l'intérêt croissant du public pour cette formation spécialisée.

Fort de ce succès et du taux de satisfaction élevé des apprenants, le module est d'ores et déjà programmé pour le printemps 2026, poursuivant ainsi son ancrage dans l'offre formative de l'AWaP.

Des collaborations et partenariats au service du patrimoine et de la formation

- **Projet Interreg VI Ecopierre - Structurer et professionnaliser la filière pierre sèche en Grande Région**

Le projet Interreg VI Ecopierre, dédié à la professionnalisation de la filière de la pierre sèche en Grande Région, a officiellement démarré en 2025. Ce projet, coordonné par le Conseil pour le développement économique de la Construction (LU) réunit six autres partenaires transfrontaliers :

- l'Institut de Formation sectoriel du Bâtiment (LU)
- le Centre national de formation professionnelle continue (LU)
- l'Agence wallonne du Patrimoine - AWaP (BE)
- le Réseau belge de la Pierre sèche (BE)
- Pierres et marbres de Wallonie (BE)
- le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle (FR)

Ce programme ambitieux vise à stimuler et structurer une filière en plein renouveau.

L'objectif central du projet est de faciliter l'accès à la matière première, de développer des dispositifs de formation qualifiante destinés aux professionnels, et de soutenir la dynamisation du marché de la pierre sèche en Grande Région. Pour renforcer cette filière, les partenaires du projet et plus d'une vingtaine de partenaires méthodologiques collaborent autour d'actions concrètes et coordonnées.

• Actions marquantes en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées majeures :

- réalisation d'un état des lieux complet de la filière de la pierre sèche en Grande Région, permettant de mieux cerner les besoins, les acteurs et les opportunités
- élaboration d'un référentiel métier pour les murailleurs, une étape clé vers la reconnaissance et la professionnalisation de ce savoir-faire traditionnel
- participation à deux salons : Municipalia (Marche-en-Famenne, 17-18 avril 2025) et Rocalia (Lyon, 2-4 décembre 2025), afin de promouvoir les techniques de la pierre sèche et renforcer la visibilité de la filière
- organisation de plusieurs formations professionnelles
 - ~ trois sessions d'initiation à la pierre sèche (31 mars - 4 avril, 7-11 juillet, 22-26 septembre)
 - ~ une formation préparatoire à l'épreuve du CQP - Certificat de Qualification Professionnelle (15-19 septembre, 8 stagiaires)
 - ~ une initiation à la calade (29 septembre - 3 octobre, 5 stagiaires)
- organisation d'une épreuve qualifiante (CQP), du 3 au 7 novembre, rassemblant 8 candidats

Grâce à sa dimension collaborative et à la complémentarité de ses partenaires, Ecopierre constitue un levier essentiel pour la transmission, la valorisation et le développement durable des techniques de la pierre sèche. L'AWaP y joue un rôle actif, contribuant à la montée en compétence des professionnels et au rayonnement de ce savoir-faire au niveau transrégional.



*Lancement du projet Ecopierre, Bettembourg (LU),
mai 2025*

Épreuve qualifiante CQP N2, Amay, novembre 2025

Épreuve qualifiante CQP N2, Amay, novembre 2025



- **Journées de formation avec l’UWA - un partenariat inédit pour renforcer la réflexion sur le bâti ancien**

En 2025, une nouvelle collaboration a été initiée entre les Centres des métiers du patrimoine et l’Union wallonne des Architectes (UWA). Cette dynamique commune a donné lieu à l’organisation de deux journées de formation complémentaires, pensées pour nourrir la réflexion et soutenir les pratiques professionnelles liées à l’intervention sur le bâti ancien.

La première journée, intitulée «Dépoussiérer le patrimoine : une approche contemporaine», s’est tenue en novembre 2025. Elle proposait une mise à jour des notions fondamentales du patrimoine, en examinant leurs évolutions récentes ainsi que leurs enjeux actuels. Les participants ont pu approfondir les distinctions entre entretien, conservation, restauration et réaffectation, tout en explorant les principes d’intégration harmonieuse de nouveaux éléments architecturaux dans un contexte bâti existant.

La seconde formation, «La chaux en architecture : un matériau ancien, un avenir prometteur», organisée en décembre 2025, était consacrée à la compréhension du matériau chaux et à ses multiples usages en construction et en rénovation. Les échanges ont porté sur les propriétés du liant, ses rôles, ses fonctions et ses modes d’application, ainsi que sur les procédés de fabrication et les distinctions essentielles entre les différents types de chaux.

En réunissant architectes et professionnels des métiers du patrimoine, ces deux journées ont contribué à renforcer le dialogue interdisciplinaire et à promouvoir des approches contemporaines, rigoureuses et techniquement fondées de l’intervention sur le bâti ancien.



*Journée «La chaux en architecture : un matériau ancien, un avenir prometteur»
(Paix-Dieu, décembre 2025)*



*Journée «Dépoussiérer le patrimoine : une approche contemporaine»
(Paix-Dieu, novembre 2025)*

L'Alliance Patrimoine Emploi 2.0 : une dynamique renouvelée au service du patrimoine wallon

En 2025, l'AWaP a activement contribué à la relance de l'Alliance Patrimoine Emploi 2.0, pilotée par le Gouvernement wallon et réunissant de nombreux partenaires sectoriels : Embuild, Buildwise, l'Union wallonne des Architectes, l'Association Royale des Demeures Historiques et Jardins de Belgique ainsi que de nombreux acteurs publics et privés. Cette dynamique vise à répondre aux défis majeurs de la filière du patrimoine : pénurie de profils qualifiés, adaptation des formations, attractivité des métiers, intégration des enjeux énergétiques et numériques, et complexité croissante des marchés publics.

L'Alliance s'appuie sur une méthodologie collaborative, structurée autour de quatre tables rondes thématiques qui se dérouleront jusqu'à l'automne 2026.

Les thématiques couvrent :

- l'emploi et la formation
- les dimensions économiques et financières (fiscalité, mécénat, partenariats)
- les enjeux techniques et de durabilité (énergie, innovation, nouveaux matériaux, intelligence artificielle)
- l'organisation des marchés publics et privés

Ce cadre de travail permet de mobiliser l'ensemble des acteurs – institutions, entreprises, centres de formation et associations – afin de coconstruire des solutions opérationnelles. L'objectif final est de renforcer durablement la filière, d'améliorer la qualité des interventions patrimoniales et de faire du patrimoine un secteur innovant, attractif et exemplaire.

- **Une première table ronde dédiée à l'emploi, la formation et la promotion des métiers du patrimoine**

La première table ronde, consacrée à l'emploi, la formation et la promotion des métiers du patrimoine, a eu lieu le 12 novembre 2025 à la Paix-Dieu. Elle a réuni une trentaine d'acteurs du secteur pour dresser un état des lieux des besoins en compétences.

Les échanges ont confirmé :

- l'urgence de renforcer les formations en alternance, le tutorat et les compétences des formateurs
- la nécessité de disposer d'un cadastre partagé des métiers en tension
- l'importance de revaloriser l'image des métiers du patrimoine, notamment auprès des jeunes
- l'intérêt d'intégrer davantage de critères qualitatifs dans les marchés publics afin de soutenir l'expertise

Cette rencontre a marqué une étape structurante dans la mise en œuvre de l'Alliance et a posé les bases d'un travail collectif destiné à renforcer l'attractivité, la qualité et la pérennité de la filière. Les prochaines tables rondes (organisées en 2026) approfondiront les dimensions économiques, techniques et réglementaires de la filière.



Participants de la première table ronde « Emploi-Formation » (Paix-Dieu, 12 novembre 2025)



91 045

participants aux évènements fédérateurs
du patrimoine

19 791

visiteurs à l'Archéoforum de Liège

12

publications éditées pour des publics
diversifiés : grand public, scientifique,
enfants...

1,6 millions €

de subvention pour la sensibilisation
et la promotion du patrimoine

Sensibiliser au patrimoine

L'AWaP assure la valorisation et la diffusion du patrimoine wallon auprès d'un large éventail de publics via trois axes complémentaires : la promotion, la médiation et la sensibilisation.

Promouvoir le patrimoine, c'est d'abord le rendre visible et accessible. À cette fin, l'AWaP conçoit et diffuse de nombreux supports d'information et de communication : publications thématiques, brochures, vidéos, ainsi que la Lettre du Patrimoine, véritable relais d'actualités et de mise en lumière des initiatives menées en Wallonie. Elle organise également un ensemble d'évènements qui jalonnent l'année et contribuent à renforcer la présence du patrimoine dans l'espace public : Journées européennes d'archéologie, Journées du Patrimoine, Semaine Jeunesse et Patrimoine, Vie de château, colloques, expositions... Ces moments constituent autant d'occasions de rencontrer les publics, de partager des connaissances et de susciter la curiosité.

L'Agence participe aussi à des foires et salons, où elle affirme la place du patrimoine comme atout culturel, touristique et identitaire. Elle soutient de nombreux partenaires – organisateurs des Journées du Patrimoine et des Journées européennes d'archéologie, écoles – via l'octroi de subsides qui permettent la mise en œuvre d'activités de qualité sur le terrain.

Assurer la **médiation**, c'est accompagner la compréhension du patrimoine en donnant aux visiteurs, aux élèves ou aux curieux les clés pour en saisir la richesse. Cet objectif trouve une expression particulière à l'Archéoforum de Liège, dont l'AWaP assure la gestion. Ce site archéologique unique, situé sous la place Saint-Lambert, offre un parcours scénographique qui retrace l'histoire de Liège à travers ses vestiges. Par son approche immersive, l'Archéoforum illustre pleinement l'importance de relier le patrimoine aux récits, aux gestes et aux savoirs qui lui donnent sens.

Enfin, **sensibiliser**, c'est inscrire le patrimoine dans le quotidien de chacun, en tenant compte de la diversité des publics : familles, jeunes, enseignants, visiteurs occasionnels, passionnés ou acteurs du secteur. L'AWaP adapte continuellement ses outils et ses formats afin d'offrir des expériences renouvelées, inclusives et accessibles. Cette capacité à se réinventer est essentielle pour répondre à des attentes en constante évolution et pour maintenir un lien fort entre la population et son histoire.

Par l'ensemble de ces actions, l'Agence contribue à faire du patrimoine wallon un patrimoine vivant : un héritage partagé, compris, valorisé et transmis aux générations futures.

Dates en 2026	Les rendez-vous du patrimoine wallon organisés par l'AWaP	Nombre de visiteurs	Nombre de sites ouverts
Du 7 au 11 avril	Semaine Jeunesse & Patrimoine	2 269	23
1 ^{er} mai	Vie de château en famille	14 559	31
Du 13 au 15 juin	Journées européennes de l'archéologie	3 000	43
12 & 13 septembre	Journées européennes du patrimoine	71 217	300
Total		91 045	397

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 158 600€ de subvention octroyées aux organisateurs des évènements fédérateurs de l'AWaP
- 1 440 000€ de subvention octroyées pour la sensibilisation et la valorisation du patrimoine
- 1 500 participants à la journée portes ouvertes à la Paix-Dieu
- 19 791 visiteurs à l'Archéoforum de Liège
- 260 activités pédagogiques (scolaires) à l'Archéoforum de Liège pour 5 163 élèves
- 13 animations «Adoptons un monument» - 1 984 participants dont 447 élèves
- 16 activités pédagogiques dans les 2 centres de formations
- 12 publications éditées pour des publics diversifiés : grand public, scientifique, enfants...
- 6 824 publications vendues

Journées du Patrimoine

Pour la 37^e édition des Journées du Patrimoine (JP) qui a eu lieu les 12 et 13 septembre 2025, 300 lieux patrimoniaux dans toute la Wallonie (auxquels il faut ajouter 17 sites en Ostbelgien) ont ouvert gratuitement. 71 217 visiteurs se sont déplacés cette année.

Grâce au thème annuel, axé sur le patrimoine gourmand, les multiples facettes du patrimoine wallon ont été offertes aux visiteurs sous un biais renouvelé cette année particulièrement alléchant. Un partenariat inédit avec l'Apaq-W a permis d'organiser dans cinq sites (un par province) une dégustation de mets préparés par un chef renommé, renouvelant de façon attractive les traditionnelles visites guidées et animations diverses. L'association Access-i a également certifié sept nouveaux sites, poursuivant ainsi la mission d'accessibilité des Journées du Patrimoine entamée il y a de nombreuses années et particulièrement mise en avant en 2024 avec le public cible aux besoins spécifiques.

L'organisation, la réalisation et le plan de communication des Journées du Patrimoine a compris des spots radio, de l'affichage, des vidéos en ligne et des encarts presse. Comme chaque année, les organisateurs ont pu bénéficier d'un pack promotionnel composé de brochures, de badges, de drapeaux, d'affiches... Cette promotion nécessite le recours à de nombreux marchés publics.

- **Un site ouvert lors des JP 2025 : le moulin de Thy (Baisy-Thy, Genappe)**

À Genappe, le moulin de Thy est une ancienne ferme en carré et un moulin à eau, restaurés avec soin et lovés entre deux bras de rivière. La famille Gosselin-Ausselet y cultive des roses anciennes à parfum, dont certaines variétés étaient déjà présentes au 16^e siècle dans nos contrées. Ces roses d'exception sont au cœur de la création d'un gin belge et d'un sirop de rose. Lors du week-end patrimonial, les visiteurs ont exploré ce lieu préservé grâce à une visite guidée du domaine, du champ de roses et du moulin, animée par ses propriétaires passionnés. La découverte s'est terminée par une dégustation du gin et du sirop de rose, issus d'un savoir-faire artisanal et d'une culture locale.

Les visites guidées suivies de la dégustation du gin ont été complètes très vite, rappelant à tous la nécessité de réserver au plus vite dans le cas de lieux inscrits pour la première fois au programme.



| *Château de Spontin lors des Journées du Patrimoine en 2025*

Journées européennes de l'archéologie

En 2025, les Journées européennes de l'archéologie (JEA) ont connu une progression significative en Wallonie, tant en termes d'offre culturelle que de fréquentation. L'initiative a permis l'ouverture de 43 sites au public, soit près de trois fois plus que l'édition précédente; couvrant un éventail représentatif du patrimoine archéologique régional : sites emblématiques et méconnus, musées et chantiers en cours.

Environ 3 000 visiteurs ont pu découvrir la programmation, particulièrement riche :

- 5 expositions
- 34 visites guidées
- 11 conférences
- 9 ateliers
- 4 circuits découverte

Cette diversité d'activités a permis de toucher un large public et d'offrir différentes portes d'entrée vers la compréhension des méthodes, des enjeux et des résultats de la recherche archéologique. Elle a également favorisé une meilleure répartition des publics entre les sites, permettant de valoriser des lieux moins connus tout en consolidant l'attractivité des institutions phares.

Cette édition a eu des retombées significatives : elle a élargi la valorisation du patrimoine archéologique, renforcé les partenariats avec les musées, associations et opérateurs locaux, et accru la visibilité des chantiers et des recherches en cours. La mobilisation médiatique et la production de contenus photographiques ont par ailleurs amplifié la diffusion de l'évènement. Ensemble, ces résultats confirment le dynamisme de la médiation archéologique en Wallonie et l'intérêt croissant du public pour la découverte du patrimoine.

- **Un site archéologique ouvert lors des JEA à Herstal**

De mars 2024 à juin 2025, l'AWaP a mené un chantier de fouilles archéologiques d'envergure sous la place Licourt, au cœur de Herstal. Les recherches ont permis de mettre au jour des vestiges majeurs : fondations d'église, sépultures mérovingiennes et carolingiennes, révélant les origines anciennes de la ville.

Pour valoriser ces découvertes, le musée d'Archéologie et de Folklore a organisé une exposition consacrée aux techniques archéologiques et à un siècle de fouilles, accompagnée de la présentation des objets récemment exhumés. Des visites guidées du chantier et une conférence intitulée «Herstal carolingienne», animée par les archéologues de l'AWaP, ont complété ce programme. Un week-end qui a permis à plus de 300 visiteurs de découvrir Herstal et son histoire autrement.



| *Visites guidées lors des Journées européennes de l'archéologie en 2025 à Herstal*

Vie de château en famille

Depuis 2019, le 1^{er} mai, la Vie de château en famille invite un public familial à pénétrer gratuitement dans une série de châteaux wallons, qui organisent pour l'occasion des activités variées telles que visites guidées, jeux, animations.

31 châteaux ont ouvert en 2025. Le succès de cet évènement ne s'est pas démenti : 14 559 visiteurs sont venus admirer quelques-unes des belles demeures wallonnes.

- **Le château de Jodoigne-Souveraine a ouvert ses portes**

Le château de Jodoigne-Souveraine a été construit en 1764 par deux demi-frères : le comte Antoine de Glymes et le baron Ernest de Spangen. Il est, depuis sa construction, toujours resté la propriété de la même famille. Le château se caractérise par une unité architecturale remarquable. L'intérieur renferme de nombreux tableaux des grandes figures familiales ainsi que de remarquables témoignages de l'habileté et de la compétence des constructeurs du 18^e siècle. Le château est entouré de beaux jardins. Ils ont été entièrement réaménagés par la comtesse après la reconstruction de l'aile sud, ravagée par un violent incendie en 2000. Cette grandiose demeure privée ouvre exceptionnellement ses portes pour la Vie de château en famille.



| *Château de Jodoigne-Souveraine*

L'Archéoforum de Liège



*Archéoforum de Liège, un site archéologique
au cœur de la Cité ardente*

L'Archéoforum de Liège est un site archéologique couvert, ouvert au public, situé sous la place Saint-Lambert. D'une superficie de 3 725 m², il a été inauguré en 2003. Depuis 2018, sa gestion est assurée par l'AWaP. Il renferme les vestiges de plusieurs édifices religieux successifs, dont la grande cathédrale gothique Notre-Dame-et-Saint-Lambert démantelée après la révolution liégeoise. Les fondations d'une villa gallo-romaine ainsi que les traces d'une occupation préhistorique y sont également observables.

L'Archéoforum couvre différents aspects de la sensibilisation au patrimoine en général, à l'histoire régionale et à l'archéologie en particulier, parmi lesquelles :

- la visite individuelle du site en quatre langues avec tablette interactive ou livret
- la visite guidée du site en quatre langues également, partiellement en partenariat avec l'Office du Tourisme de Liège
- une offre pédagogique diversifiée proposant des activités adaptées aux groupes scolaires depuis la troisième maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur



| *Parcours au sein des vestiges de l'Archéoforum*

- des animations thématiques spécialement conçues pour des grands évènements organisés par l'AWaP tels que les Journées de l'archéologie, les Journées du Patrimoine, la Semaine Jeunesse et Patrimoine...
- une boutique spécialisée dans les ouvrages sur le patrimoine, l'histoire régionale et l'archéologie, dont les publications éditées par l'AWaP, le SPW et la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 19 791 visiteurs (+ 7,5% par rapport à 2024)
- 260 groupes scolaires ont également participé à des activités pédagogiques pour un total de 5 163 élèves (+ 18,8% par rapport à 2024)

- **Une activité pédagogique à l'Archéoforum :
le combiné « Patrimoine et Mobilité »**

Parmi les activités pédagogiques proposées au sein de l'Archéoforum de Liège, certaines se présentent sous la forme de formules combinées, conçues en partenariat avec d'autres acteurs culturels liégeois comme le musée de la Vie wallonne, les Territoires de la Mémoire et le musée des Transports en Commun de Wallonie. Avec ce dernier, l'Archéoforum propose une animation d'une journée sur le thème du Patrimoine et de la Mobilité. Au sein du parcours chronologique puis du site archéologique, l'Archéoforum aborde l'évolution des moyens de transports de la Préhistoire à l'Époque moderne. La mobilité aux 19^e et 20^e siècles est ensuite développée par le musée des Transports en Commun de Wallonie. La jonction entre les deux institutions se fait avec un guide, en empruntant le tram liégeois puis à pied, afin de visualiser concrètement les enjeux actuels de la mobilité urbaine. Tout en plongeant ses racines dans notre passé, cette animation répond pleinement aux préoccupations de nos sociétés contemporaines et aux défis du 21^e siècle.



| *Combiné pédagogique « Patrimoine et Mobilité »*

- **Une première participation à la Nuit ardente des musées**

Chaque année, l'Archéoforum est présent lors d'évènements récurrents tels que Place aux enfants, les Journées européennes de l'Archéologie ou les Journées du Patrimoine. Le samedi 17 mai 2025 se tenait à Liège la première édition de la Nuit ardente des musées. Organisé par le pôle muséal culturel de l'Université de Liège, l'évènement proposait l'ouverture nocturne de 16 musées et institutions partenaires, dont l'Archéoforum de Liège. Trois visites guidées du site archéologique ont ainsi été proposées aux participants en soirée. Étant menée à la lampe de poche, l'approche se voulait insolite et inédite. Compte tenu du succès rencontré, l'Archéoforum est d'ores et déjà partenaire de la seconde édition prévue en 2026.



Évènement muséal et culturel organisé par l'ULiège.
© PMC ULiège



Visite nocturne des vestiges de l'Archéoforum

Le patrimoine, un outil pour l'éveil à la citoyenneté

La sensibilisation des jeunes au patrimoine est une priorité pour l'AWaP. L'Agence collabore étroitement avec le milieu éducatif pour organiser diverses actions. À travers ses initiatives, l'AWaP est un partenaire du PECA de la FWB (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique). Parmi ces actions, on peut citer le projet «Adoptons un monument» et la «Semaine Jeunesse et Patrimoine».

- **La Semaine Jeunesse et Patrimoine**

Durant une semaine entière, élèves et enseignants ont été invités à découvrir la richesse du patrimoine wallon à l'occasion de la 15^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, organisée du 7 au 11 avril 2025. Placée sous un thème différent chaque année, cette édition rassemble 23 lieux qui se sont livrés au gré de visites guidées et d'animations ludiques. Cette initiative offre aux jeunes l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire de leur région en vue de les sensibiliser à l'importance de la sauvegarde de leur héritage. Ce passé, matérialisé par des sites plus intéressants les uns que les autres, les aide à envisager un autre futur. Les visites proposées respectent les programmes et directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivent dans les socles de compétences ainsi que dans le parcours d'éducation culturelle et artistique

En 2025, l'accent a été mis sur le patrimoine UNESCO. La Belgique, et la Wallonie en particulier, possède un riche patrimoine. Parmi les éléments qui le composent, certains sont reconnus au-delà de nos frontières nationales. Ces biens matériels ou immatériels appartiennent au patrimoine de l'humanité, que l'on appelle souvent «Patrimoine mondial» ou «de l'UNESCO», du nom de l'institution (Organisme des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) qui leur attribue ce label, à l'issue d'une procédure qui n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Avant de pouvoir être inscrits sur cette liste, chaque pays sélectionne les biens qu'il souhaite proposer dans le cadre d'une candidature officielle. Ils en constituent la liste indicative.



*Visite scolaire de la grotte de Spy durant la Semaine
Jeunesse et Patrimoine en 2025*



23 sites ont proposé une visite classique, complétée de moments ludiques prenant la forme d'un jeu didactique décliné, pour chacun des lieux participants, en partenariat avec l'association Musées et Société en Wallonie.

- **Adoptons un monument**

Le projet «Adoptons un monument» permet aux élèves de la fin du primaire et du 1^{er} degré secondaire d'adopter un monument patrimonial. De novembre à mai, ils découvrent l'histoire et l'environnement de ce monument à travers des rencontres pédagogiques. Ensuite, en mai/juin, ils organisent des visites guidées pour le grand public. Ce programme est gratuit et ouvert à diverses écoles, avec un soutien pédagogique tout au long du processus. Pendant une année académique, les élèves participent à trois rencontres avec une historienne de l'art de l'AWaP, en classe et sur site.



Action «Adoptons un monument» en 2025
à Malonne



Ils peuvent adopter divers types de monuments, tels qu'un château, un parc, un moulin, un kiosque, une église, un hôtel de ville, un site archéologique ou tout autre monument présentant un intérêt patrimonial.

Ce programme, initialement soutenu par la Commission européenne et actuellement recommandé par le PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique), favorise la découverte de l'histoire et de l'architecture du monument adopté, de sa localité, de sa région et de son pays. Il permet également aux élèves de s'ouvrir à leur environnement, de multiplier les rencontres et les échanges, tout en favorisant leur intégration dans leur milieu proche. À la fin de ce parcours, les élèves deviennent de véritables acteurs du patrimoine en organisant des visites guidées pour leur famille, les autres élèves de l'école, les enseignants et le grand public.

En 2025, le projet a compté 13 activités scolaires avec un total de 1984 participants, dont 447 élèves.

Citons un exemple de monument adopté en 2025. En province de Namur, 170 élèves de 3^e et 4^e primaires et 8 enseignants du séminaire de Floreffe ont adopté les monuments du séminaire. Le dimanche 14 juin 2025, 340 visiteurs ont profité d'une marche historique mise sur pied par les élèves. Pratiquement, le moulin, la cour de la ferme, le colombier, le porche, la cour des sœurs, la statue de saint Norbert, la cour d'honneur, la vigne, les jardins suspendus, la galerie toscane, l'internat des garçons et l'internat des filles étaient équipés de QR codes et de jeux informatiques et matériels.

Des activités pédagogiques, de sensibilisation et de promotion des métiers du patrimoine

En 2025, les deux centres de formation de l'AWaP ont accueilli 16 activités de sensibilisation destinées aux jeunes publics :

- 6 animations « Compagnons en herbe » destinées au public de l'enseignement primaire
- 8 animations « Classe d'éveil » à destination des élèves du premier degré de l'enseignement secondaire
- 1 stage d'été « Voyage au cœur de la terre » à la Paix-Dieu pour les 8-12 ans
- 1 activité en partenariat avec l'asbl du Château de Vaulx

Au-delà de ces actions régulières, l'AWaP mène également de nombreuses initiatives de promotion des métiers du patrimoine : participation annuelle à des salons spécialisés, organisation de portes ouvertes dans un centre de formation, valorisation des bâtiments patrimoniaux et démonstration des savoir-faire anciens. Ces événements permettent de sensibiliser un large public à la richesse et à la diversité des métiers du secteur.

• Participation de l'AWaP aux Startech's Days

Deux activités exceptionnelles (*Salon Bois & Habitat* et *Startech's Days*) ont également été organisées au cours de l'année 2025. Environ 880 personnes ont été sensibilisées à cette occasion.

En novembre 2025, l'AWaP a participé aux *Startech's Days*, organisés par WorldSkills Belgium au WEX de Marche-en-Famenne. Cet événement, destiné à valoriser les métiers techniques et technologiques auprès des jeunes, a rassemblé plusieurs villages thématiques et plus d'une centaine d'animations permettant de découvrir des professions souvent méconnues ou en pénurie. Des compétitions couvrant divers domaines professionnels complétaient le programme.



| Startech's Days (novembre 2025) - Ateliers taille de pierre, couverture et charpente



| Startech's Days (novembre 2025) - Ateliers ferronnerie et mosaïque

Dans ce cadre, l'AWaP a présenté, pour la deuxième année consécutive, un village dédié aux métiers du patrimoine, mettant en avant les savoir-faire propres à l'Agence. Les visiteurs ont pu s'initier à six techniques représentatives : taille de pierre, charpente, couverture, ferronnerie, peinture en décor et mosaïque. Encadrés par des artisans formateurs, les ateliers ont suscité un vif enthousiasme, tant auprès des familles que des élèves venus explorer des pistes d'orientation.

L'édition 2025 a rencontré un succès remarquable, accueillant 13 200 visiteurs ainsi qu'une centaine d'écoles issues de toute la Wallonie, offrant une expérience riche, immersive et inspirante à l'ensemble des participants.

- **Inauguration de l'Abbatiale et Journée portes ouvertes de « la Paix-Dieu »**

En 2025, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » a célébré 30 années d'engagement au service de la transmission et de la sauvegarde du patrimoine bâti.

À cette occasion, l'AWaP a mis en lumière une réalisation emblématique : la restauration complète de l'église abbatiale, menée dans le respect de l'histoire du lieu et dans une logique de réaffectation durable. Sous la coordination de l'Agence, en collaboration avec l'architecte Alain Dirix et le bureau d'études Greisch, une vaste campagne de travaux a permis de consolider les voûtes et arcs doubleaux, restaurer les charpentes, la toiture, les façades et reconstituer le bas-côté sud. L'ajout d'une galerie vitrée intégrant des unités photovoltaïques assure désormais la connexion interne du site tout en renforçant ses performances énergétiques.

L'intérieur de l'abbatiale a été entièrement repensé pour accueillir une diversité d'activités : les volumes du chœur et de la nef ont été aménagés sur deux niveaux, avec mezzanine et cloisons modulables permettant l'organisation de cours, d'ateliers ou d'expositions. Ce nouvel espace, lumineux et polyvalent, constitue aujourd'hui un lieu vivant au service de la formation, de la sensibilisation et de la rencontre.

L'inauguration officielle, le 10 octobre 2025, en présence de la Ministre du Patrimoine et du Bourgmestre d'Amay, a marqué une étape importante dans la renaissance du site. Deux jours plus tard, les portes ouvertes ont attiré plus de 1500 visiteurs venus découvrir la richesse architecturale du lieu, assister aux démonstrations d'artisans et participer aux animations proposées.

Tout au long de la journée, l'AWaP a présenté l'ensemble de ses activités auprès d'un public large et diversifié. Une exposition photographique conçue par le photographe namurois Guy Focant a mis en lumière la précision et la passion des artisans qui œuvrent quotidiennement à la préservation du patrimoine.



| *Journée portes ouvertes de la Paix-Dieu (12 octobre 2025) - Visite guidée de l'abbaye*



*Journée portes ouvertes de la Paix-Dieu (12 octobre 2025) – démonstrations d'artisans :
feronnerie, dinanderie, couverture en ardoises*

Les publications de l'AWaP

L'AWaP écrit, édite et diffuse de nombreuses publications sur le patrimoine, destinées à un large public ainsi qu'à des publics plus ciblés (scientifique, pédagogique...).

Pour assurer la diffusion de ses publications, l'Agence participe chaque année à plusieurs manifestations, dont la Foire du Livre de Bruxelles, et propose également ses ouvrages en ligne ainsi qu'à travers un réseau de libraires et de partenaires locaux et touristiques.

• Collections grand public :

- **Carnets du Patrimoine** : petits formats illustrés offrant un panorama des monuments et thématiques de Wallonie. Les textes, vulgarisés pour être accessibles à tous, confrontent témoignages du passé et dernières recherches pour des balades riches en découvertes.
- **Qu'est-ce que... ?** : livrets ludiques pour enfants, abordant les notions de patrimoine avec des jeux et activités. Ces livrets colorés sensibilisent les enfants au patrimoine, tout en étant utiles aux parents et enseignants.
- **Vestiges** : publications sur l'archéologie en Wallonie, illustrant des lieux et thématiques liés aux fouilles. Rédigés par des archéologues, ces ouvrages rendent accessibles les recherches scientifiques récentes.
- **Itinéraires du Patrimoine wallon** : guides illustrés et documentés, faciles à consulter. Ils constituent de précieux outils de visite, abordant le patrimoine à travers différentes thématiques et fournissant des informations pratiques.
- **Monographies** : études exhaustives sur des monuments ou thématiques spécifiques du patrimoine wallon, alliant textes de vulgarisation et illustrations. Elles rassemblent l'ensemble des données relatives à un bien ou un sujet patrimonial.
- **Patrimoine en images** : ouvrages centrés sur l'iconographie du patrimoine wallon, mettant l'image au cœur de la découverte. À travers les photographies, ces livres emmènent les lecteurs à la découverte du patrimoine wallon avec émotion.

- Les Chantiers du Patrimoine : nouvelle collection créée en 2025 qui présente des grands chantiers de restauration en Wallonie.
- La Lettre du Patrimoine : trimestriel de l'AWaP.

- **Collections scientifiques :**

- Dossiers de l'AWaP : publications sur la conservation et la restauration du patrimoine, offrant outils, synthèses et pistes de réflexion à un public spécialisé. Le format et la mise en page attrayante reflètent les initiatives wallonnes en matière de patrimoine.
- Rapports - Archéologie : études techniques et rapports de fouilles menées en Wallonie, publiés dans un format réduit et une présentation simple. Ces rapports abordent de manière rigoureuse des sites ou monuments particuliers.
- Études & Documents - Archéologie : monographies illustrées dédiées à l'étude scientifique de sites archéologiques ou à la publication d'actes de colloques sur cette thématique.
- Études & Documents - Monuments et sites : monographies illustrées dédiées à l'étude scientifique de monuments wallons ou à la publication d'actes de colloques sur cette thématique.
- Chronique de l'Archéologie wallonne : revue annuelle rendant compte des découvertes, opérations archéologiques et études spécifiques menées en Wallonie.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 12 publications éditées pour des publics diversifiés : grand public, scientifique, enfants...
- 6 824 publications vendues

• **Liste des publications éditées par l'AWaP en 2025 :**

- Carnet du Patrimoine n°179 – Le patrimoine de Spa
- Carnet Patrimoine (hors-série) – Les anciens moulins de la Meuse à Namur (Beez)
- Qu'est-ce que...? n°9 – Qu'est-ce qu'une abbaye?
- Qu'est-ce que...? n°10 – Qu'est-ce que le petit patrimoine populaire?
- Qu'est-ce que...? n°11 – Qu'est-ce qu'un théâtre?
- Qu'est-ce que...? n°12 – Qu'est-ce que l'architecture du Moyen Âge?
- Vestige n°19 – La réserve naturelle et archéologique de Furfooz (Dinant)
- Itinéraire du Patrimoine n°12 – La route des abbayes
- Collection Images – Trésors du Patrimoine mondial en Wallonie
- Études & Documents. Archéologie n°48 – L'objet mérovingien. De sa fabrication à sa (re)découverte
- Chronique de l'Archéologie n°32 – Actualité archéologique 2023
- Les Chantiers du Patrimoine – Du chœur des moniales au son des outils. Restauration et réaffectation de l'abbatiale de la Paix-Dieu



Stand de l'AWaP
à la Foire du Livre
de Bruxelles en 2025



- **Dans les coulisses d'une future publication**

Publier un ouvrage ne s'improvise pas. Derrière chaque publication scientifique se cache un long travail collectif : recherches, analyses, rédaction, relecture, mise en page... En 2025, l'AWaP a poursuivi plusieurs projets d'éditions importants, dont la préparation du second volume consacré à l'abbaye de Stavelot qui sortira de presse au printemps 2026.

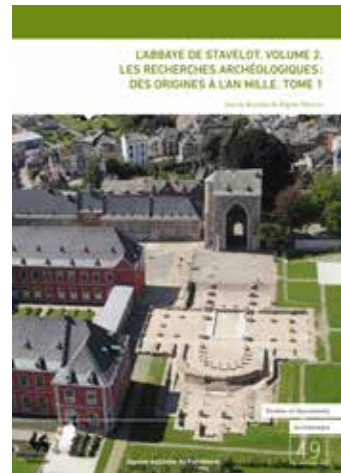
L'abbaye de Stavelot. Volume 2.

Les recherches archéologiques : des origines à l'an mille

Au milieu du 7^e siècle, une communauté religieuse s'installe stratégiquement entre Meuse et Rhin et fonde deux implantations à quelques kilomètres de distance. Leur juridiction est partagée : Stavelot dépend du diocèse de Tongres-Maastricht (Liège) et Malmedy de celui de Cologne. Un seul abbé cependant les gouverne. Le monastère de Stavelot va connaître une expansion remarquable, particulièrement aux 11^e et 12^e siècles, avant de disparaître lors de la Révolution française.

Aujourd'hui classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, le site de l'abbaye a fait l'objet de recherches archéologiques durant près de trente ans, supervisées par l'Université de Liège et financées par le Service public de Wallonie.

Le 49^e volume de la collection « Études et Documents. Archéologie » (parution prévue au printemps 2026) propose une plongée dans les premiers siècles d'occupation monastique, grâce aux données issues des fouilles archéologiques ; une histoire fascinante détaillée dans une publication en deux tomes.



| *Couverture de la publication*

Le premier tome porte sur les contextes, les vestiges, les structures funéraires tandis que le second tome réunit l'ensemble des contributions dédiées aux études du matériel archéologique.

Avec la contribution de plusieurs spécialistes qui a permis d'appréhender des pratiques et des faits matériels jusqu'alors insoupçonnés, cette étude enrichit la connaissance des établissements monastiques de cette époque.

L'année 2025 a été consacrée à la mise en page du manuscrit et à sa relecture par les différents auteurs, par la coordinatrice de la publication et par le comité éditorial de l'AWaP.



Sarcophage retrouvé en mai 2015 et attribué à la sépulture primitive de saint Remacle, le fondateur de l'abbaye



Sélection de matériel illustrant le travail du verre à l'époque carolingienne : fragment de creuset, déchets de fabrication et tesselles de mosaïques dorées. © KIK-IRPA

L'AWaP sur les réseaux sociaux et dans les médias

L'AWaP est régulièrement sollicitée par la presse et collabore avec de nombreux médias pour valoriser le patrimoine wallon. Sa présence sur les réseaux sociaux et dans les émissions de télévision contribue à sensibiliser un large public, à mettre en lumière les sites et savoir-faire patrimoniaux, et à renforcer la visibilité de ses missions.

• Émission «J'ai les clés»

Pour la seconde année consécutive, l'AWaP et la RTBF ont uni leurs forces pour sensibiliser le grand public au patrimoine. Toutes deux se sont alliées pour réaliser huit numéros de l'émission «J'ai les clés». Présenté par Patrick Weber, ce format court très regardé permet de découvrir des sites majeurs ou parfois méconnus de notre patrimoine. Ces émissions sont également l'occasion de mettre l'accent sur des sites touristiques, accessibles au plus grand nombre, mais aussi de faire valoir les savoir-faire de la Wallonie en termes de protection, de restauration et d'archéologie.

Les huit émissions sont diffusées tous les samedis des mois de juillet et d'août 2025, après le journal télévisé de la mi-journée, mais sont aussi toutes disponibles à la demande sur la plate-forme Auvio. Elles sont également largement rediffusées sur la RTBF, mais aussi sur TV5 monde ainsi que via les réseaux sociaux de l'AWaP (Facebook, Youtube...).

Les huit sujets abordés dans l'émission «J'ai les clés» en 2025 :

- église Saint-Loup à Namur
- champ mégalithique de Wéris (Durbuy)
- ville de Spa
- jardins d'Annevoie
- hôtel de ville de Mons
- université du travail à Charleroi
- ancienne bibliothèque des sciences de Louvain-la-Neuve (Musée L)
- fort de Loncin (Ans)

- Réseaux sociaux

En 2025, la présence de l'AWaP sur les réseaux sociaux a confirmé l'intérêt croissant du public pour le patrimoine wallon. Deux publications se sont particulièrement distinguées par leur portée et leur engagement. Le post consacré aux anciens établissements Casterman a généré 94 429 vues, 428 interactions et a permis de gagner 46 nouveaux abonnés. Celui invitant à devenir organisateur des Journées européennes de l'archéologie a rencontré un succès encore plus remarquable, avec 180 969 vues, 188 interactions et 19 abonnés supplémentaires. Ces performances illustrent la visibilité accrue de l'Agence et l'efficacité de ses actions de sensibilisation numériques.



- Rubrique « Trésors wallons » dans l'hebdomadaire Paris Match

En 2025, le patrimoine wallon a également été mis en valeur par l'AWaP dans la rubrique « Trésors wallons » de *Paris Match* Belgique. Sans entrer dans le détail du partenariat aujourd'hui arrivé à son terme, ces publications ont toutefois représenté un investissement important pour les équipes, tant pour la rédaction des articles que pour la préparation des reportages photographiques qui les accompagnaient. Elles ont contribué à faire découvrir au grand public des sites emblématiques ou méconnus du patrimoine wallon.



- Le plateau Warocqué à Morlanwelz
- L'église Saint-Jean-Baptiste à Namur
- Le château Jemeppe à Hargimont
- Le patrimoine de Montigny-le-Tilleul
- Le patrimoine de Jalhay
- Le patrimoine de Chapelle-lez-Herlainmont
- Le patrimoine de Genappe
- L'éclectisme en Wallonie
- Le patrimoine de Bassenge
- Les orgues de Wallonie
- Restauration sgraffite Pâturages
- Le patrimoine de Gouvvy
- Le patrimoine de Walcourt
- Trente ans de formation aux métiers du patrimoine
- Le collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud
- La collégiale de Chimay
- Le brutalisme à Liège
- Les fouilles du Saint-Gilles
- Balades à Hensies et Quiévrain
- Le séminaire de Namur
- Durbuy côté villages
- Les journées européennes d'archéologie 2025
- Le patrimoine de Verviers
- Le patrimoine de Grez-Doiceau
- La bibliothèque des sciences de LLN
- Le patrimoine de Froidchapelle
- Les plus beaux villages de Wallonie - Guirsch
- Les plus beaux villages de Wallonie - Mozet
- Les plus beaux villages de Wallonie - Sohier
- Les plus beaux villages de Wallonie - Celles
- Les plus beaux villages de Wallonie - Redu
- Les plus beaux villages de Wallonie - Vierves-sur-Viroin
- Les plus beaux villages de Wallonie - Torgny
- Les abbayes en Wallonie
- Les journées du Patrimoine 2025

Des expositions

En 2025, l'AWaP a été activement impliquée dans la mise en place et l'accompagnement de nombreuses expositions, en Wallonie mais aussi à l'international. Ces projets ont permis de valoriser la richesse et la diversité du patrimoine wallon auprès de publics variés, dans des contextes culturels, institutionnels et évènementiels très différents.

Parmi les expositions les plus diffusées figure « Le Petit Patrimoine Populaire wallon », présentée dans plusieurs communes (Rance, Thimister-Clermont, Hannut, Virton, Houffalize, Wanze...). Cette exposition met en lumière les éléments modestes mais emblématiques de notre paysage quotidien - chapelles, croix, fontaines, bornes ou arbres remarquables - et rencontre un large succès auprès des citoyens grâce à son approche accessible et ancrée dans le territoire.

L'exposition « Le XX^e siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine » a également connu une belle visibilité, notamment à l'Espace Wallonie de Liège et dans plusieurs communes. Elle invite le public à porter un nouveau regard sur l'architecture récente, souvent méconnue, à travers des photographies illustrant la diversité des styles et des usages du 20^e siècle.



Exposition « Ces arbres, témoins de notre histoire »
à Villers



Exposition « Les Gestes du Patrimoine » à Paris

L'année 2025 a aussi été marquée par la diffusion de l'exposition « Ces arbres, témoins de notre histoire », en version intérieure et extérieure. Présentée dans différentes communes, elle sensibilise à la valeur patrimoniale, paysagère et symbolique des arbres remarquables.

Par ailleurs, l'AWaP a soutenu des initiatives de valorisation d'envergure, dont les expositions photographiques « Les Gestes du Patrimoine », présentées notamment à Paris au sein de la Délégation Wallonie-Bruxelles lors du Salon International du Patrimoine Culturel.

L'Agence a également contribué à des projets plus locaux, comme l'exposition dédiée à l'actualisation de l'Inventaire Régional du Patrimoine de Chièvres, organisée du 14 mai au 3 juin 2025 à l'Hôtel de ville communal. Issue d'un travail approfondi de recensement, elle présentait une sélection de 30 biens représentatifs des 130 éléments inscrits à l'inventaire, illustrant la richesse du patrimoine local – architecture domestique, philosophique, publique, économique ou encore funéraire. Des panneaux didactiques complétaient l'ensemble en expliquant les objectifs de l'inventaire et la méthodologie d'actualisation continue menée par les équipes de l'AWaP.

À travers les expositions, l'AWaP confirme son rôle de passeur de patrimoine, en favorisant la diffusion de contenus scientifiques vulgarisés, accessibles à tous, et en soutenant les acteurs locaux dans leurs actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine wallon.

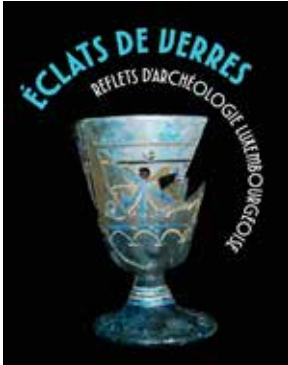


Affiche de l'exposition à Chièvres



Presbytère de Ladeuze (Chièvres) inscrit à l'Inventaire régional du patrimoine et pastillé

- **Une exposition archéologique majeure à Arlon :
«Éclats de verre. Reflets d'archéologie luxembourgeoise»**



Du 13 mars 2025 au 8 mars 2026, le Musée archéologique d'Arlon accueille l'exposition «Éclats de verre. Reflets d'archéologie luxembourgeoise», réalisée en partenariat avec l'AWaP et l'Institut archéologique du Luxembourg. Elle met en lumière plus de 25 ans de recherches archéologiques préventives menées dans la province, qui ont livré des ensembles de verrerie d'une qualité remarquable.

Les recherches archéologiques préventives menées au cours des 25 dernières années à travers la province ont mis au jour plusieurs ensembles de verrerie d'une qualité exceptionnelle, couvrant une période allant de l'Antiquité à l'aube du 18^e siècle. Issus de contextes variés – milieu ruraux et urbains, sites civils, monastiques ou encore lieux de production dès l'époque romaine –, ces objets sont présentés selon une ligne du temps qui met en évidence l'évolution des techniques et des usages du verre. L'exposition rassemble ainsi des découvertes remarquables qui témoignent de la richesse et de la diversité du patrimoine archéologique luxembourgeois.

Citons notamment :

- À Arlon, les nombreux chantiers entrepris dans le vicus ont chaque fois mis au jour des contextes d'habitats ayant subi des destructions violentes. Les objets en verre retrouvés sont très fragmentaires et sont d'autant plus rares que leur récupération était systématique en vue de la refonte. À l'époque, le verre était produit dans des ateliers primaires au Proche-Orient et importé en Gaule. Des fragments de creusets découverts en fouille contenaient encore des restes de verre. Ceci atteste qu'au 3^e siècle, les artisans du vicus étaient capables de travailler ce matériau.

- La période mérovingienne est illustrée par le cimetière de Saint-Léger exploré en 2014, 2016 et 2021. Une tombe conservait une grosse boucle de ceinturon en fer, une fibule étamée, un petit collier composé de trois perles de verre, un anneau orné d’ocelles accompagné d’une bague et d’un petit gobelet en céramique grise déposé aux pieds de la défunte. Cette sépulture est datée du 7^e siècle.
- La fouille de l’atelier de verrier au lieu-dit *Glieser Flass* dans la forêt d’Anlier (commune d’Habay) fut menée en 1911. Des débris de céramiques, de creusets et de quelques outils d’artisans verriers producteurs de verre rouge sont conservés dans les collections de l’Institut archéologique du Luxembourg. Une étude récente (menée par l’AWaP et l’IRPA) a réexaminé l’ensemble pour dater la production de la seconde moitié du 14^e siècle.
- Des dépôts exceptionnels des 16^e et 17^e siècles à Arlon, Saint-Hubert et Bastogne, avec verres peints, gobelets moulés, vitraux et fragments «façon de Venise».

À travers ces découvertes, l’exposition montre comment les fouilles ont permis d’enrichir les connaissances sur la production, la circulation et les usages du verre en Luxembourg. Elle constitue un retour au public du travail mené sur le terrain et illustre la manière dont l’AWaP valorise ces résultats, les partage et sensibilise chacun au patrimoine archéologique wallon.

Collaboration avec les musées et prêts pour des expositions

Les agents de l'AWaP collaborent étroitement avec de nombreux musées en Belgique et à l'étranger. Le Centre de conservation et d'étude (CCE) prête régulièrement des pièces archéologiques pour enrichir des expositions temporaires, tandis que les équipes scientifiques de l'Agence – archéologues, historiens de l'art, céramologues... – apportent leur expertise en rédigeant des textes, en participant au commissariat de l'exposition et en fournissant des illustrations. Ces partenariats permettent de valoriser les collections publiques et de renforcer la diffusion des connaissances auprès d'un large public.

• Un prêt d'exception pour une exposition au Musée royal de Mariemont

Le 22 novembre 2025 s'est ouverte l'exposition «Marie de Hongrie. Art & Pouvoir à la Renaissance» au Domaine & Musée royal de Mariemont. L'AWaP a été fortement impliquée dans sa mise en place.

Dès 2024, le Musée royal de Mariemont a pris contact avec une archéologue de l'Agence pour sa connaissance des carreaux de poêle issus des fouilles du palais de Marie de Hongrie à Binche. Ces carreaux, propriété de la Ville de Binche, sont en dépôt dans les réserves de l'AWaP à Mons. La majorité d'entre-eux ont été récoltés fin 19^e et début 20^e siècle. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel d'environ 120 pièces en terre cuite portant une glaçure verte, de formes diverses et ornées de riches décors Renaissance. Elles ont été, peu après les fouilles, recollées à l'aide de plâtre armé de tiges de fer, ce qui a permis de reconstituer un poêle longtemps exposé au musée de Binche.



| *Restauration d'un carreau de poêle : avant/après. © H. Blanpain*



| *Présentation des carreaux de poêle de Binche à l'exposition « Marie de Hongrie : Art et Pouvoir à la Renaissance » au Domaine & Musée royal de Mariemont*

Le CCE de l'AWaP a rapidement été sollicité afin de discuter des conditions de prêt et de la sélection des pièces destinées à l'exposition. L'Agence a ensuite lancé une campagne de restauration des carreaux retenus, les interventions antérieures ayant, avec le temps, provoqué des tensions, une fragilisation de la glaçure et d'autres altérations susceptibles de compromettre l'intégrité de la collection. Certaines dégradations étant encore actives, une restauration s'imposait. L'Agence a également assuré le suivi des objets jusqu'à leur installation sur socles, en collaboration avec la régie du Musée royal de Mariemont. En parallèle des opérations logistiques et de restauration, une notice a été rédigée pour le catalogue de cette exposition internationale.

Ce travail collaboratif a permis de mettre le projecteur sur l'une des nombreuses collections archéologiques conservées par l'AWaP. Ces objets remarquables sont exposés à Mariemont jusqu'au 10 mai 2026.

Subventions pour la sensibilisation et la valorisation du patrimoine

En 2025, l'AWaP a poursuivi la mise en œuvre du dispositif encadrant les subventions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine, tel que défini par le Code du patrimoine wallon (CoPat). L'Agence a ainsi assuré l'analyse, l'accompagnement et le suivi des demandes introduites par les opérateurs, dans le respect des critères fixés par le CoPat 2024 : plus-value pour le patrimoine wallon, cohérence des projets, identification des bénéficiaires et des dépenses éligibles.

L'année a également été marquée par une décision importante : en novembre 2025, le Gouvernement wallon a sélectionné une série d'opérateurs qui bénéficieront désormais d'une subvention pluriannuelle, offrant une visibilité renforcée à cinq ans pour la planification de leurs actions.

Ce cadre harmonisé et stabilisé permet à l'AWaP de soutenir de manière plus lisible, cohérente et structurée les opérateurs actifs dans la sensibilisation et la valorisation du patrimoine wallon.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 35 dossiers ont été engagés en 2025, pour un montant global de 1 440 000 €
- 16 subventions de fonctionnement pour des actions de valorisation du patrimoine – y compris le patrimoine archéologique – pour un montant total de 1,4 million €
- 15 subventions pour des actions en faveur du patrimoine (publications, expositions, colloques, initiatives diverses), pour un montant total de 40 000 €



20

propriétés régionales confiées à l'AWaP

1 391 000 €

de subvention/convention
octroyé à pour la valorisation
de 3 propriétés régionales

Valoriser le patrimoine

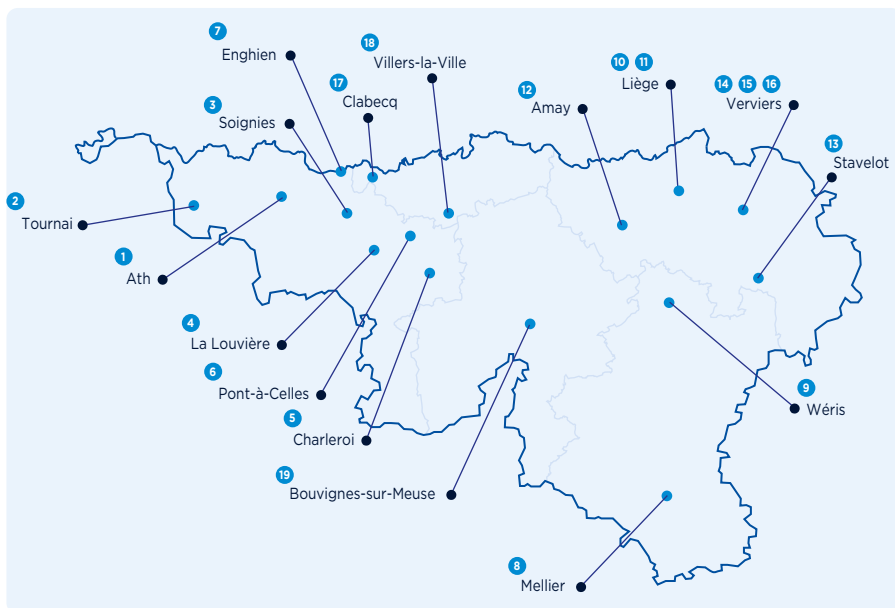
L'AWaP gère, accompagne et développe le potentiel des propriétés régionales qui lui sont confiées, tout en apportant un appui ciblé à certaines administrations et, dans des cas particuliers, à des propriétaires de biens classés. L'AWaP vise à assurer un suivi cohérent et durable de ces biens, en mobilisant des compétences juridiques, techniques et de gestion pour élaborer des orientations de développement adaptées à chaque site. Certaines propriétés accueillent des activités patrimoniales ou touristiques, contribuant ainsi à l'attractivité de la Wallonie et illustrant la volonté de l'Agence de promouvoir des équipements de qualité, accessibles et exemplaires en matière de durabilité. La mission inclut également un rôle d'accompagnement spécialisé pour quelques dossiers complexes ou de longue durée.

Certaines propriétés régionales sont gérées et valorisées directement par l'AWaP, comme l'Archéoforum, le Pôle de la Pierre à Soignies, l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu ou encore les moulins de Beez. D'autres sont confiées à des asbl qui en assurent la gestion quotidienne et le développement, dans le cadre de partenariats encadrés par l'Agence. En 2025, cette approche s'est traduite par l'octroi de subventions à l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville ainsi qu'à l'asbl ET&C pour l'abbaye de Stavelot. Par ailleurs, la gestion du site régional de Bois-du-Luc (MMDD) fait l'objet d'une convention de coopération horizontale, permettant d'assurer une valorisation cohérente, durable et adaptée aux spécificités de chaque site.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

- 20 propriétés régionales confiées à l'AWaP
- 1 391 000 € de subvention/convention octroyé pour la valorisation de 3 propriétés régionales

Propriétés régionales confiées à l'AWaP



1. Brasserie Rivière - Ath
2. Église Sainte-Marie-Madeleine - Tournai
3. Pôle de la Pierre - Soignies
4. Ancien siège d'exploitation du charbonnage du Bois-du-Luc - La Louvière
5. Ancien cinéma-théâtre du Varia - Charleroi
6. Une parcelle au Castellum de Liberchies - Pont-à-Celles
7. Certaines œuvres de la chapelle castrale d'Enghien
8. Site des forges de Mellier
9. Dolmen de Wéris
10. Archéoforum de Liège
11. Place Émile Dupont 9-10 - Liège
12. Abbaye de «la Paix-Dieu» - Amay
13. Abbaye de Stavelot
14. Parc de l'Harmonie - Verviers
15. Solvent belge - Verviers
16. Maison Bauwens - Verviers
17. Ferme du château de Clabecq
18. Abbaye de Villers-la-Ville
19. Ruines du château de Crèveœur - Bouvignes-sur-Meuse

Remarque : cette liste des propriétés régionales est purement indicative. Certains sites sont soumis à des régimes de propriété complexes, impliquant l'AWaP en tant que copropriétaire ou emphytéote. Chaque situation présente des particularités juridiques spécifiques.

Entretien des propriétés régionales et requalification des équipements

Gérer et valoriser les propriétés régionales implique non seulement de développer des projets pour renforcer leur attractivité, mais aussi d'assurer un entretien rigoureux et une gestion technique continue de ces sites.

Plusieurs marchés publics conduits par l'AWaP permettent aujourd'hui de garantir ce suivi. L'entretien des techniques spéciales est confié à une entreprise de facility management, offrant aux gestionnaires de sites, un dispositif réactif pour les interventions en cas de panne ainsi que pour les contrôles périodiques et le remplacement d'équipements arrivés en fin de vie.

En 2025, deux procédures de marchés ont été lancées pour organiser l'entretien des toitures des propriétés régionales. Elles permettront d'assurer, durant quatre ans, les campagnes d'entretien ainsi que les réparations ponctuelles et urgentes. Une nouvelle procédure a été menée pour l'entretien des abords de certaines propriétés, afin de disposer d'une société chargée de la gestion des espaces verts, notamment à l'abbaye de Villers et sur le site du futur CCE (Centre de conservation et d'étude de l'AWaP).



| Abbaye de Villers-la-Ville, propriété régionale dont la gestion est confiée à l'AWaP

Le suivi des propriétés s'est également traduit par plusieurs interventions ciblées. L'AWaP a lancé les inventaires amiante des biens régionaux, ainsi que la requalification de différents équipements d'accueil : rénovation des sanitaires du quartier des Hôtes de la Paix-Dieu et de ceux du site de Bois-du-Luc. Elle a aussi engagé la réorganisation des espaces d'accueil, de bureaux et de stockage de l'Archéoforum. Enfin, la mise en conformité des installations électriques de Bois-du-Luc s'est poursuivie, afin de sécuriser les infrastructures et d'adapter les équipements aux normes actuelles.

Ces actions témoignent de la volonté de l'AWaP d'assurer un cadre d'accueil sûr, fonctionnel et de qualité, au service des utilisateurs et du public, tout en soutenant la dynamique de valorisation des propriétés régionales.

• **Abbatiale de «la Paix-Dieu» - Restauration et réaffectation**

L'achèvement de la restauration et de la réaffectation de l'abbatiale (1719) de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay constitue l'un des faits marquants de l'année 2025. Entièrement restauré et repensé, le bâtiment accueille désormais des ateliers, des salles de cours et des bureaux dédiés aux activités du Centre des métiers du patrimoine. Les espaces ont été aménagés sur deux niveaux afin de préserver la lecture des volumes d'origine, tandis que les locaux techniques ont été intégrés discrètement sous le bas-côté nord et dans les combles.

À l'extérieur, l'édifice conserve sa morphologie historique, à l'exception du bas-côté sud, reconstruit sous la forme d'une façade rideau intégrant des modules photovoltaïques, conciliant ainsi préservation patrimoniale et performance énergétique.

Ce projet de longue haleine avait débuté en 2011 par la consolidation des voûtes et arcs doubleaux, avant de se poursuivre en 2017 avec la restauration extérieure répartie en quatre lots, dont un lot charpente qui avait permis l'organisation d'un chantier-école. La réaffectation intérieure, engagée en 2018, avait été structurée en sept lots afin de favoriser la participation des petites et très petites entreprises.

L'abbatiale a été officiellement inaugurée le 10 octobre 2025, en présence de la Ministre du Patrimoine et du Bourgmestre d'Amay, marquant une étape importante dans la renaissance et la remise en fonction de ce lieu emblématique.

Le montant total des travaux s'élève à 5 870 003,90 € TVAC.



| *Abbatiale de la Paix-Dieu, Centre de formation de l'AWaP aux métiers du patrimoine*

- **L'Auditorium des Moulins de Beez :
un outil régional au service des évènements**

Dans le cadre de sa mission de valorisation des propriétés régionales, l'AWaP assure la gestion de l'Auditorium des Moulins de Beez - une salle d'environ 140 places mise en location pour l'organisation d'évènements publics et privés. Doté d'une régie professionnelle, l'auditorium accueille chaque année un large éventail de manifestations : colloques, conférences, formations, remises de prix, séminaires ou encore communications ministérielles, tant à l'échelle wallonne qu'europpéenne.

Au fil du temps, la demande n'a cessé de croître, avec un pic enregistré en 2017 avec 23 150 € de recettes. Depuis sa création à la fin des années 1990, l'auditorium totalise 2 691 évènements accueillis, pour un montant global de près de 323 000 € de recettes.

Derniers chiffres de fréquentation (hors années « Covid ») :

Année	Nombre de locations	Recettes
2018	142	20 300€
2019	107	15 950€
2023	112	10 650€
2024	94	9 850€
2025	72	8 350€

Les chiffres 2025 reflètent une diminution temporaire des disponibilités de la salle, liée à des contraintes techniques et organisationnelles.

Si la gestion du bâtiment et des infrastructures relève du SPW Support - Département de la Gestion immobilière, l'AWaP assure quant à elle les investissements et la gestion de l'équipement audiovisuel, principalement concentré dans la régie. L'installation fonctionne depuis 2016 sur une technologie Extron entièrement intégrée.

Afin de maintenir un matériel performant, plusieurs investissements réguliers ont été réalisés :

- 2020 : renouvellement d'ordinateurs, tablettes et matériel de gestion des événements ($\pm 10\,000\text{€ TVAC}$)
- 2020 : installation de trois onduleurs protégeant l'équipement audiovisuel en régie contre les variations de tension ($\pm 1\,000\text{€ TVAC}$). Ils permettent de protéger le matériel et de prolonger sa durée de vie
- 2022 : mise à jour du réseau interne de l'installation de l'auditorium, garantissant la synchronisation et la connexion des équipements ($\pm 10\,000\text{€ TVAC}$)
- 2025 : remplacement du projecteur installé en 2017 et mise à niveau de divers équipements (dont des micros professionnels), pour un montant de plus de 30 000€ TVAC

L'AWaP veille à ce que l'auditorium dispose en permanence d'un équipement complet, fiable et de qualité. Compte tenu de l'obsolescence rapide du matériel audiovisuel, ces renouvellements réguliers sont indispensables pour garantir la continuité des services offerts aux organisateurs et au public.



| Auditorium des Moulins de Beez

La procédure concurrentielle avec négociation : un outil pour le développement des propriétés régionales

Le renforcement de l'attractivité des propriétés régionales confiées à l'AWaP repose sur la réalisation de projets définis dans les schémas de développement. Les exigences de qualité sont élevées et nécessitent un travail de conception poussé : intégration d'éléments contemporains dans le respect de la valeur patrimoniale, fonctionnalité, développement durable, inclusion de tous les publics et de leurs besoins...

Afin de choisir les bureaux d'étude les plus appropriés pour chaque projet, l'Agence a recours à la procédure concurrentielle avec négociation (PCAN). Dans ce type de procédure de marché public, un jury apporte son expertise. Il est généralement composé d'agents de l'AWaP, de spécialistes choisis en fonction du type de projet et des occupants des sites. La procédure se déroule en deux temps. D'abord, un appel à candidatures est lancé. Tout participant intéressé peut introduire un dossier de candidature. Sur base de critères fixés dans les documents du marché, le jury propose la sélection de 3 à 5 candidats. Ceux-ci sont ensuite invités à introduire une offre, accompagnée d'une pré-esquisse qu'ils défendent devant le jury. Après débats et suivant des critères objectivables, le jury propose un classement en vue de l'attribution du marché par l'AWaP. Cette procédure offre également la possibilité de négocier et d'adapter les propositions. C'est ce qui la différencie du concours.

En 2025, quatre procédures de ce type ont été menées ou attribuées :

- pour le site de Bois-du-Luc :
 - ~ le projet cofinancé par le FEDER 21-27 visant la restauration de bâtiments, la réalisation d'une installation photovoltaïque intégrée et la création de nouveaux espaces performants dans l'aile des ateliers, l'aile du réfectoire et la 1^{ère} grange
 - ~ la réaffectation d'un bâtiment en vue de créer un nouvel espace d'accueil
- pour l'abbaye de Villers-la-Ville : traitement paysager de la drève historique, aménagement de l'arrière du centre des visiteurs en terrasse conviviale et polyvalente et requalification du petit moulin et son jardin

- pour le Centre de formation du Pôle de la Pierre à Soignies : aménagements paysagers dans le site, espaces complémentaires de stockage et de travail, intégration de panneaux photovoltaïques et bornes



Photographie de la maquette réalisée par l'adjudicataire du marché (VIA Architecture, étude & patrimoine), dans le cadre de la PCAN pour le projet de l'aile des ateliers du site de Bois-du-Luc, 2024
© VIA Architecture, étude & patrimoine

• Bois-du-Luc - Restauration de la galerie vitrée et optimisation climatique

Un des projets du portefeuille FEDER « Du charbon au zéro carbone » de la programmation FEDER 2021-2027 touche à sa fin. Ce projet porte sur la restauration de la galerie vitrée longeant l'aile des anciens bureaux du charbonnage de Bois-du-Luc, ainsi que sur l'intégration d'un store contemporain inspiré de la typologie historique pour répondre aux problématiques de surchauffe.

Ce store automatisé se déploie en fonction des températures intérieure et extérieure. Il est couplé à un système de *free cooling* exploitant l'air frais des caves situées sous la galerie. Les interventions relevant de la réduction des gaz à effet de serre par l'amélioration thermique du bâtiment sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 222 000 € TVAC et par le Département de l'Énergie du TLPE pour 333 000 € TVAC.



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie

En 2025, la galerie (démontée et restaurée en atelier en 2024) a été remontée sur site. Les structures destinées à supporter le nouveau store ont été installées et les structures anciennes conservées ont été restaurées. Le placement d'une travée complète « structure + toile du store » a fait l'objet d'un *mock-up* avant d'être réalisé sur toute la longueur de la galerie.

Les stratigraphies effectuées dans le cadre du marché ont permis de mener des essais et des recherches fines sur les teintes, afin de restituer l'éclat historique de la galerie tout en intégrant un store contemporain qui se fond esthétiquement dans la cour des bureaux et ateliers de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La réception provisoire du chantier a eu lieu en décembre 2025.

Un projet cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie (<https://europe.wallonie.be> & <https://www.enmieux.be>).



| Bois-du-Luc, galerie vitrée qui longe l'aile des anciens bureaux du charbonnage

Plan de relance de la Wallonie



L'AWaP s'inscrit dans trois projets du Plan de relance de la Wallonie (PRW) adopté par le Gouvernement wallon en octobre 2021.

- PRW 196b - Développement des infrastructures touristiques : création d'un parking à l'abbaye de Villers-la-Ville
- PRW 197 - Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale
- PRW 313 - Création d'un nouveau Centre de conservation et d'étude (CCE) qui avait subi les inondations de 2021

• Aménagement du parking de Villers-la-Ville (PRW 196b)

Le 14 juillet 2021, le Gouvernement wallon a approuvé le Plan de relance de la Wallonie et les projets qui y sont liés. Dans ce cadre, le projet PRW 196b prévoit d'aménager des infrastructures d'accueil de qualité aux abords de grands sites naturels ou patrimoniaux, afin d'en augmenter l'attractivité tout en les préservant d'une surfréquentation.

À l'abbaye de Villers-la-Ville (propriété régionale gérée par l'AWaP), ce dispositif se traduit par l'aménagement de la plaine de la brocante en un parking permanent et multifonctionnel destiné aux voitures, mobilhomes, motos et vélos. Le projet répond aux enjeux de stationnement et d'accessibilité multimodale pour l'ensemble des visiteurs, qu'ils se rendent sur les parties payantes ou libres d'accès du site. Il comprend également la requalification des deux parkings existants et intègre des objectifs de développement durable : création d'un verger, aménagement de noues, installation d'un éclairage respectueux de la faune.

Un bureau d'études a été désigné en 2022 pour assurer la conception et le suivi du projet. Le permis d'urbanisme a été délivré en janvier 2024. À la suite de la procédure de marché public, le chantier a débuté en février 2025 et devrait s'achever en avril 2026. Une enveloppe de 1 600 000 € a été mobilisée pour l'ensemble du projet (conception, suivi et travaux).

- **Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale (PRW 197)**

L'appel à projets « Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale » lancé dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie (PRW 197) et confié à l'AWaP, a permis de sélectionner 11 projets en avril 2023, pour un total de près de 20 millions€ de subventions. En 2025, l'AWaP a suivi l'avancement des 11 projets au travers de réunions avec les opérateurs et de visites sur site.

Hôtel de ville de Mons - Premier projet inauguré

Fin 2025, le premier projet du dispositif a été inauguré : la valorisation de l'Hôtel de ville de Mons et de ses salons. La subvention octroyée dans le cadre du Plan de relance, d'un montant de 2,025 millions€, a permis de restaurer l'ensemble des neuf salons et d'y intégrer un parcours de valorisation touristique innovant.

Grâce à une scénographie immersive – incluant notamment un casque binaural multi-lingue et divers dispositifs interactifs – les salons, bientôt ouverts au public de manière pérenne, permettront de découvrir non seulement l'histoire du bâtiment mais aussi la vocation symbolique d'un hôtel de ville.



| Inauguration de l'Hôtel de ville de Mons (projet PRW 197)

Cet ensemble restauré, classé au patrimoine exceptionnel de Wallonie, retrouve ainsi tout son éclat et constitue un exemple fort de la manière dont l'investissement public soutient la mise en valeur d'édifices emblématiques.

Cité Miroir à Liège - Restauration de l'abri anti-aérien et valorisation d'un patrimoine moderniste unique

Conçu en 1938 par l'architecte Georges Dedoyard dans l'esprit du «Bauhaus», le bâtiment des anciens Bains et Thermes de la Sauvenière est une prouesse architecturale et constitue l'une des réalisations modernistes majeures de Liège. Ses sous-sols, occupés par des installations techniques, abritent un rare témoin de l'histoire du 20^e siècle : un abri anti-aérien intégré dès la conception du bâtiment. À la suite du bombardement de Guernica en 1937, la protection des civils devient cruciale et son ajout est acté dès 1938.

Classé et unique en Wallonie, l'abri se compose de six alcôves circulaires interconnectées. Il accueillera bientôt, au sein de la Cité Miroir, un parcours muséal immersif dédié aux

victimes civiles des conflits armés. Dans le cadre de sa restauration, des principes d'usage ont été définis par un comité d'accompagnement afin de transmettre au mieux les valeurs historiques du lieu. Trois alcôves sont restaurées à l'identique et trois alcôves sont réhabilitées pour permettre la projection d'images.



| Abri anti-aérien de la Cité Miroir à Liège

Des choix esthétiques et techniques sont posés et incluent la conservation et restauration de toutes les portes blindées, de l'imposant mécanisme d'ouverture de l'abri et de ses sols. Mais aussi la restitution des différentes gaines techniques, la restauration de l'escalier, la projection d'enduits muraux acoustiques et la reconstitution des pictogrammes muraux.

Les contraintes d'accès en sous-sol et les impositions muséales ont été intégrées par la mise en œuvre d'un parcours « accessible PMR » et l'intégration de l'éclairage et des systèmes de projections dans les différents éléments restaurés.

Ce projet est un des lauréats de l'appel à projet du Plan de relance de la Wallonie, visant à valoriser les biens à haute valeur patrimoniale lancé en 2023 et coordonné par l'Agence. La subvention d'1 327 000 € porte tant sur les travaux que sur les équipements didactiques. L'AWaP a accompagné ce projet : la gestion de l'appel à projet et le suivi de la restauration. La fin du chantier est prévue pour mars 2026.

- **Le déménagement des collections du Centre de conservation et d'étude - CCE (PRW 313)**

Le CCE assure la gestion et la conservation préventive d'une partie du matériel archéologique issu des fouilles réalisées sur le territoire de la Région wallonne. Créé en 2012, il se situait à Saint-Servais (Namur) et constituait le dépôt central agréé de l'AWaP ; le matériel archéologique de toutes les périodes ainsi que des plans et archives de fouille y occupaient un espace d'environ 2 000 m².

Ce dépôt de Saint-Servais a été endommagé par les terribles inondations qui ont touché la Belgique en juillet 2021. Les collections ont temporairement élu domicile à Jambes dans des bâtiments de Sart-Hulet mis à disposition par la Défense.

Au printemps 2025, l'AWaP a réceptionné le bâtiment du futur CCE construit à Suarlée par l'Immobilière du Fort (Actibel). D'une superficie de plus de 4 800 m², ce bâtiment est réparti en deux zones : des espaces de bureaux et de réserves.

L'équipe du CCE prépare ce déménagement depuis plusieurs années, parallèlement au traitement du matériel impacté par les inondations. Un travail colossal a été réalisé afin d'assurer la bonne conservation de chaque item durant les transports et la traçabilité de chaque vestige archéologique dans la base de données pour que les collections puissent être accessibles le plus rapidement possible après leur déménagement.



| La réserve transitoire du CCE, Suarlée (Namur)



| Nouveau CCE à Suarlée (Namur)



| Déménagement du CCE en cours. À Sart-Hulet (site transitoire) et à Suarlée (nouveau site)

Entre le 18 juin et le 30 septembre 2025, plus de 250 collections réparties dans près de 11 000 caisses et placées sur environ 500 palettes ont été transférées vers le nouveau CCE par un transporteur spécialisé.

- 16 transports ont été nécessaires pour assurer ce déplacement de Jambes à Suarlée
- 21 trajets ont en outre été effectués par l'AWaP pour déplacer tout le mobilier de bureau

Depuis le 1^{er} octobre 2025, plusieurs kilomètres linéaires de planches d'étagères ont accueilli des milliers de caisses dont les nouvelles localisations doivent être répercutées dans la base de données.

Bien que de nombreux aménagements restent à faire dans le bâtiment, les projets mis entre parenthèses depuis 2021 peuvent reprendre leur cours, notamment l'accueil de nombreuses collections conservées dans d'autres dépôts archéologiques de l'AWaP. Grâce à ce nouveau CCE, la Wallonie s'inscrit désormais dans une dynamique européenne pour la conservation du patrimoine. Ce renouveau nous offre l'opportunité de favoriser le dialogue et les synergies entre les différents acteurs de la chaîne opératoire en archéologie, les institutions muséales et autres partenaires, ainsi que les citoyens, en rendant notre patrimoine archéologique accessible à tous.

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Rue de la Brigade Piron, 3
B-5100 Jambes

Éditrice responsable

Sophie Denoël
Inspectrice générale f.f.
SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Claire Haezeleer

Copyright

Sauf mention contraire, toutes les photographies
de ce rapport ont été réalisées par des agents de l'AWaP.

Graphisme

Sandrine Gobbe

Impression

Adrénaline

ISBN : 978-2-39038-276-8

Dépôt légal : D/2026/14.407/13



9 782390 382768